

Les

F E M M E S

de la diaspora canadienne-française



Brève histoire de la FNFCF de 1914 à 1991

par Micheline Desjardins



Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises

Conception, recherche et rédaction : Micheline Desjardins
Recherche documentation : Rachel Gaudreau
Conception graphique : Nicole Vallée

Reproduction photographiques :
Fonds Fédération nationale des femmes
canadiennes-françaises. Centre de recherche en
civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa

Cette publication est rendue possible par le financement
du Programme de promotion de la femme, Secrétariat
d'état, Canada

ISBN 0-921236-06-9

Fédération nationale des femmes
canadiennes-françaises(FNFCF)
© 2^e trimestre 91

Disponible sur demande à l'adresse suivante :
325 Dalhousie, pièce 525
Ottawa, Ontario
K1N 7G2

Les

F E M M E S

de la diaspora canadienne-française



Brève histoire de la FNFCF de 1914 à 1991

par Micheline Desjardins



Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises

REMERCIEMENTS

Ce document n'aurait pu être réalisé sans la collaboration de plusieurs personnes reliées de près ou de loin à la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises. En tout premier lieu nous tenons à remercier Rachel Gaudreau, agente politique à la FNFCF qui nous a secondée tout au long de la recherche.

Nous désirons également remercier toutes les personnes qui nous ont fourni des renseignements permettant de mieux saisir la réalité de la FNFCF et de son environnement socio-culturel. Mentionnons entre autres :

Odile Allard
France Bélanger
Adrienne Bernard
Suzanne Biais
Thérèse Blanchette
Madeleine Breton Prud'homme
Louise Cantin Merler
Gemma Caron
Michelle Cenerini
Cécile Coderre
Jacqueline Collette
Marie-Paule Coulombe
Louise Eaton
Philippe Falardeau, FFHQ
Lucie Forget
Elise Gallant
Agathe Gaulin
RéJeanne Geoffrion Fletchell
Christiane Godbout
Michèle Jean, de Vancouver
Cannelle Landry
Anita Leblanc, F.J.C.F.

Betty Leblanc Dugas
Suzanne Lévesque, de l'Association
des enseignants(tes) de l'Ontario
Jacqueline Martin
Hélène Masson
Bibiane Matte
Ina Motoi
Marie-Louise Perron, des Archives de la
Saskatchewan à l'Université de
Régina
Bernadette Routhier, du Centre de
recherche en civilisation
canadienne-française de l'Université
d'Ottawa
Mariette Scapinello
Adèle Von Brabant
Diane Vachon
Nycol G. Vinette

Enfin, nous remercions Lise Cloutier,
Louise Fortin et Jacinthe McCabe pour
leur aide généreuse au moment de la
rédaction du manuscrit.

AVANT-PROPOS

Il me fait plaisir d'offrir aux femmes de la Fédération nationale cet historique de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises. Nous avons pensé à préparer cet historique comme un outil de sensibilisation à notre passé commun. En effet l'histoire de nos communautés respectives et l'histoire de la Fédération nationale nous enseignent la valeur des gestes posés par les personnes qui nous ont précédées et nous donnent une perspective nouvelle pour les actions que nous aurons à mener dans le futur.

La conjoncture actuelle est difficile pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens mais elle est particulièrement inquiétante pour nos communautés de langue française vivant au Canada. Quel sera le sens de nos luttes à nous, femmes, face à la crise économique et face à la crise constitutionnelle? Quelle place avons-nous à occuper au sein de nos communautés et de nos organisations nationales?

Ce document nous aide à nous resituer en nous donnant un éclairage nouveau sur les origines de la Fédération mais aussi sur notre propre histoire de peuple qui a toujours lutté pour sa survie. Les femmes du passé n'ont pas hésité à s'attaquer à tous les problèmes qui les concernaient, elles et leur communauté : la langue, l'éducation, la religion, la culture, la quête d'une patrie, la reconnaissance de leur droit à être des "personnes", leur situation économique, leur situation sociale, leur situation juridique et légale. Les femmes d'hier n'ont pas craint de s'impliquer dans tous les champs de luttes. Nous, femmes de la fin du XX^e siècle sur quel plan allons-nous lutter? quelles seront nos priorités : la paix? le désarmement? l'environnement? la redéfinition des droits des communautés linguistiques du Canada?

l'équité salariale pour les femmes? une meilleure redistribution des richesses pour tous et toutes? la disparition de toute forme de discrimination?

Ce document est un soutien à l'action car il nous donne à suivre l'exemple de nos arrière-grand-mères, de nos grand-mères et de nos mères.

Claire Lanteigne
Présidente nationale, FNFCF
Mai 1991

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
L'orientation et les sources.....	1
Les mouvements de population.....	4
Le Contexte historique antérieur et contemporain à la création de la fédération des femmes canadiennes-françaises	12
L'influence du Québec.....	12
L'influence des États-Unis.....	14
L'influence de la Grande-Bretagne.....	15
L'influence de la France.....	15
L'influence du Vatican.....	16
Le mouvement des femmes.....	16
Témoignage de Manchette.....	18
Témoignage des Demoiselles Desloges.....	19
Témoignage des religieuses.....	20
Témoignage dans les chansons.....	20
Témoignage de Jeanne Lajoie.....	21
Témoignage d'une femme de la Saskatchewan.....	21
Témoignage de femmes du nord de l'Ontario.....	22
Une Institution de la diaspora : la fédération des femmes canadiennes-françaises	26
D'une guerre à l'autre	26
L'association des Dames canadiennes-françaises 1914-1945.....	26
La Fédération de 1918-1945.....	29
La structure de l'organisation.....	31
L'expansion de la Fédération vers l'Ouest.....	35
Les débuts de la Fédération en Ontario et dans l'Ouest du Québec.....	44
La Fédération des femmes canadiennes-françaises et les autres associations de femmes de l'époque.....	44
La Fédération et les mouvements nationalistes.....	47

***De l'inauguration de l'ordre du mérite maternel
à l'Année internationale de la femme 1946-1975.....49***

Le contexte historique.....	49
L'évolution de la Fédération de 1946-1975.....	51
La structure de l'organisation : la révision des statuts et règlements de 1954 à 1975.....	54
La création de nouvelles sections et les activités de ces dernières.....	57
Le rapport de la FFCF présenté à la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme au Canada, 1968.....	57
Le projet Expansion 1972-1973.....	61

***De l'affiliation de la Fédération des dames d'Acadie à
l'affiliation des "Elles Franco-Ténoises " 1976-1990.....64***

La mise sur pied d'un réseau de femmes de langue française à l'échelle du Canada.....	64
Les étapes préliminaires à l'action communautaire.....	75
Le Congrès d'orientation de 1979 a pour thème "Orient"Action".....	77
Le plan d'action de la Fédération des femmes canadiennes-françaises : 1979-1980, un préambule au Congrès de 1981.....	78
Le congrès de 1981 : origine de la restructuration de 1985.....	79
Le plan d'action de 1981-1983 : l'implication communautaire de la FFCF.....	80
Le congrès de 1983 et le colloque "Regards sur l'avenir".....	81

INTRODUCTION

L'orientation et les sources

Retracer l'histoire de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises est un défi, les seules archives de la fédération versées au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa totalisent 11 mètres linéaires de documents manuscrits, plus de 750 photographies et diapositives (Ph 52), 68 pièces sonores (S29) et une quinzaine de pièces muséologiques (M27) qui constituent une source précieuse pour l'étude des francophones hors Québec et des mouvements féminins à travers le pays.¹

Il va sans dire que nous n'avons pas consulté tous les documents disponibles. L'orientation du présent ouvrage nous a conduits à faire une sélection dans les documents pour donner naissance à un outil de sensibilisation et non à un ouvrage exhaustif sur l'histoire de la Fédération. Nous espérons que les textes choisis permettront à un plus grand nombre possible de personnes de bien comprendre l'esprit qui a animé la Fédération dans le passé et la vie qui l'anime encore aujourd'hui.

Nous avons cherché dans les archives les documents qui pouvaient le mieux faire comprendre l'évolution suivie par l'association de sa fondation jusqu'à nos jours.

Il ne s'agissait pas de reproduire tout ce qui a pu se faire dans une région en particulier, le travail exigé aurait dépassé les limites de notre recherche mais plutôt de trouver les éléments permettant d'appuyer l'histoire de ces femmes qui ont dépensé temps et énergie pour bâtir les assises nécessaires à leur épanouissement.

Il faut rappeler aux chercheurs et aux chercheuses de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta qui aimeraient écrire l'histoire de leurs provinces que les archives de la Fédération contiennent des renseignements sur presque toutes les sections qui ont été créées au cours des ans. Il y a donc là une mine de renseignements entre autres sur les personnes qui ont fait partie des organisations paroissiales du temps.

Nous avons utilisé dans notre recherche des documents provenant des Archives publiques du Canada, des archives du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa (CRCCF) et des documents en provenance du Centre d'études acadiennes (CDA) de l'Université de Moncton. Nous avons également utilisé des documents extraits de *On y était ... Nous y sommes!*², trousse historique des francophones de l'Ouest rassemblée par la Fédération des Jeunes Canadiens français, des textes extraits de la *Voix de l'Ontario* et des textes du Bureau des Archives de la Saskatchewan. Nous avons également cherché à retrouver

Sigle de la FNFCF



dans la littérature produite par les écrivaines vivant en milieu minoritaire des passages illustrant leurs luttes autour de la langue, de la religion, de la patrie et des droits de la femme : ce quadruple combat des femmes de la diaspora canadienne-française.

Nous ne pouvons malheureusement parler de toutes les femmes. Notre choix s'est fait de manière à établir le parallèle avec ce qui a été dit sur le mouvement des femmes ailleurs au Canada afin de démontrer que les femmes de langue française vivant dans les provinces majoritairement anglaises n'ont pas été à l'écart du mouvement mais que leur insertion s'est effectuée souvent de façon plus discrète. Nous avons interrogé les documents : pourquoi les femmes ont-elles eu besoin de se regrouper? pourquoi a-t-il été nécessaire de se réunir entre femmes de langue française? pourquoi les femmes de langue française vivant à l'extérieur du Québec doivent-elles avoir des instruments d'action politique différents de ceux de leurs soeurs de langue française du Québec? Voilà autant de questions qui ont trouvé une réponse dans la correspondance et les documents conservés dans les archives de la Fédération.

Aujourd'hui nous assistons à un ralentissement du mouvement des femmes dû aux changements socio-économiques et à l'essoufflement des militantes. Cette situation amène d'autres interrogations : Qui sont les membres des groupes de femmes actuellement? Que sont devenues les membres des groupes de femmes des années 1970 et 1980? Où sont les filles des membres des groupes de femmes des années 1960 et 1970?

Bref, quelle forme prend l'engagement et l'action des femmes en 1991? Nous répondrons à ces questions à la fin de la deuxième partie consacrée à la Fédération et à ses membres.

Pour comprendre cette réalité présente nous tentons de reconstituer le passé, celui de la Fédération et de ses groupes-membres pour resituer le chemin parcouru, pour évaluer avec le recul l'importance de certains gestes jugés anodins, lorsque sortis de leur époque, mais qui prennent toute leur mesure lorsque replacés dans leur contexte. Nous avons voulu aussi redonner à chaque communauté de langue française vivant à l'extérieur du Québec sa couleur régionale, son passé distinctif, ses luttes collectives et sa langue par le biais de ses auteur-es.

Ce n'est que tout récemment (les années 1960) que l'on a pris l'habitude de désigner les personnes d'expression française au Québec par le terme de Québécoises ou Franco-Québécoises et de réserver l'expression Canadiennes françaises pour les femmes de langue française vivant hors Québec.

Autrefois on disait les Canadiennes pour désigner les personnes parlant français et on disait les Anglaises pour désigner celles qui parlaient anglais. Aujourd'hui ces désignations survivent avec celles de francophones, d'anglophones et d'allophones. Il est intéressant de rappeler à cet effet un passage de Maria Chapdelaine (Hémon, Louis, *Maria Chapdelaine*, Ed. Boréal Express, 216 p.)

"- Là où j'étais en premier, dans l'État du Maine, il y avait plus de Canayens que d'Américains ou d'Irlandais; tout le monde parlait français; mais à la place où je reste maintenant, qui

est dans l'État de Massachusetts, il y en a moins. Quelques familles, tout de même ; on va veiller le soir...

- Samuel a pensé à aller dans l'Ouest, un temps, dit la mère Chapdelaine, mais je n'aurais jamais voulu. Au milieu de monde qui ne parle que l'anglais, j'aurais été malheureuse tout mon règne. Je lui ai toujours dit: "Samuel, c'est encore mieux parmi les Canadiens que les Canadiens sont le mieux. "

Lorsque les Canadiens français parlent d'eux-mêmes, ils disent toujours "Canadiens", sans plus; et à toutes les autres races qui ont, derrière eux, peuplé le pays jusqu'au Pacifique, ils ont gardé pour parler d'elles leurs appellations d'origine : Anglais, Irlandais, Polonais, ou Russes, sans admettre un seul instant que leurs fils, même nés dans le pays, puissent prétendre aussi au nom de "Canadiens".³

En règle générale nous choisissons de ne pas utiliser le terme francophone dans notre texte car voilà un terme (comme les termes anglophone ou allophone) qui, à force d'être englobant, fait disparaître toutes les richesses nées des différences qu'il y a à parler français lorsque l'on est Ontaroise, Acadienne, Brayonne, Cajun, Fransaskoise, Franco manitobaine, Franco albertaine, Franco colombienne, Franténoise, Québécoise, Franco américaine, Libanaise, Martini-quaise, Française, Belge, Suisse, Haïtienne, Amérindienne, etc.

Nous utiliserons l'expression de "langue française" et nous tenterons de souligner l'héritage culturel original. Cela apparaît d'autant plus nécessaire que le présent est fort différent du passé en ce qui a

trait à l'horizon linguistique des communautés canadiennes. Les classes d'immersion de langue française dans les provinces canadiennes de langue anglaise produiront une culture canadienne francophone mais lorsque nous parlerons du passé nous devons relever les différences culturelles faute de quoi nous trahirions la réalité.

Nous reprendrons la chronologie⁴ que nous avons présentée aux membres de la Fédération en 1983 en faisant davantage ressortir les aspects suivants :

1. le vécu historique des communautés où sont nés les groupes-membres de la FNFCF;
2. l'évolution de la FNFCF depuis sa fondation;
3. les relations de la FNFCF avec les autres mouvements.



Avons-nous une même histoire de l'Atlantique au Pacifique? Sommes-nous pareilles? En quoi nos différences nous sont-elles chères? Trouver des réponses à ces questions, voilà le défi que nous tenterons de relever .

La Fédération des femmes canadiennes-françaises a été fondée à Ottawa en 1914

par Almanda Walker Marchand, une canadienne d'ascendance irlandaise née à Québec et mariée à Paul-Eugène Marchand, un Canadien français. Pour comprendre l'évolution de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, il faut revenir un peu en arrière et tenter de reconstituer la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle au Canada non pas clans le but de faire l'histoire des provinces du Canada mais bien de recréer le climat socio-politique de l'époque.

Cette fin de siècle se présente de façon semblable dans tout le Canada puisque nous faisons partie de l'empire britannique et que le Canada est voisin des États-Unis mais il y a des différences notables selon les provinces et les territoires car les lois et les coutumes varient selon les entités politiques. Les développements économique, politique, culturel et social varient beaucoup selon qu'il s'agit de vieilles zones de peuplement, de régions urbaines ou de régions rurales anciennement défrichées ou de nouvelles régions à peine défrichées. Car il faut se rappeler que les populations de langue française se retrouvent sur tout le territoire canadien dès la fin du XVIII^e siècle c'est-à-dire depuis les expéditions de la Vérenclrye vers l'ouest.⁴ Nous pouvons parler de diaspora car à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, c'est sur tout le continent nord-américain que l'on retrouve des Canadiens français et des Canadiennes françaises.

Les mouvements de population

Au milieu du XIX^e siècle, la population canadienne-française se retrouve surtout en milieu rural. Une grande partie migrera dans les terres de colonisation

car le sud du Québec ne suffit plus à cette époque à faire vivre sa population. Les Canadiens français et les Canadiennes françaises du Québec et de l'Ontario afflueront clans les zones du nord et de l'ouest du Canada et au sud, vers les États-Unis. C'est à cette époque que plusieurs Acadiens et Acadiennes des Maritimes retourneront aux États-Unis.

La population canadienne-française forme une véritable diaspora à travers le Canada et les états du nord-est des États-Unis, avec une plus ancienne dispersion, celle des Acadiens et des Acadiennes qui s'étend au sud des États-Unis jusqu'à la Louisiane. À la fin du XIX^e siècle, comme de nos jours, les populations de langue française sont surtout concentrées au Québec; au nord, à l'Est et au Sud-Est de l'Ontario (à la frontière du Québec) et clans les Maritimes. Les populations de langue française de cette région sont formées par les populations acadiennes revenues en Acadie après la Déportation de 1755 et dans la région nord-ouest du Nouveau-Brunswick par des personnes de langue française venant du Québec. Ajoutons que des immigrations en provenance de France, de Suisse ou de Belgique ont contribué à former certains établissements originaux clans les provinces de l'Ouest.⁶

Les migrations vers l'ouest et le nord ont conduit les Canadiens et les Canadiennes de langue française clans les terres de colonisation de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, et de la Colombie-Britannique.

À la migration à l'intérieur du Canada vers des terres à cultiver, des forêts à exploiter, ou des mines à faire valoir s'ajoutera la migration vers les zones d'industrialisation rudimentaire reliée au

commerce du bois. Une petite minorité se dirigera vers les terres du Middle West américain.

À cette migration à l'intérieur du Dominion du Canada s'ajoute l'émigration vers les villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre. Cette émigration a provoqué une saignée impressionnante de la population de langue française tant pour le Québec que pour les Maritimes.

La diaspora canadienne-française de l'époque est profondément marquée par cet appel du large. Cette marche inexorable vers l'Ouest, vers le Nord et le Sud prend l'allure d'un véritable exode, avec le déracinement qui l'accompagne et aussi l'exaltation de bâtir un nouveau pays, de repousser les frontières. Cependant à cela s'ajoute le déchirement relié à la séparation entre les membres des familles car si les uns partent au loin, les autres restent au pays d'origine. On y retrouve cet espoir de trouver de meilleures conditions de vie, ce qui fera parfois enjoliver la situation dans les correspondances entre les membres des familles. Mais cette migration est aussi un exil. On part parfois avec l'espoir de revenir mais le plus souvent on ne revient pas. Les dirigeants politiques et religieux de l'époque parleront de la mission sacrée du peuple canadien-français, à savoir de porter le flambeau de la langue et de la religion partout en terre d'Amérique; la réalité des migrants et des migrantes est cependant beaucoup plus terre à terre. C'est ce que nous livrent les témoignages recueillis auprès de personnes qui ont participé à ces migrations de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Témoignages fort semblables à ceux des années de la grande crise des années 1930 où nous assisterons à une nouvelle migration de la population de langue française.

Comment les femmes de cette diaspora ont-elles vécu cet éternel mouvement, cette errance à la conquête de terres toujours plus belles, plus riches et toujours plus grandes mais qui signifiait le plus souvent pour les femmes des conditions de plus en plus difficiles et un bien-être de plus en plus aléatoire.

Nous avons pensé emprunter un texte d'Antonine Maillet, pour reconstituer la longue marche des Acadiens et des Acadiennes dans leur retour vers le pays après la déportation. Cet extrait de *Pélagie-la-Charette* décrit tellement bien le courage imaginé d'une pionnière du 18^e siècle qu'il nous semble tout indiqué pour illustrer les émotions vécues pendant la migration vers la patrie⁷ (Maillet, Antonine, *Pélagie-la-Charette*, Ed. Leméac, Ottawa, 1983, 351 p. pp.112-113)

- // *me semble que je devons point être loin de la frontière. Si je prenions à travers champs et bois...*

- *Par les montains...*

- *Mieux vaut y entrer par la grande porte, par la mer. La Louisiane est à portée de voile par la mer de Virginie, puis par le golfe du Mexique.*

Plus il parlait, le capitaine, et plus la tribu des charrettes frétillait et glissait dans les rêves et les chimères.

... Une Acadie du Sud, plus proche et plus chaude que l'Acadie du Nord, peut-être plus riche, sûrement plus accueillante par les temps qui vont. Une Louisiane débordante de Martin, de Dugas, de Babineau, de Bastarache, tiens!... de Bernard et de Landry à ne plus savoir où les chercher.

- Des Landry, nous me dites pas!

Des Landry de la paroisse Saint-Landry, figurez-vous, et qui marquaient déjà leurs bestiaux de leur signe pour les faire respecter; des Martin qui donnaient leur nom à Saint-Martinville; des Mouton qui parlaient d'homme à homme au gouverneur...

- Mon doux séminle!

...Avec des prêtres pour leur chanter l'office, et des lois pour les défendre, et des terres pour les nourrir...

...Mais point de tombes à fleurir, songea Pélagie, ni de racines à déterrer.

- Les hivers sont durs au bassin des Mines, Pélagie, que s'en vint lui souffler Anatole à Jude Thibodeau, maître deforges. Et si je me souviens bien...

- Faudrait vous souvenir itou de la saison des métives avec ses pommiers tant chargés que les nouques des branches en craquiont; et la saison des sucres avec sa sève d'érable qui dégouttait dans les timbales; et la saison des petites fraises des bois... Ils avont-i' des fraises des bois et du sirop d'érable dans votre Louisiane? qu'elle demanda en plein dans les yeux du capitaine, la Pélagie.

*Et le capitaine en rit de toute sa gorge rauque de sel et de vent du large...
Quelle femme, cette Pélagie! capable à elle seule de ramener un peuple au pays. De le ramener à contre-courant. Car le courant descendait vers le sud,*

en ces années-là, et Beausoleil avait vu la moitié de son peuple s'y glisser et se laisser emporter vers les Antilles et la Louisiane. Mais voilà qu'il croisait sur sa route cette nuque raide et cefront haut qui osait se dresser devant tous les siens et leur bûcher, attelée à sa propre charrette

-Ça serait-i' les marécages brûlants et fiévreux qui engorgeant les bayous de la Louisiane que vous cherchez? Et c'est leur pain ranci que vous irez mendier sus le marchepied des plantations créoles de la Nouvelle-Orléans? Vous avez donc oublié le pays que j'ons quitté là-bas? hein?

*Nenni, personne ne l'avait oublié, Pélagie pouvait dormir tranquille. Un peuple qui n'a pas oublié la France après un siècle de silence et d'isolement n'oubliera pas au bout de quinze ans d'exil ses rêves d'Acadie. Il se souvenait de sa frayère comme les saumons; et comme les saumons, il entreprit de remonter le courant.
I...I*

(Maillet, Antonine, *Pélagie-la-Charette*, Ed. Leméac, Ottawa, 1983, 351 p. pp.112-113)

- Septante-quatre ans de vie chrétienne, bon an, mal an, sans jamais geindre ou se plaindre de son sort.

-Je la prenons!

Les têtes se tournent.

-Aux Cormier, Anne-Marie-Françoise montera dumeshui dans la charrette des Cormier, premiers arrivés, premiers servis.

- Merci.

- De rien. Après l'aïeule, les nourrissons, deux anges du bon Dieu, frais aveindus du ventre maternel, le même jour, une jolie paire de bessons comme on n'en fait plus, à prendre avec leur mère, si c'est pas trop demander...

Une main se lève.

- Aux Landry, merci.

- Aaab!

- Et asteur, qui veut de c'te petit morveux, un gamin sans malice ni méchanceté, un moussaillon qui pourra vous aider, Marguerite Bourg, à décrotter vos roues, vous m'en reparlerez... merci, merci, Marguerite à Pierre à Céleste Bourg...

Et l'on se passe le petit morveux à bout de bras, jusqu'à la charrette de Marguerite à Pierre qui tasse ses propres rejets un peu plus contre les ridelles.

- Maman!

Puis viennent les jeunes filles en rang d'oignons : Angélique, Marguerite, Rosalie, Isabelle, enjambant le marchepied des Léger ou des Basques qui garrochent par-dessus bord les derniers souvenirs d'une autre époque.

Jeanne Aucoin reprend son souffle:

- Henry et Marie-Louise, que Dieu a faits homme et femme, rescapés par deux fois des flambes avec tous les leurs, rassemblées à leur famille après la tourmente...

- Arrêtez!

Les charrettes et les boeufs cessent en même temps de beugler et grincer des roues.

- Arrêtez...

C'est Pélagie qui vient de rejoindre Jeanne Aucoin au pied du tonneau.

L'Acadie entière lève des yeux bleus suppliants sur son chef qui déjà s'empare de la tribune. Elle prend une longue respiration, Pélagie, comme si tout l'air d'Amérique ne parviendrait plus jamais à étancher la soif de ses narines, puis embrassant tous les siens d'un seul tour de tête :

- Nos pères avont vu une fois déjà leurs familles déchirées et démembrées. Eh ben, c'était une fois de trop. Certaines d'icelles erront encore à l'étrange, se cherchant les uns les autres, et Dieu sait quand elles seront racommodées. Ce que les barbares nous avont fait, sans le consentement de Dieu, j'allons point le faire aux autres. Henry et Marie-Louise, ragozaez encore une fois les vôtres, et venez-vous-en dans ma charrette. Ça sera point dit chez nos descendants que j'avons nous autres mêmes démembré la seule famille que le roi d'Angleterre a épargnée... même sans le faire exprès.

Et elle redescend de la tribune en se drapant dans sa cape comme un consul romain dans sa toge.

Ce jour-là, on l'aurait eu couronnée de lauriers, la Pélagie, si on avait été en saison.

(Maillet, Antonine, *Pélagie-la-Charette*, Ed. Leméac, Ottawa, 1983, 351 p. pp. 268-269)

Une autre écrivaine, Gahrielle Roy, a traduit avec beaucoup de sensibilité sa lancinante quête d'une patrie. Nous reproduisons ici un extrait de "*La Désolée et l'enchantement*"⁸ : qui montre, mieux que n'importe quel traité d'histoire, les migrations constantes des Canadiens au XIX^e et au XX^e siècle.

- *Tout vient, disait maman, de ce vol de nos terres là-bas, dans notre premier pays, quand nous en avions un, que les Anglais nous ont pris lorsqu'ils l'ont découvert si avantageux. Au pays d'Évangéline. Pour avoir ces terres riches, ils nous ont rassemblés, trompés, embarqués sur de mauvais navires et débarqués au loin sur des rivages étrangers.*

- *Nous étions des Acadiens?*

Peut-être maman me l'avait-elle déjà dit et je n'en avais pas gardé la mémoire. Ou bien je n'avais pas eu avant ce jour le cœur prêt à accueillir cette tragédie, et n'en avais pas fait grand cas.

- *Ainsi a commencé notre infortune, il y a bien longtemps, dit maman. Je ne sais pas tout de l'histoire. Des bouts seulement, transmis de génération en génération.*

- *Où ont-ils été laissés, maman?*

- *Oh, un peu partout en Amérique, à se débrouiller comme ils pouvaient, ne connaissant même pas la langue du pays où ils avaient échoué. Une partie d'entre eux, de peine et de misère, réussirent à se rassembler au Connecticut. Ils travaillaient aux usines, aux chantiers forestiers, au chemin de fer, là où il y avait de rudes besognes à accomplir à vil prix.*

Ils vivaient beaucoup entre eux, se reconfortaient dans leur ennui de la patrie.

C'est à cet endroit du récit de maman que j'ai commencé à me tracasser au sujet de la notion de patrie, de ce qu'elle signifiait au juste. En tous cas, je l'ai beaucoup étonnée en lui demandant à brûle-pourpoint si nous autres en avions une patrie.

- *Bien sûr, a-t-elle répondu, puis aussitôt elle n'a pas eu l'air si certaine d'elle-même et m'a touché le front en disant : Tu n'as pas de fièvre au moins?*

J'ai protesté que non et insisté pour connaître le sort de nos gens au Connecticut.

- *Ce n'est pas le moment de me faire raconter cette vieille histoire triste, m'a-t-elle reproché. Je suis déjà assez accaparée. Il faut que je prépare ta valise pour l'hôpital... L'hôpital, gémit-elle, puis elle m'assura que j'y serais bien... et malgré tout, elle était de retour avec nos gens de Connecticut! Dans ce temps-là, fit-elle, des prêtres, que l'on nommait colonisateurs, vécurent, on aurait dit, pour retrouver les troupeaux perdus et en ramener le plus possible. L'un d'eux vint jusqu'à nous au Connecticut.*

Elle avait commencé de dire "nous" à propos de nos lointains ancêtres, et cela me consola bizarrement.

- *Dans notre petite église de là-bas, où on nous faisait le prêche en français, il nous annonça que le Québec nous attendait bras ouverts, que des terres*

nous seraient distribuées dans un canton fertile, non loin de Joliette, si nous voulions revenir au pays.

- Alors c'est le Québec, notre patrie?

- Oui et non, dit maman. C'est embêtant à préciser. Puis elle poursuivit : Il y eut discussion entre nous. Les uns disaient : "On se fera ici. Nous sommes déjà à moitié Américains. Nos enfants parleront anglais. C'est la sagesse. À rouler toute notre vie, nous n'arriverons à rien " Mais d'autres tenaient pour tenter l'aventure au Québec : "Ce sont là-bas nos frères. Nous parlons la même langue. Nous avons la même foi. Allons nous mettre entre leurs mains."

- Qu'est-ce qu'ils ont décidé?

- Comme cette histoire t'intéresse tout à coup! dit maman, et elle m'apprit : Eh bien! les uns sont restés, en sorte que nous devons avoir de lointains cousins au Connecticut, d'autres sont venus s'établir dans la belle et fertile paroisse de Saint-Jacques-l'Achigan.

Nous avons alors aperçu un banc au coin d'une rue, sous un arbre qui murmurait, et maman a dit : "Asseyons-nous un peu pour que tu te reposes." Et le clair bruit du feuillage doucement agité nous parla de répit et d'un moment de bonheur dans la vie des exilés.

- Tu n'as toujours pas de mal? demanda maman.

Jefis signe que non, et c'est vrai, je n'en ressentais pas, seulement celui dont j'étais issue.

- Est-ce qu'ils ont été heureux, nos gens, à Saint-Jacques-l'Achigan?

- Oui et non. Ils avaient beaucoup d'enfants. Tous les nôtres élevèrent des familles nombreuses. Nos prêtres disaient qu'à ce prix nous reconquerrions notre place au soleil. À Saint-Jacques-l'Achigan, ils furent bientôt à l'étroit. [...]

À chaque chef de famille, à chacun de ses enfants mâles ayant atteint dix-huit ans, le gouvernement de la nouvelle province concéderait un quart de section. C'était tentant pour des gens comme nous. Ton grand-père prit feu. Tu liens de lui, ce don de partir en imagination, fit-elle en passant sa main sur ma joue. Ta grand-mère était la seule à s'opposer au projet. À la fin elle céda, et nous voilà en route encore une fois. Le reste de l'histoire, tu le connais, je te l'ai raconté cent fois. Ils eurent une concession dans la Montagne Pembina.

- Et enfin ils se reposèrent?

- Ah, mon Dieu, de loin encore ils n'eurent de repos. Tout était à refaire. Ton grand-père construisit la maison neuve exactement comme celle de Saint-Alphonse, ta grand-mère refit les meubles, les armoires, le pétrin...

- Et le banc-lit, je me le rappelle.

- Quand tu étais toute petite et que nous allions là-bas, tu pleurais si on te refusait de passer la nuit dans le banc-lit... Je me suis toujours demandé pourquoi tu aimais tellement coucher dans cette espèce de cercueil.

Je cms me souvenir que j'y éprouvais le sentiment d'une sécurité totale, comme si les mains qui avaient façonné ce Lieux meuble rustique détenaient le pouvoir d'éloigner de moi toute menace.

- Après quelques années, tout aurait pu être si beau à Saint-Léon, dit maman, car la terre était à nous. En comptant celle des garçons, elle faisait un mille carré en tout! Grand-mère semait dans son jardin les même fleurs qu'au Québec, on n'entendait parler autour de nous que notre langue familière, c'était presque la prospérité enfin, et voici que le gouvernement du Manitoba se tourna contre nous. Il passa cette loi inique qui interdisait l'enseignement de la langue française dans nos écoles. Nous étions pris au piège, loin de notre deuxième patrie, sans argent pour nous en aller, et d'ailleurs où aurions-nous été?

- Encore sans patrie?

- Nous avions toujours nos terres, nos coutumes, nos maisons... et notre langue que nous n'étions pas prêts à nous laisser arracher. Mais aussi c'est ce qui nous ruina. [...]

[...] Et c'est alors, il me semble bien me rappeler, que j'ai formé au fond de mon âme la résolution de la venger. Ou plutôt elle dut naître de l'excès de mon impuissance et de ma faiblesse.

À la sortie, la vive clarté du jour nous a comme blessé les yeux et l'âme. Maman a ralenti le pas. qu'elle avait alors si vif. pour se mettre au mien qui

devenait traînant. Elle se faisait des reproches de m'avoir tellement parlé, de m'avoir fait marcher quelques pas de plus pour atteindre l'église. À bout de forces, je n'en poursuivais pas moins ma petite idée qu'un jour je la vengerais. Je vengerais aussi mon père et ceux de Beaumont, et ceux de Saint-Jacques-l'Achigan et, avant, ceux du Connecticut. Je m'en allais loin dans le passé chercher la misère dont j'étais issue, et je m'en faisais une volonté qui parvenait à me faire avancer.

Mais à l'hôpital, à l'abri d'un paravent qu'une soeur était venue dresser, lorsque le vieux prêtre, assis près de moi, commença à me parler de la vie, de la mort et de l'éternité, je changeai d'idée : je pensai que mieux valait mourir et délivrer les miens de toute dépense plutôt que penser de vivre pour les venger peut-être un jour, ce qui maintenant me paraissait bien difficile.

(Roy, Gahrielle, La détresse et l'enchantement Ed. Boréal Express, Montréal, 505 p., p.25, 26, 28, 30 et 31.)

Les émotions vécues par les femmes qui ont plusieurs fois quitté leur terre et leur maison, qui ont trimé durement pour recréer un milieu familial et qui ont toujours été comme leurs hommes à la recherche d'une patrie, d'un pays marquent profondément l'âme des femmes de la diaspora et expliquera la nature de leur engagement. Pour comprendre le développement des communautés de langue française situées à

l'extérieur du Québec et du développement des groupes de femmes qui se formeront au début du XX^e siècle, il est important de retracer les influences subies par ces communautés qui, rappelons-le, ont chacune leur propre histoire, même si pour des fins de synthèse on a tendance à parler des Acadiens et des Acadiennes des Maritimes comme si l'histoire de la population acadienne était exactement la même au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse et à l'île-du-Prince-Edouard⁹ ou parler des populations des provinces de l'Ouest, comme si le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique avaient eu un même développement¹⁰.

LE CONTEXTE HISTORIQUE ANTÉRIEUR ET CONTEMPORAIN À LA CRÉATION DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES CANADIENNES-FRANÇAISES.

L'influence du Québec

Lorsqu'on étudie les communautés de langue française à l'extérieur du Québec à la fin du siècle dernier on ne peut manquer de noter les ressemblances de ces groupements : ces populations partageaient non seulement la même langue mais aussi la même religion et leur conception de la vie et de la famille était semblable.

La famille et la paroisse

Les Canadiens français¹¹ et les Canadiennes françaises, les Acadiens¹² et les Acadiennes vivant au Canada dans les provinces de langue anglaise avaient la même philosophie de vie que leurs cousins et cousines du Québec car la paroisse constituait avec la famille les deux principales institutions politiques.



C'est autour de ces deux éléments, la famille et la paroisse que vont s'articuler les luttes de la diaspora canadienne de langue française.

La colonisation et les prêtres-colonisateurs

La migration des populations s'entourera d'un discours politico-religieux.

Les prêtres colonisateurs feront des campagnes de colonisation, ils se feront les propagateurs du modèle coopératif et ils tenteront d'implanter partout où il y aura une communauté de langue française des institutions semblables à celles que l'on retrouve au Québec (paroisses catholiques de langue-française, congrégations religieuses, écoles catholiques de langue française, coopératives).

Le mouvement coopératif

Le mouvement coopératif se répandra dans toutes les communautés de la diaspora. Chose peu connue, le fondateur des caisses populaires Alphonse Desjardins a étudié la Banque de Rustico, et s'en est inspiré pour fonder son mouvement, aujourd'hui international¹³. Rappelons que la Banque de Rustico a été la première banque populaire, conçue par le Père Belcourt à l'île-du-Prince-Édouard en 1861.

Le réseau des caisses populaires a commencé à s'étendre en Ontario à partir de 1912, lors de la création de la caisse Ste-Anne à Ottawa. Alphonse Desjardins se fait le propagateur de cette forme d'épargne coopérative à travers tout le Canada français.¹⁴

Adrienne Bernard, ancienne vice-présidente de la FNFCF nous a fourni de la documentation sur son père, un pionnier de la coopération au Québec et en Alberta. On y voit que jusqu'en 1951 le Québec allait fournir des organisateurs de coopératives. C'est

ainsi que son père, Gérard Bernard, a assumé la tâche d'organiser Marie-Thérèse de Nampa en paroisse intégralement coopérative.

Le clergé et les congrégations religieuses

Les congrégations religieuses de femmes et d'hommes s'établiront dans les paroisses apportant un support aux familles tant au niveau de l'éducation que des soins infirmiers ou des services sociaux.

Le rôle du clergé, très puissant au Québec, le sera également dans les autres provinces, notamment en Ontario et en Acadie.

"L'Église catholique ontarienne, comme celle du Québec, favorise l'agriculture, la colonisation et les grandes familles, car Dieu le veut ainsi. Son clergé franco-ontarien est le fer de lance et l'état-major dans la bataille pour la reconnaissance du français en Ontario. Son principal adversaire est le clergé irlandais catholique. La question scolaire creuse un fossé durable entre les deux ethnies qui cohabitent dans l'Église du Christ."¹⁵

On assistera donc à des duels entre clergé de langue française et clergé d'ascendance irlandaise peu favorable au maintien des institutions de langue française ce qui déchirera les populations partagées entre leur langue et leur religion. En Acadie, le même scénario se reproduit. Dans le domaine religieux, on insista pour l'établissement de paroisses acadiennes et d'un évêché acadien. Ce long combat monopolisa presque à lui seul les énergies des nationalistes et ce n'est qu'en 1912

seulement qu'un premier évêque acadien était nommé au siège épiscopal de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.¹⁶

Dans un pamphlet¹⁷ publié en 1889, l'auteur rapporte les relations pour le moins difficiles qui existent entre le clergé irlandais et le clergé de langue française en Nouvelle-Ecosse. "L'Acadien : Que pensez-vous de cet axiome formulé dans la lettre sus mentionnée : "Point d'Irlandais, point d'Écossais, point d'Acadiens, mais simplement des catholiques."

"Le Canadien-français : Ce prétendu axiome a été inventé aux États-Unis (le pays des grandes découvertes) pour se donner le droit de dépouiller les Allemands et les autres nationalités de leurs langues nationales. Nous allons soumettre ce nouvel axiome à l'analyse et vous verrez tout de suite l'absurdité et l'injustice."

Le nationalisme

La Société Saint-Jean-Baptiste établira des liens avec les communautés acadiennes et canadiennes-françaises des provinces de langue anglaise.

La première rencontre importante du leadership acadien a lieu à Québec, en 1880, lors de la fête patronale des Canadiens français, la Saint-Jean-Baptiste. Cette année-là, la Société Saint-Jean-Baptiste de la ville de Québec invite les francophones d'Amérique à s'assembler en congrès pour faire le point sur leur situation. Les organisateurs réservent une commission spécialement à l'intention des délégués acadiens.¹⁸

Suite à cette rencontre, les Acadiens se réuniront à Memramcook au Nouveau-Brunswick en 1881, et c'est à cette

occasion que l'on choisira une fête patronale, Notre-Dame-de-l'Assomption, célébrée le 15 août. De ce premier congrès naquit la Société nationale l'Assomption, organisme de pression qui prit le nom de Société nationale des Acadiens (S.N.A.) en 1957.¹⁹

À Miscouche à l'Île-du-Prince-Édouard en 1884, on choisit comme emblème le tricolore français, frappée d'une étoile dorée dans la section bleue et on choisit l'Ave Maris Stella comme air national; c'est également à ce congrès que l'on choisit la devise "l'union fait la force".²⁰

Le 3 juillet 1913, Le Droit fait le récit d'une réunion patriotique tenue à Sudbury où Henri Bourassa, fondateur du Devoir vient parler à un ralliement des Canadiens-français du Nouvel Ontario à l'occasion de la fête de la Saint-Baptiste.

"M. Bourassa a laissé chez eux une excellente impression. Les échos de sa tournée dans l'Ouest étaient parvenus jusqu'ici et le "Canadian Club" a royalement fait les choses.(...) M. Bourassa développa de façon superbe la thèse du droit moral, constitutionnel et légal qu'ont les Canadiens français à leur langue. Il dit l'égalité des races au pays et déclare aux applaudissements frénétiques de la foule que les Canadiens ont un droit imprescriptible à la conservation de leur langue.(...)"²¹

Le Droit du 21 avril 1913 rappelle à cet égard une conférence prononcée par le père Charlebois au Québec pour y inviter la population à coloniser le Nouvel Ontario.²² Le Québec et les autres communautés de langue française ont des échanges suivis.

L'influence des États-Unis

Les États-Unis ont attiré une forte immigration dès le milieu du XIX^e siècle. La surpopulation des communautés de langue française du Québec et des Maritimes provoque l'émigration vers les États-Unis. Les populations y vont pour gagner leur vie dans les chantiers ou dans les usines de textiles.

Les populations acadiennes et québécoises qui se déplaceront vers le sud sont considérables; elles vivront en contact avec des populations qui sont sorties de la guerre civile. De plus, l'émancipation des esclaves et les luttes des suffragettes marquent la fin du 19^e siècle. C'est tout un nouveau mode de vie qui attire les gens vers les États-Unis : on promet du travail et de l'argent.

Pour les populations rurales du Québec, de l'Ontario et des Maritimes c'est l'espoir d'un mieux-être économique. Parfois on décourage l'émigration vers les États du sud comme nous le montre cet extrait de Manchette²³ mais parfois on la trouve moins menaçante pour la survie du peuple canadien-français comme nous le montrait précédemment l'extrait de Maria Chapdelaine. L'influence américaine se fait donc surtout sentir dans le nouveau mode de vie. Voyons comment Manchette, pseudonyme d'Emilie Carrier Leblanc, nous décrit cette émigration vers les États-Unis. Manchette écrit à la fin du XIX^e siècle à l'Évangéline une série de lettres qui illustrent très bien la vie des femmes de cette époque dans les Maritimes.

"Asteur, M. L'Éditeur, j'veulons vous parler de nos filles qui sont à la State, j'trouve une lettre que ma pu vieille a écrit à sa jeune soeur au logis. A dit

qu'a la travaillé dur dans léfactries depi deux ans et a tout dépensé son argent pour s'acheter dé broach, dé rings, dé bagues, défleurs, et toute sorte de jâblerie. Elle a payé cinq piastres pour une broach et dans deux semaines toute l'or était parti et à rester le plomb. Elle ça déjà trouvé un feller, un anglais, et elle parle déjà pu français. A dit que acajennes voulons pu parler français, un fois à la state. Ce plus nice à parler à nos fellers en anglais. Ya beaucoup de nos acajennes qui ont passé l'hiver à l'hôpital et d'autres qui sont mortes par la fatigue et qui avont attraper du frette à courir avec leu feller le soir, a moitié bibeller pour l'hiver. Mon chef M. l'Éditeur, ça ma fait pitchié quanqj'ai lit sa lettre, de voir nos jeunes filles allers se tuer dans les factries, corps et âmes. "

L'influence de la Grande-Bretagne

Le Canada est aussi une colonie du Royaume-Uni; il est donc marqué par les événements politiques et économiques qui frappent l'empire britannique. La fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle sont sous le règne de la reine Victoria (elle meurt en 1901) où dominent des moeurs puritaines véhiculées par la société de l'époque.

C'est aussi l'époque de la guerre des Boers (1899) en Afrique du Sud, de l'expansion coloniale, et de la période dorée de l'empire britannique (les Indes, l'Afrique du Sud, Hong Kong, etc). Mais c'est aussi l'Irlande avec laquelle les Canadiens et les Canadiennes de langue française ont tant

en commun et qui revendique son indépendance dès 1890 pour l'obtenir en 1923.

Le Canada, même après la confédération, continuera d'avoir des gouverneurs-généraux britanniques. Toute la haute société de cette époque, qu'elle soit de Montréal, de Toronto ou d'Ottawa vit au diapason des coutumes britanniques. Aussi, sa population consomme-t-elle des produits d'origine britannique (alcool, thé, lainages, tweed, coton des Indes etc.) puisque les commerçants (importateurs-exportateurs) sont surtout anglais ou écossais. Le système parlementaire est britannique et les lois, sauf pour le Québec, sont héritées de la Common law.

L'influence de la France

Les populations de langue française sont aussi attirées par ce qui se passe en France et au Québec, les deux foyers où elles peuvent s'alimenter au niveau de la langue et de la culture. La France de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle est marquée comme l'Angleterre par la grande expansion coloniale en Afrique et en Asie. La société française est à ce moment divisée par l'affaire Dreyfus; les anarchistes multiplient les attentats en France à cette époque. Mais en définitive, ce ne sont pas ces événements qui influenceront le plus les Canadiens et les Canadiennes.

Ce qui aura le plus de répercussion pour le Canada français c'est la vague l'anticléricalisme qui sévit à la fin du XIX^e siècle en France et qui verra son apogée avec l'interdiction d'enseigner décrétée en 1903 par Emile Combes, pour les religieux et les religieuses

membres de congrégations. Cette situation d'incertitude amènera beaucoup de congrégations françaises à venir oeuvrer au Canada, ce qui rétablira le contact avec la France au niveau de la langue et de la culture. Les provinces de l'Ouest dont le Manitoba et la Saskatchewan vont profiter de cette immigration :

"Qui étaient ces colons? Pour la plupart des agriculteurs, soit de l'Europe, soit du Québec, encore des états de l'ouest américain. On y retrouve aussi des réfugiés du mouvement anti-clérical qui déferlait sur les vieux pays, dont plusieurs communautés religieuses en quête d'un refuge quelconque. "...

" Les renforts que souhaitaient Mgr Taché et ses collaborateurs vinrent non pas du Québec mais de l'Europe. Un faible courant d'immigration française et belge commença à se dessiner dans les années 1880 et prit plus d'ampleur dans la décennie suivante. Dirigé presque exclusivement par des prêtres ou des religieux, tels l'abbé Jean Gaire et Dom Paul Benoît, et appuyé par la Société d'immigration française, ce mouvement allait déborder des cadres du bloc de paroisses canadiennes constitué par Mgr Taché. "... "la Bretagne fournit des colons à l'Ouest canadien - la colonie de Saint-Brieux en Saskatchewan en témoigne— mais l'immigration européenne, pas plus que celle des rapatriés des États-Unis ne répondit aux espérances des chefs cléricaux et laïcs de la communauté francophone de l'Ouest"²⁴

L'influence du Vatican

Les populations de langue française sont majoritairement de religion catholique romaine, il est donc important de souligner les événements qui se passent à Rome. Le Vatican joue un rôle tant dans ses politiques de nomination des évêques, que dans celles liées à son droit de créer des congrégations de langue française ou de langue anglaise. Depuis l'arrivée des catholiques de langue anglaise au Canada, le Vatican est soumis au lobby des catholiques de langue française et à celui des catholiques de langue anglaise. Il n'est pas étonnant de voir comment les communautés de langue française feront trancher leurs litiges sur le plan social, culturel et éducatif par le Vatican.

Enfin combien de familles canadiennes-françaises se vantent d'avoir eu un des leurs parmi les zouaves pontificaux? Sait-on que les zouaves pontificaux étaient des soldats d'un corps d'infanterie constitué en 1860 par des volontaires pour défendre les États pontificaux à la demande du Pape Pie IX? Ce corps d'infanterie fut dissous en 1871 mais on retrouvera dans les archives de la Fédération des documents concernant l'association canadienne des zouaves pontificaux.

Le mouvement des femmes

Les femmes de langue française doivent composer avec un environnement hostile à l'extérieur, car leur communauté ethnique est minoritaire, et un environnement conservateur à l'intérieur car elles vivent au sein d'une communauté dont l'idéologie, semblable en cela à celle de la majorité, ne considère pas les femmes comme égales des hommes.

Les conditions de vie imposées aux canadiens-français et aux canadiennes-françaises vivant dans les provinces à majorité de langue anglaise allaient rapidement se différencier de celles de leurs compatriotes restés au Québec. C'est pourquoi les actions des femmes s'orienteront vers d'autres horizons et suivront un rythme distinct.

Le Québec va jouer un rôle ambivalent dans l'histoire des femmes de langue française vivant à l'extérieur du Québec. À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, le Québec va soutenir les luttes pour l'obtention des droits linguistiques, des droits scolaires et des droits économiques des communautés vivant à l'extérieur du Québec. Mais dans cette lutte²⁵ les hommes sont considérés comme les seuls chefs de famille. Ainsi l'idéologie dominante du Québec à l'égard des femmes sera diffusée, prônant que la place de celles-ci est au foyer, même si l'histoire des pionnières témoigne du contraire. Les femmes n'ont pas été qu'au foyer, elles ont été partout où on les demandait (champs, usines, paroisses, hôpitaux, écoles de rang, etc).

Les mouvements d'émancipation des femmes origineront des milieux anglo-protestants, américains et anglo-canadiens²⁶ tant au niveau des changements de lois qui sont pourtant fort différentes dans les provinces régies par la Common Law et au Québec, régi par le Code civil.

"Jusqu'à la fin du 19^e siècle, les femmes (du Québec) jouissent de plus de droits que celles qui vivent dans les provinces de droit commun. Les autres provinces canadiennes sont régies par la Common Law- ce système est si rigoureux que l'épouse n'a aucune existence légale séparée du

mari, à qui passe, lors du mariage, le contrôle absolu de sa personne et de ses biens. Au milieu du 19^e siècle, des femmes vivant sous des juridictions de droit commun, que ce soit en Angleterre, aux États-Unis ou dans les autres provinces du Canada, font pression pour modifier cette situation.

Vers la fin du siècle, les lois sont peu à peu amendées par des Married Women's Property Acts. Au début du 20^e siècle, l'unique régime matrimonial de la plupart des provinces est celui de la séparation de biens. Sous ce régime la femme mariée dispose de ses biens comme bon lui semble et le principe de la puissance maritale y est inconnu. La situation étant alors inversée, ce sont les Québécoises qui ont la situation légale la moins enviable au Canada. Les anglophones du Québec seront d'autant plus sensibles à leur condition juridique que les autres anglophones ont maintenant une situation plus libérale. À la fin du 19^e siècle, des femmes du Québec commencent à remettre en question leur statut politique et juridique, et ce sont évidemment des femmes qui ont quelques propriétés, les femmes de la bourgeoisie, intellectuelles et professionnelles, qui ressentent le plus le besoin d'améliorer leur situation légale."²⁷ (Collectif Clio, p. 154)

On dénie aux femmes sur le plan civique le droit de vote, le droit d'être reconnues comme des personnes et tous les autres droits reliés à l'égalité comme l'équité sur le plan social, éducatif et économique.²⁸

Au sein de leur communauté de langue française les femmes doivent se conformer à un mode de vie qui leur apparaît souvent injuste et inéquitable et elles prennent conscience qu'elles

pensent souvent comme les autres femmes qui dénoncent ces situations même si celles-ci sont le plus souvent de langue anglaise, de religion protestante, de classes riches et aisées.

Ce que dit Elspeth Tulloch pour les femmes du Nouveau-Brunswick se rapproche de l'extrait cité précédemment du Collectif Clio et peut sans doute s'appliquer aux autres régions du Canada : "Donc, pendant une bonne partie du XIX^e siècle, il y avait surtout des femmes anglophones de race blanche qui, par leurs liens de parenté, pouvaient accéder à certains niveaux du pouvoir politique."²⁹

Témoignage de Marichette

Cependant des femmes de langue française prendront la parole. Voyons comment Emilie LeBlanc Carrier, acadienne née au Nouveau-Brunswick en 1863 écrira sous le pseudonyme de Marichette des articles dans l'Évangéline publiée à l'époque en Nouvelle-Ecosse.

Par ses lettres elle montre que les femmes de langue française dans les Maritimes avaient conscience de leur situation et ce dès 1895.³⁰

Jeudi 14 février 1895 (p.2, col.5)

Lettre ouverte

Chéticamp, Clare, 9 Fev. 1895.

Mr. Landry.-

J'veut vous écrire pour vous dire que j'sont fatiguée d'attendre que la loi passe en Chambre pour le soufrage des femmes pour nous donner le droit de voter. Durant c'temps les femmes souffre d'envie de se rendre au polls pour montrer à nos vieux comment voter.

J'lit l'Évangéline avec beaucoup de plaisir, quand j'peux mettre la main sur mes lunettes; et à tout les fois qu'elle arrive je la lit tout haut à mon vieux. La semaine dernière j'ai lit la lettre de "Un habitant". Hein, mon vieux la belle crasse de Digby l'attrape. Il parle pas mal s'ti la. J'ai bin dit qu'on voulait nous jouer des tours. Je croyait pas qu'un homme parmi nous aurions assez de choeur pour écrire dans vote journaux pour défendre nos droits. Vous savez, les hommes sont bin bon pour parler, mais quand sa vien pour agir, ma foi, tout une autre chanson.

J'ai juré à mon vieux que s'il j'tait pas dehors les foux de Digby qui passe, quand les élections arrive, pour vous byer la main et nous dire pour qui voter, que j'allions vous écrire. Aujourd'hui j'veu tenir ma parole, et quand une femme dit qu'elle tiendra sa parole sa veut dire checqu'chose.

Pour commencer mon histoire, j'ai presque honte de vous dire que mon vieux aime la goutte, même trop pour mon bien et l'sien; et c'est pour ça qu'on prend avantage sur lui. Depuis quelques temps il passe deux coureux de chemin, de Digby pour nous parler d'élection. Il nous dise toute sorte de bonne chose et quand ils sont rendu chez eux (s'il en ont) ils nous traites de d...d frenchman et disent à leurs amis les anglais que Clare est tout pour zeux et qu'ils peuvent nous acheter dans le temps des élections avec une bouteille de wisqui ou de rum, comme se j'étions des ivrognes commes eux à Digby, le trou de wisqui. Dieu merci, clans Clare on respecte les lois mieux ça. Nous avons la Scott Act et je la suivons. Y'a rien qu'à Digby et à Weymouth que tout le tapage se fesos, les deux seul place du comté pour la grog.

Eh bien, ce coureux là nous dit qu'il est un temperance man depuis quelques semaines et s'il peu gagner son élection il ne boira rien à Ottawa, et il ne battra pas sa femme, ne la jetteras pas de hors en plein hiver, fidra lui même les cochons, et le diable et son train. Je lui dit d'aller à Mr. Daly, c'est lui qui confesse et pardonne les pécheurs quand ils sont sincères. Je dis en v'la une belle ma fri! J'dis à mon vieux, c'est un manteur.[...]

(Gérin, P. et Gérin P.M., op cit p.52-53)

Lettre ouverte

Évangéline, jeudi, 18 mars 1897 [...]

Oui, le bon j'heu a baillé aux femmes (de Chéticamp), une langue pour s'en servir, et des bras pour faire usage du manche à balai. Javons pas la langue pu longue que ceux qui portons les chulottes, qu'on vienne la mesurer sakerjé et on voira who lies. Nous avons une lange et s'avons s'en servir, et une cervelle itout. J'heu nous a baille plus d'esprit qu'aux hoummes. Quanc qu'il a fait la femme il a trouvé Adam, le boss de tous les hommes, endormi un beau jour, le ventre au soleil, trop paresseux pour travailler dans son jardin, on y a arraché la cervelle et pris le meilleur stuff de dedans et on a fait la femme qui a sauvé les hoummes du naufrage.

Pensez-vous pas M. l'Éditeur qu'on a fait un mistake quanc qu'on a placé le monde sur la terre? C'est les femmes qu'aurions du porter les chulottes et gouverner le pays. Mais quand j'y pense, comment on prendrait garde à nos p'tits bébés, ça m'fait peur. Imaginez vous un hoummes avec un chaw de tabac clans la bouche pour venir voir ça qui a clans le berceau! Et s'il attendait crier, il

lancerait une gadelle au bébé, il prendrait son éjullion pour le driver comme on mène des boeufs. Oh, laissez moi tranchille, ça me fait frémir, quanc vous m'parlez de vos bougre d'hommes pour soigner le bébé."31

Témoignage des demoiselles Desloges

Partout au Canada, les femmes de langue française s'affirment. Le Droit du 7 janvier 1916 rappelle un événement très important pour la communauté franco-ontarienne. Le règlement 17 promulgué en 1912 interdit l'enseignement de la langue française. La résistance s'organise.

"Les femmes sont à l'école Guignes : En dépit de la police, la foule de plus de 1,000 personnes, installe les Demoiselles Desloges dans leurs classes. M. Charbonneau a démissionné. [...]

Jusque vers l'heure de la classe, tout fut assez calme, mais vers les 8.30 heures, une grande foule de femmes, d'hommes et d'enfants, accompagnant les Demoiselles Desloges, sont arrivés à l'école Guignes pour entrer. [...] Une fois la première porte ouverte, ce ne fut plus qu'un jeu pour les hommes derrière lesquels il y avait une foule de mères de famille, d'enfoncer les trois autres portes et de pénétrer à l'intérieur de l'école.

Inutile de dire que les officiers de police ont tenté de toutes les manières d'arrêter l'avalanche et ils ont fait venir du renfort. Il y eut bientôt plus de 25 policiers, mais tout fut inutile, la foule était déjà maîtresse de la situation.

Les Demoiselles Desloges ont été placées dans leurs classes et toutes les violences des officiers de police ont été reçues par des violences. Un officier-de police qui a tenté de saisir une femme a reçu quelques coups qui l'ont convaincu qu'il était mieux pour lui de s'en aller. C'est ce qu'il a fait et tous les autres aussi. " (La voix de l'Ontario, sous la direction de Gaétan Vallière, de l'équipe Dopelfo, p. 10)

Témoignages des religieuses

Au Canada les luttes organisées autour des droits civiques et légaux ont été surtout l'apanage des groupes de femmes de langue anglaise. De leur côté les femmes de langue française ont su s'organiser très tôt pour se donner le support dont leur communauté avait besoin. Leurs luttes n'étaient pas organisées autour de l'obtention de droits ou de changement de lois, elles visaient surtout à remédier à des situations sociales et économiques déplorables. D'autre part, le fait que beaucoup de jeunes filles et de jeunes femmes entraient dans des communautés religieuses explique que l'engagement des femmes se soit fait selon un autre modèle que celui des anglo-protestantes.

Les congrégations religieuses de femmes témoignent des capacités d'organisation des femmes et de leurs habiletés à promouvoir la cause des femmes dans tous les domaines qui les concernent, les travaux de Micheline Dumont³², Naomi E.S. Griffiths³³, Robert Choquette³⁴ et Gaétan Vallières³⁵ nous aident à reconstituer le rôle des communautés religieuses.

Témoignages dans les chansons : île-du-Prince-Édouard

Il faut chercher les lieux d'affirmation des femmes de langue française ailleurs que dans les documents habituellement utilisés par les chercheuses et les chercheurs en histoire. C'est ainsi que Georges Arseneault en décrivant la place que l'Acadienne de l'île-du-Prince-Édouard occupait dans la chanson traditionnelle nous a montré que l'Acadienne s'intéresse à la politique et aux élections et cela bien avant d'obtenir le droit de vote.³⁶

À voir la liberté avec laquelle l'Acadienne s'exprimait au début du siècle on peut extrapoler sur la façon dont les femmes se voyaient dans la société. Le mythe de la passivité des femmes de langue française face à l'obtention de leurs droits est difficilement conciliable avec les paroles de ces chansons et la mémoire qui les entoure.

*"Qui est la cause que nous sont ici?
C'est les mauvais gens de notre pays.
Tout d'une bande
Contre les Acadiens
Et tous ensemble
Ils vivons de nos biens.
A peine (cueillons-nous) un grain
de blé
Il faut aussitôt aller leur porter.
Ces gens barbares
Sans aucune charité
N'ont point d'égard
À notre pauvreté.
I...]
Qui a composée la chanson
Voulez-vous en savoir le nom?
C'est la petite Julitte blanche et blême,
C'est Dieu qui la mit de même
N'en dites rien laissez-les comme*

elle est,
C'est le don que Dieu y a donné.
Si ma chanson n'est pas bien chantée
Je vous prie de m'excuser
Car Dieu donne à sa créature
À chacun selon sa nature,
Y en a qu'ont le don de bien chanter
Bien loi de là, moi j'ai passé. ¹³⁷

Témoignage de Jeanne Lajoie : Ontario

Les Canadiens et les Canadiennes de langue française organisent leurs luttes pour le maintien des écoles. Le Droit du 29 octobre 1923 souligne la fondation d'une école dite libre. Jeanne Lajoie en est l'héroïne.

29 octobre 1923

"Pour assurer à leurs enfants une instruction dans la langue de leurs ancêtres et pour protester efficacement contre les persécutions dont ils sont victimes, persécution qui s'est manifestée récemment par le renvoi de Mlle Jeanne Lajoie de l'école Saint-Jean-Baptiste, les Canadiens français de Pembroke viennent de décider d'organiser une école libre, si toutefois ils ne peuvent pas obtenir justice de la majorité de la commission scolaire. Le français comme l'anglais pourraient être enseignés aux petits Canadiens français que leurs parents sont décidés à ne pas laisser angliciser. Et cette classe sera sous la direction de la vaillante jeune fille qui a eu l'audace, la fierté et le patriotisme d'affirmer les droits des nôtres, à l'école confiée à la direction des RR. SS. De Saint-Joseph. [...]"

Toutes les démarches ont abouti à un échec complet, à un parti-pris manifeste. Lorsque les Canadiens français se sont présentés devant la commission scolaire pour obtenir le maintien de l'institutrice qui faisait leur affaire, la réponse était prête d'avance. C'était un refus péremptoire de reprendre Mlle Lajoie dont on qualifiait le patriotisme d'insubordination. Quand elle rendit publiques les menées sourdes faites contre elle, ce qui était d'ailleurs parfaitement son droit, puisqu'elle participait à l'administration d'une institution publique, on l'accusa d'avoir violé le secret professionnel. Les prétextes les plus futiles ont paru d'excellentes raisons à nos adversaires qui voient surtout en Mlle Lajoie l'institutrice à mentalité française qui cherche à inculquer aux enfants les préceptes et les leçons de notre langue, de notre histoire, sans négliger pour cela l'étude convenable de l'anglais. Ils sont la moitié dans la grande école et les chiffres pour l'école Saint-Jean-Baptiste sont de 175 enfants canadiens français et de 83 enfants irlandais." (La voix de l'Ontario, sous la direction de Gaétan Vallière, de l'équipe Dopelfo, p. 15)

Témoignage d'une femme de la Saskatchewan

Odyssée d'un couple de pionniers courageux qui se sont aimés et soutenus jusqu'à leurs derniers jours. ³⁸

[...] "Toute cette parenté était établie autour de Delmas. Comme ma mère était enceinte de 7 mois à son départ de Montréal, le rouli du train les a forcés de descendre à Winnipeg où

ma mère a accouché dans une clinique ou chez une sage-femme à Saint-Boniface, Manitoba, le 23 mars 1903: cette petitefille, c'était moi. Ils ont donc retardé leur voyage à North Battleford par la force des circonstances.

Unefois, mon père était à son travail à Delmas, et ma mère a vu passer un lot de billots sur la rivière. Elle a pris la chaloupe et après m'avoir couchée au fond, elle et un petit métis, Maurice (qu'un missionnaire avait confié à mes parents; il avait 7 ou 8 ans) ont ramené au bord de la rivière tous les billots flottants qu'elle a été capable de récupérer, les attachant avec tout ce qu'elle pouvait trouver de corde (même ses jarretières qu'elle m'a dit). Elle était fière de ses prouesses jusqu'au moment où un inspecteur est venu lui dire que ce bois appartenait à une compagnie; c'était un "beam" (une bime) qui avait cassé et la compagnie voulait récupérer tout ce qu'elle pouvait. En voyant le désespoir de ma mère d'avoir tant travaillé pour rien, l'inspecteur a eu pitié d'elle et lui a dit de scier les bouts des billots marqués et de les garder. Quand mon père est revenu, elle lui a dit : "regarde le beau bois que je t'ai ramassé pour construire ta grange"

[...] Une autrefois, mon père était encore parti travailler à l'extérieur, et ma mère déplorait qu'il n'arrive pas assez tôt et le grain se perdait en "vailloches" sur le terrain. La soeur de mon père était chez nous. Elle ont pris un "buggy" et un "express", elles ont attelé les chevaux et rentré à elles deux presque toute la récolte. Des amis de mon père qui passaient en train au bout de notre terre avaient

dit à mon père quand ils sont arrivés à Delmas : "savais-tu que tu avais des hommes qui ramassent le grain chez vous"? Mon père leur a répondu: c'est ma femme et ma soeur. Ils ont répondu : bien non, ils étaient en pantalons. De répondre mon père : "si vous pensez que ma femme a peur de mettre des culottes, vous ne la connaissez pas bien; moi, je ne suis jamais surpris de rien au sujet de ma femme". Il leur racontait qu'en revenant de la messe le dimanche, elle prenait des courses avec un certain monsieur Duhaime qui pensait avoir un meilleur cheval que le sien : elle gagnait toujours; une vraie "daredevil"."

Témoignage de femmes du nord de l'Ontario

Texte tiré des "Pionnières de chez nous"³⁹ d'après une entrevue avec Hélène Joly-Quesnel

"Je suis née le 20 mai 1909 à Hanmer, dans la deuxième concession du canton de Hanmer à la maison paternelle, fille de Joseph Joly et de Rosina Lepage. Je fus baptisée en l'église St-Jacques de Hanmer par le Père Roy. [...]

J'aidais mon père aux travaux de la ferme en tout temps et en tout lieu. Je l'accompagnais à son chantier d'Ella Lake appelé alors Lac Jaune. Il y coupait du bois pour le faire scier ensuite en planches au moulin Lalonde et pour en faire du bois de grange. Je skiddais avec la jument et lorsqu'on chargeait les billots sur la sleigh, mon père les prenait par le gros bout et moi le petit. Ensuite mon père partait

pour Hanmer avec la charge, et moi je restais seule à son camp de bûcheron loin de toute civilisation, attendant son retour pour reprendre le travail. J'avais alors douze ans et je n'étais pas trop brave quand je couchais seule au camp. Les ours venaient gratter à la porte et le soir je m'endormais aux hurlements des loups. J'avais toujours à la portée de la main ma hache et mon grand couteau.

Ma mère était sage-femme. Elle aida à mettre au monde une centaine d'enfants dans la "deux" de Hanmer et dans le village. Ma jeunesse se passa à aider mes parents sur la ferme, surtout à mon père qui était maladié. Aussi, ces durs travaux me rendirent une femme musclée et aussi forte qu'un homme.

En 1929, je tombai en amour avec un joli garçon Wilfrid Quesnel, né à Pointe-aux-Chênes au Québec et qui demeurait à Hanmer depuis l'âge de onze ans. Il avait fait la guerre de 1914-1918. Le mariage eut lieu le 7 août 1929 et fut célébré par le Père Bourgeois en l'église St-Jacques.

Nouveaux mariés, nous sommes restés sur la terre de mes parents, les gardant avec nous jusqu'à leur mort; c'était la tradition du temps. Mon premier enfant, Thérèse, fut mis au monde avec l'aide de ma mère et est née à la maison. Les cinq autres furent mis au monde avec la présence du médecin : Emeril, Florence, Jeannine, Berthe et le dernier, Guy, est mort à l'âge de 4 1/2 mois d'une infection de l'intestin.

Mon époux travaillait sur la ferme, mais souvent il devait travailler en dehors pour subvenir aux besoins de la famille. Alors je devais vaquer aux travaux de la ferme. Je me levais à quatre heures du matin pour soigner les animaux, traire les vaches, passer le lait au séparateur et ensuite préparer mes enfants pour l'école. J'allais même en automne ramasser les patates sur les fermes avoisinantes.



1^{er} groupe de la section Sault-Ste-Marie

J'aidais aux foins et aux récoltes.

J'étais une experte pour labourer. J'ai débuté en labourant avec des boeufs. Je participai plusieurs fois aux concours de labour organisés par le cercle agricole local. En 1945, j'eus la gagnante d'un concours de labour avec chevaux.

Portrait d'Agnès Thibeault-Labelle (1879-1951)⁴⁰

[...]

"Ma mère suivait avec ses enfants et devint alors cuisinière de chantiers, suivant dans les traces de sa mère. Quelquefois il fallait traverser des lacs ou rivières en "scow". Ma mère faisait la cuisine pour des groupes de 20 à 75 hommes avec l'aide de ses filles Marie-Anne, Aida et de la femme à Jos., Simone. La deuxième fille, Mabel, tenait les livres pour son père. Ma mère était une fern me forte physiquement; elle levait facilement un quartier de boeuf sur son épaule ou un sac de farine de cent livres pour le vider dans la huche. Il lui arrivait de cuire son cent livres de farine par jour en pains et en pâtisseries quand le nombre de pensionnaires l'exigeait.

[...]

Il fallait bien trinquer un peu dans le temps des fêtes mais c'était le temps de la prohibition et fabriquer du "moonshine" était un peu dangereux. Marcellin, homme ingénieux, se trouva un moyen de se procurer un petit coup à boire. Il allait voir le docteur de Capreol et se faisait donner deux prescriptions d'alcool pour ses rhumatismes. Il allait faire remplir ses prescriptions à la pharmacie. Il diluait ensuite cet alcool avec du vin pour faire deux gallons de caribou. On prenait une couple de coups durant la veillée, mais personne n'était ivre à la fin de la soirée."

Nous avons terminé cette section avec des descriptions de la vie de certaines femmes à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Nous avons constaté que les femmes de la diaspora canadienne-française faisaient montre de courage, de force mais aussi d'un

côté non conventionnel souvent occulté par les récits officiels. Ces femmes seront approchées par la Fédération des femmes canadiennes-françaises à partir des années vingt et nous verrons ensuite le développement de la Fédération.

Les extraits que nous avons choisis voulaient rappeler aux lecteurs et aux lectrices que la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises plonge ses racines dans une communauté au passé identique, un passé où les femmes comme les hommes avaient déjà fait leurs preuves.

Références

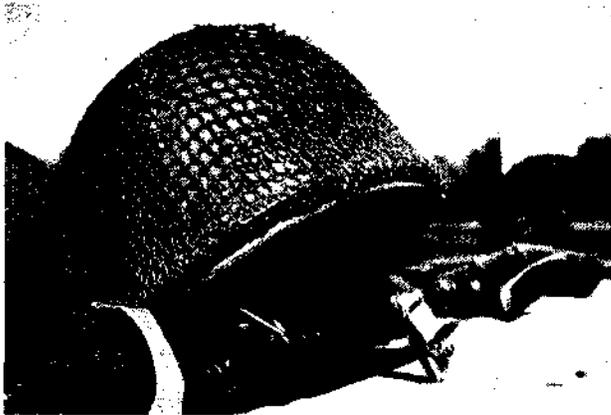
- 1 Beaumont J., Bertrand K. et Cadieux M (1989) *"Répertoire numérique détaillé du fonds de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises"* Document de travail du centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa, 210 p.
- 2 Ouvrage collectif (1980) *"On y était... nous y sommes"* trousse historique des francophones de l'Ouest. Publié par la Fédération des jeunes canadiens-français. Ottawa. 35 fiches
- 3 Hémon, Louis (1980) *"Maria Chapde/aine"*. Ed. Boréal Express. 216 p.
- 4 Desjardins, M. (1983) *"Historique de la FFCF de 1914 à nos jours"* Ottawa, 1983. 38 pages.
- 5 Painchaud (1975) *"Dictionnaire biographique du Canada"* Tome III, 1741-1770. 1974.
- 6 Painchaud (1975) *"Dictionnaire biographique du Canada"* Tome III. 17-41-1770, 1974.
- 7 Maillet, A. (1979) *"Pélagie-la-chabrette"* Ed. Leméac, Ottawa. 351 p. p.112-113 et 268-269.
- 8 Roy, G. (1984) *"La détresse et l'enchantement"* Ed. Boréal Express, Montréal, 505 p., p.25. 26, 28, 30 et 31.
- 9 Arsenault, G. (1987) *"Les Acadiens de l'île : 1720-1980"* Ed. d'Acadie, Moncton, 296 p.

- 10 Painchaud (1975) *"Dictionnaire biographique du Canada"* Tome 111. 1741-1770, 1974.
- 11 Barbezieux, A. (1927) *"Le Canada héroïque et pittoresque"* in Vallières G. (1980) *"L'Ontario français par les documents"*. Ed. Études vivantes. Montréal. Paris 280 p.
- 12 Thériault, L. *"Les temps forts de l'Acadie : 1763-1980"* in Lapointe J. et Leclerc A. *"Les Acadiens, état de la recherche"* Association des collègues communautaires, Coll. Perspectives. Québec 1987, 259 p. p.14-28.
- 13 Arsenault, G. (1987) *"Les Acadiens de l'île : 1720-1980"* Ed. d'Acadie. Moncton, 296 p.
- 14 Savard, P. et Vallières, G. (1980) *"La voix de l'Ontario (1913-1921) extraits et guide d'utilisation"* Ed. Études vivantes, coll. L'Ontario français. Montréal, Paris, 24p, guide 4(p), p11
- 15 Choquette, R. (1980) *"L'Ontario français, historique"* Ed. Études vivantes, coll. L'Ontario français, Montréal. Paris, 272 p. p.133.
- 16 Thériault, L. op. cit.. p.150.
- 17 *Dialogue entre un Acadien et un Canadien-français au sujet de certaines questions soulevées par une lettre de Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax.* Imprimerie L.J. Deniers et Frère, Québec 1889. 32p. pp 6-7.
- 18 Arsenault, G. op. cit., p.150.
- 19 Thériault, L. op. cit., p. 18.
- 20 Arsenault op. cit.. p.153-154.
- 21 Savard, P. et Vallières, G. op. cit. p.3.
- 22 Savard, P. et Vallières, G. op. cit. p.2.
- 23 Gérin, P. et Gérin, P.M. (1982) *"Marichette : lettres acadiennes 1895-1898"* Édition commentée Ed. Naaman Sherbrooke 296 p., p.73.
- 24 Painchaud (1975) *"Dictionnaire biographique du Canada"* Tome III, 1741-1770, 1974.
- 25 Collectif Cléo (1982) *"L'histoire des femmes au Québec, depuis quatre siècles"* Ed. Quinze, coll. Idéelles, Montréal 521p. p.153
- 26 Collectif Cléo, op. cit. p.152-155.
- 27 Collectif Cléo. op. cit. p. 154.
- 28 Cardinal, L. et Coderre, C. (1990) *"Pour les femmes : éducation et autonomie" La place des femmes francophones hors Québec dans le domaine de l'éducation au Canada.* Publié par le Réseau national d'action-éducation des femmes, Ottawa, 125 p.
- 29 Tulloch, E. (1985) *"Nous, les soussignées"* Un aperçu historique des femmes du N.-B. 1784-1984. Publié par le Conseil Consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick, 151 p. p.5.
- 30 Gérin, P. et Gérin P.M., op. cit. (p.52-53, 72-73).
- 31 Gérin, P. et Gérin P.M., op. cit. (p 105).
- 32 Dumont, M. et Fahmy-Eid, N. (1983) *"Travailleuses et maîtresses d'école"* Ed. Boréal Express. Coll. Études et histoires du Québec, 415 p.
- 33 Griffiths, N. (1987) *"Les femmes en Acadie : un survol historique"* in Lapointe, J. et Leclerc, A. op. cit. p. 170-186.
- 34 Choquette, R. (1980) op. cit.
- 35 Vallières, G. (1980) op. cit.
- 36 Arsenault, G. (1983) "Canadian Folk Music Journal" revue de musique folklorique canadienne. Publié par la Société canadienne de musique folklorique, vol. 11 27 p.
- 37 Arsenault, G. (1983) "Canadian Folk Music-Journal" revue de musique folklorique canadienne. Publié par la Société canadienne de musique folklorique, vol. 11 27 p.
- 38 Fonds Pauline Daoust Papineau : Société historique de la Saskatchewan - Saskatchewan Archives Board, acc no R80-287 Coll. no R. 500-78. File no 1.
- 39 *Pionnières de chez nous...* recueil présenté par la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises de la Paroisse St-Jacques de Hanmer, Ont. Document historiques no 76 & 77 de la Société Historique du Nouvel-Ontario 1982, pp. 143-144.
- 40 *Pionnières de chez nous...* recueil présenté par la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises de la Paroisse St-Jacques de Hanmer, Ont. Document historiques no 76 & 77 de la Société Historique du Nouvel-Ontario 1982.

UNE INSTITUTION DE LA DIASPORA, LA FÉDÉRATION DES FEMMES CANADIENNES-FRANÇAISES.

Lorsque les Canadiennes de langue française se sont installées dans les provinces anglaises du Canada, elles ne connaissaient pas d'autre forme d'organisation que celles qu'elles avaient connues au Québec.

Il y avait les congrégations mises sur pied par le clergé. Adolescente, on était *Enfant de Marie*, puis arrivée à l'âge adulte, on devenait *Dame de Sainte-Anne*. Pour les plus religieuses, il y avait bien le *Tiers Ordre de Saint-François*. Pour celles qui voulaient entrer dans la lutte pour la tempérance il y avait les cercles *Jeanne d'Arc*. Les *Cercles de fermières* existaient sous leur forme anglaise, les *Women's Institute*.



Une association créée comme oeuvre de guerre 1914-1918; 1939-1945

Il y avait les associations patriotiques comme la *Société Saint-Jean-Baptiste*. Mais alors que les Anglaises avaient l'*Ordre des filles de l'Empire* (*Daughters of the Empire*), les *Homemakers Club*, et que les Irlandaises catholiques avaient *The Catholic Women's League*, les Canadiennes françaises vivant dans les provinces anglaises n'avaient pas

d'associations qui leur étaient propres. Souvent elles faisaient partie d'associations de langue anglaise.

Lorsqu'en 1914, le duc et la duchesse de Connaught firent appel à la générosité des Canadiens pour aider les populations européennes victimes de la guerre, on nota que les Canadiennes-françaises vivant à l'extérieur du Québec n'étaient pas organisées. Madame Marchand décida de répondre à l'appel et c'est ainsi que prit naissance en 1914 un regroupement de dames canadiennes-françaises qui devait en 1918 devenir la *Fédération des femmes canadiennes-françaises* et en 1985 la *Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises*.

D'UNE GUERRE À L'AUTRE 1914-1945

L'association des dames canadiennes-françaises (1914-1918)

Le *Droit* du 14 octobre 1914 annonce un concert organisé par des *Dames canadiennes-françaises* au profit de la Belgique ruinée. Rappelons que la Grande-Bretagne était entrée en guerre le 4 août 1914 lorsque les troupes allemandes, en pénétrant sur le territoire de la Belgique, n'avaient pas respecté la neutralité de la Belgique. Le parlement canadien se joignit à l'Angleterre et dès le mois d'octobre, un bataillon canadien traversait l'Atlantique.

Au Canada, les démarches pour recueillir des fonds s'organisent. Madame Marchand lance un appel aux femmes canadiennes-françaises de la région d'Ottawa. Des sommes d'argent sont

rassemblées qui permettent d'équiper un vaisseau-hôpital, puis, on recueille des fonds pour des ambulances, et on se penche sur les secours à envoyer aux soldats canadiens. Des volontaires canadiens partent pour le front. Des Canadiens-français du Québec, Henri Bourassa en tête, s'opposent à cette guerre qu'ils considèrent une guerre de l'Empire et non une guerre canadienne.

Alors que la population est divisée au sujet de la conscription de 1917, les femmes canadiennes-françaises de la région d'Ottawa fournissent un effort de guerre en envoyant des layettes, des chaussettes et en faisant des levées de fonds pour les soldats, pour le fonds de secours de Belgique et pour le Secours national de France.

En 1916, ces femmes, déjà organisées pour envoyer des secours en Europe, avaient pris l'initiative d'agir comme la Croix-Rouge. Elles aident les victimes des incendies qui surviennent dans le Nord ontarien. Elles recueillent des vêtements qui sont expédiés à Hearst et à Cochrane. Pendant la crise des écoles bilingues de l'Ontario, qui a commencé en 1912 avec le règlement 17 et qui se continuera jusqu'en 1927, les femmes monteront la garde devant les écoles afin d'empêcher qu'on en ferme les portes, elles assureront le chauffage des écoles.¹ Puis c'est l'expédition de dons aux victimes de la tragédie d'Halifax. Le dévouement des dames canadiennes-françaises va de l'aide aux communautés canadiennes à l'expédition de centaines de colis aux soldats outre-mer.²

Jusqu'en 1917 l'association fonctionnera sans charte. Mais une loi l'empêchera à partir de 1917 de prélever des deniers publics pour les oeuvres de guerre, il lui faut donc incorporer l'association qui

prendra, à la suggestion de Mgr Forbes, évêque d'Ottawa, le nom de Fédération des femmes canadiennes-françaises.³

De 1914 à 1918, les Dames canadiennes-françaises se réunissaient surtout à Ottawa. Les membres honoraires portaient des noms prestigieux, Lady Laurier, le Duc et la Duchesse de Connaught.



Une oeuvre de type Croix-Rouge

Il s'agissait d'une organisation de femmes de l'élite qui consacraient leurs loisirs aux oeuvres de guerre et aux oeuvres de bienfaisance dans la pure tradition de la bourgeoisie de l'époque : collecte de vêtements, concerts, bazars, déjeuners-bénéfices, cérémonies commémoratives, levées de fonds, etc. Les activités de l'association se faisaient en grande partie dans la région d'Ottawa .

Au moment d'incorporer l'association, on ajouta des objectifs patriotiques. C'est ainsi, qu'influencées par le nationalisme canadien-français, les membres fondatrices firent en sorte que les lettres patentes⁴ comprennent des objectifs plus larges que les seules oeuvres de bienfaisance, on mentionnera l'amélioration des conditions sociales des Canadiens français. De plus, on remarquera

que dans les lettres patentes, il n'est fait nulle part allusion au caractère confessionnel de l'association. On ne fait pas mention de l'Eglise catholique, ni des paroisses ni même des écoles. Par contre on parle d'oeuvres sociales et culturelles : cours, conférences, leçons d'art ou de sciences ménagères, agricoles, etc; on souligne le besoin de créer des lits clans les hôpitaux, les hospices et les orphelinats pour l'usage des membres de la société, ou pour les familles des soldats, ou des pauvres.

C'est à l'article K des lettres patentes que la nouvelle association introduit l'objectif qui lui permettra ensuite de travailler avec une plus grande marge de manoeuvre :

"Souscrire et payer toute somme d'argent que la compagnie jugera nécessaire ou convenable au (sic) Fonds patriotiques, aux différentes sociétés de la Croix-Rouge, aux fonds de secours légalement incorporés ou enregistrés suivant les lois du Dominion pour venir en aide aux



Une association créée suite à la demande de la femme du Gouverneur général en 1914

*victimes de guerre tant dans l'Empire Britannique que dans les pays alliés, et en général à toute institution charitable dont le but est l'amélioration des conditions sociales chez les Canadiensfrançais; "*⁵

Les lettres patentes soulignent que le bureau de direction de l'association peut former des sections clans divers endroits suivant qu'il le juge à propos. Tout membre de la compagnie devra appartenir à l'une de ces sections. Que chacune de ces sections devra élire un bureau de direction local pour la régie interne des sections. Les premières directrices de l'association désirent décentraliser le pouvoir mais elles entendent donner au bureau de direction de l'association un droit de regard sur l'ensemble des opérations :

*" Que toute personne désirant être admise à faire partie de la société devra en faire la demande à l'une des sections et le bureau de direction de cette section devra statuer sur cette demande d'admission. Toute élection d'un membre ainsi faite par le bureau de direction d'une section locale sera sujette à revision dans un délai de quinze jours par le bureau de direction de la compagnie. "*⁶

Dès 1918, la Fédération s'était donné les moyens de réaliser l'expansion qu'elle voulait se donner.

La période qui s'étend de 1914 à 1918 voit les débuts de l'association. Les lettres patentes sont demandées par Almanda Marchand, Alphonsine Laframboise, Mathilda Roberge Allard, Alida Bélanger, Marie Louise Major, Clara Parent, Yvonne Coutu, Béatrice Belcourt, Gabrielle Leduc, toutes de la Cité d'Ottawa et Rose Olivier-Archambault de la cité de Hull. Les

premières directrices ou directrices provisoires sont : Almanda Marchand, Alphonsine Laframboise, Mathilde Roberge-Allard, Marie-Louise Major, Yvonne Coutu, Rose Olivier-Archambault et Alida Bélanger. Il s'agit de femmes de la bourgeoisie de la région de la capitale fédérale et l'association est née d'une demande de la femme du gouverneur-général du Canada. Voilà une association de bienfaisance très influencée par la politique. Les organisatrices continueront d'évoluer dans les sphères de la politique civile et religieuse alors que leurs membres (les femmes des sections) seront mobilisées pour fournir les services demandés.

La fédération des femmes canadiennes-françaises de 1918 à 1945

De 1914 à 1945, la Fédération poursuit ses buts :

1. conserver la culture française et la foi catholique
2. travailler à l'épanouissement de la femme canadienne-française dans les domaines de l'éducation scolaire et familiale, de l'économie, de la culture et de la politique;
3. promouvoir la bonne entente entre les groupes ethniques du Canada.

En 1918, la Fédération recueille de l'argent pour la Croix-Rouge, pour la chapelle du couvent des soeurs du Précieux Sang à la mémoire des soldats défunts.

En 1920, la Fédération aide à l'établissement à Ste-Adèle d'une maison de repos pour les anciens combattants en donnant de l'argent à l'association

"Sacs au dos". Elle ramasse des fonds pour l'Hôpital général d'Ottawa. En 1921, des secours sont envoyés aux sinistrés d'Aylmer et d'Haileybury. C'est à la réunion du 13 septembre 1921 que Madame Marchand⁷ raconte que "ce dernier [Mgr Landrieux] a promis d'envoyer du blé qui pousse sur les tombes des Canadiens-français en France, afin que ce blé soit semé dans un jardin d'une communauté religieuse, dans le but d'en faire des hosties". En octobre 1921 le curé de Courcelette écrit à la Fédération et envoie le blé. En novembre de la même année, la Fédération reçoit le blé, et au printemps suivant le blé est semé dans le terrain d'une communauté. Voilà l'histoire abrégée du blé de Courcelette tel que raconté dans un historique de la FFCF, conservé dans les archives de la Fédération. En 1923-1924, la FFCF s'affilie au Conseil canadien de la sauvegarde à l'enfance; Madame Marchand devient membre de l'exécutif de cette société.

En 1928, Madame Marchand participe à la Fédération nationale des Alumnae catholiques; elle participe, en 1928, à la conférence des juges de la Cour juvénile du Canada pour l'amendement de l'Acte des jeunes délinquants. En 1929, la FFCF prête son appui au comité chargé de demander aux autorités provinciales de l'Ontario, la modification des lois scolaires se rapportant aux taxes prélevées par les Corporations d'utilité publique afin qu'une juste proportion de ces taxes soit payée aux écoles séparées de la province. En 1930, la FFCF s'affilie à l'Union internationale des Ligues féminines catholiques. Cette année-là, la Fédération recueillera des fonds pour les sinistrés de Masson. C'est la grande crise, on fait des dons aux Églises; à Noël, la FFCF sert le souper aux chômeurs qui vont se loger au poste de police ou à l'Armée du

Salut. Toutes les sections d'Ottawa servent plus de 100 repas par jour clans la semaine du 22 au 29 décembre 1930. En 1931, la FFCF appuie l'Association d'Éducation de la Saskatchewan clans sa lutte contre la persécution des catholiques canadiens-français. En 1932, la FFCF accepte de faire partie du comité de secours aux affligés du sud de la Saskatchewan. Ce comité a été formé pour venir en aide aux Canadiens français des Prairies qui sont clans le plus grand dénuement, suite aux récoltes manquées. Il y aura expédition de légumes et d'aliments vers l'ouest.

Préoccupée d'être présente sur tous les fronts, la présidente de la Fédération s'implique dans la polémique qui entoure les quintuplées Dionne. Elle se rend à Callander en mars 1935. La FFCF obtiendra la nomination d'une institutrice de langue française. Mlle Vézina d'Ottawa est choisie pour enseigner aux quintuplées Dionne. La Fédération s'oppose au Bill Croll. Malgré les protestations, "The Dionne Quintuplet Guardianship Act of 1935" est voté.



Les quintuplées Dionne

La FFCF appuie la campagne en faveur de l'Institut Jeanne d'Arc. Mlle Aubry, trésorière générale de la Fédération depuis ses débuts est co-fondatrice de cet Institut destiné aux jeunes filles. En 1934, la FFCF appuie, à la demande de la Canadian Federation of University Women, la nomination de Helen McWorchy au poste sénatorial vacant de l'Ontario. En 1935, une conférence sur la protection des travailleuses est donnée sous les auspices de la FFCF par Marguerite Thibert, docteure es lettres. Elle est remerciée en anglais par Charlotte Whitton, première correspondante canadienne à la Ligue des Nations. En 1937, les Guides et les Jeannettes s'affilient au comité central de la Fédération.

Puis à l'approche du deuxième conflit mondial, la Fédération se prononce en faveur de la paix et du désarmement. Pendant la deuxième guerre mondiale, la Croix-Rouge fait appel aux femmes de la Fédération.

De 1940 à 1945, la FFCF contribuera encore une fois aux oeuvres de guerre, elle participera à la vente des certificats d'épargne de guerre, elle participera à l'achat d'une ambulance militaire. Elle s'occupera de l'Aide à l'enfance : distribution de carnets de rationnement, cueillette de fonds pour envoyer du lait aux enfants d'Europe. Pendant toute cette époque, les membres de la FFCF continueront de soutenir les soldats, leurs familles par des dons en argent ou en espèces (vêtements, bonbons, nourriture) ou en prières (messes et cérémonies commémoratives).

Rappelons que la Fédération s'est donné une tradition, à chaque année il y a un pèlerinage à la Grotte de Lourdes d'Eastview (maintenant Vanier) et en novembre on souligne le jour du Souvenir.

En même temps qu'elle se dévoue sans relâche, la Fédération se donne une organisation solide et elle calque son expansion sur la migration des communautés canadiennes-françaises dans les provinces anglaises : Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Colombie-britannique.

La structure de l'organisation

Dès ses débuts, la Fédération se donne une structure fédérative avec un bureau de direction à Ottawa et des sections partout où il y aura des membres. La Fédération est centralisée à Ottawa, les femmes qui veulent devenir membres doivent faire partie d'une section et elles sont acceptées après approbation du bureau de direction de la section et du bureau de direction de la société. Chaque section possédera clone un bureau de direction local et l'admission des membres, faite par le bureau local, sera ensuite sanctionnée par le bureau national.

Les statuts et règlements de la Fédération reflètent le mode d'organisation de l'époque. On dote l'association d'une sainte patronne, Sainte Jeanne d'Arc; d'une devise, Pour nos Foyers; d'un aumônier national et d'un aumônier dans chaque section.

Aux buts généraux s'ajouteront des buts particuliers. Bref, née de la réponse à une demande formulée par les autorités civiles, l'association va se donner une structure influencée par la culture religieuse et cléricale de l'époque.

On note dans un des recueils des Statuts et règlements de la Fédération que c'est le 19 novembre 1920 que Sa Grandeur Monseigneur Charles-H. Gauthier, Archevêque d'Ottawa, a bien voulu

donner son approbation aux constitutions de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

Dès 1920, la Fédération avait donc obtenu des autorités civiles par ses Lettres patentes le droit de mener ses activités sur tout le territoire du Canada et elle avait obtenu l'approbation des autorités religieuses pour tenter d'organiser dans chaque paroisse les femmes catholiques de langue française.



Les guides et la FFCCF

Les femmes de la Fédération avaient très bien compris qu'il leur fallait s'appuyer sur le pouvoir en place pour mener leur action. On verra apparaître sur le papier à en-tête de la Fédération en 1926 les noms des personnes suivantes :

Patrons d'honneur :

S.G. Mgr J. M. Emard, Archevêque d'Ottawa. S.G. Mgr A. Béliveau, Archevêque de Saint-Boniface. S.G. Mgr F. Couturier, Evêque d'Alexandria. Mgr A.-A. Cherrier, P.A., L.L.D. de Winnipeg. Mgr J. Leterme, V.G. de Victoria. R.P. CH.-E. Paquette, O.M.I. Chapelain général

Patronesse d'honneur :

S. E. Lady Byng de Vimy

Patronesses :

Lady Gouin, Mme Cauchon

Présidente honoraire :

Mme L.-P. Brodeur

Présidente générale

Mme P.-E. Marchand décorée par le Gouverneur Belge, 1^{ère} Vice-présidente, Mme M. Lachaine, 2^{ème} Vice-présidente, Mme P.-E. Parent, Secrétaire-archiviste, Mlle Alice Bélanger Secrétaire-correspondante, Mlle Yvonne Baudry, A.R.R.C. Médaille d'honneur Vermeille, Trésorière, Mlle R.A. Aubry.

Des questions de structure et d'organisation se posent à la présidente-fondatrice Madame Marchand lorsque, en 1928, la Fédération s'étend vers l'Ouest. Nous avons retrouvé une copie dactylographiée qui permet de voir comment Madame Marchand voit le développement de la Fédération et quelle est son opinion sur la professionnalité de l'organisme et les relations que les membres sont appelées à entretenir avec les autres associations.

Lettre⁸

Ottawa, 20 mars, 1928.

Madame Baudry, Secrétaire, Section de Winnipeg, Man.

Chère Madame,

Il m'a fait plaisir de recevoir votre lettre du onze courant et de constater combien nos membres, à Winnipeg, ont toujours à coeur les intérêts catholiques et canadiens-français.

Vous me demandiez au plus tôt une réponse, au sujet de la question de la nomination d'une présidente provinciale, et je m'empresse de la faire, espérant que ma réponse sera bien interprétée par toutes les membres de la section.

Comme vous le savez, Madame, notre société est relativement jeune et à mesure que nous constatons qu'il se fait des progrès c'est à nous de les encourager par tous les moyens possibles. Lorsque la Fédération fut fondée, les sections seules étaient mentionnées dans la constitution, car il fallait faire naître avant de pouvoir prétendre ou espérer faire davantage.

Nous avons pensé qu'il serait dans l'intérêt de la Fédération de demander à la première présidente d'une section, qui serait aussi la première fondée dans une province, lorsqu'elle sortirait de charge, si le temps et les circonstances le lui permettent, de vouloir bien se charger de faire de l'organisation dans la province, et même ailleurs si elle le peut. Cette question sera soumise à l'assemblée annuelle cette année.

Madame Moissan, la présidente sortant de charge à Winnipeg, ayant donné preuve d'un dévouement extraordinaire

et ayant mérité - comme vous me le disiez vous-même, dans votre lettre me donnant le résultat de vos dernières élections - que vous la choisissiez comme présidente honoraire de la section de Winnipeg. J'ai pris sur moi, comme fondatrice et présidente générale, de lui demander de vouloir bien continuer son intérêt à l'oeuvre que nous avons toutes à coeur de voir vivre, longtemps après que nous serons disparues et oubliés, en fondant des sections dans la province.

En même temps que je lui écrivais je vous ai écrit et fait part de ce que je lui demandais, en vous priant de tâcher de la persuader d'accepter, étant certaine que Madame Dubuc Boswell et toutes les membres de votre section seraient heureuses de me seconder. Voilà! D'après votre lettre je crains que la chose ne soit pas bien comprise. Veuillez, s'il vous plaît, lorsqu'il vous sera possible, me laisser savoir l'opinion de l'assemblée, après lecture de ma lettre.

Quant au programme de Madame Dubuc Boswell, je le trouve splendide. En effet dans les provinces anglaises la situation est bien autre que dans Québec. C'est pourquoi il est absolument nécessaire que nous restions groupées, unies, et toujours à l'avant-garde.

J'approuve votre idée de la formation de différents comités, ce qui rendra la tâche plus facile à toutes.

Recommandez bien cependant au comité de recrutement de ne pas admettre de non-catholiques ou de non-pratiquantes, car ce serait cause de malheur à notre société pour plus tard. Nous pouvons travailler en harmonie avec les sociétés neutres dans l'intérêt du bien commun, mais elles ont leurs sociétés et nous ne pouvons absolument pas les admettre

clans nos rangs, car immédiatement et avec raison, l'autorité ecclésiastique nous refuserait son appui. Cela ne nous empêche pas d'avoir comme vous le dites, des représentantes auprès des sociétés anglaises. Vous affilier à la Survivance Française, attirer les Canadiens français vers le Manitoba et enfin tout le reste de votre programme, c'est continuer le travail des missionnaires, des évêques, et des grands hommes d'État dont la mémoire est écrite en lettres d'or clans l'histoire de l'ouest canadien et rien ne peut être plus beau que la mission (car c'en est une) que vous choisissiez, et soyez certaine que Dieu vous en bénira.

Je laisse à la secrétaire correspondante et à la trésorière générale de vous écrire et vous donner les renseignements au sujet de l'assemblée annuelle, qui aura lieu à la fin d'avril et à laquelle nous serions heureuses de voir une délégation du Manitoba.

Avec l'assurance de mon entier dévouement,

Veillez me croire. Madame,

Sincèrement à vous.

COPIE

signé : AWMarchand

(Mme P.E)

En 1935, la section de Winnipeg contestera les droits du Bureau central de toucher la moitié des cotisations. Les membres de la section de Winnipeg, née de la fusion des sections de Saint-Boniface et de Winnipeg, décident d'envoyer seulement 10% de leurs cotisations. L'aviseur légal, monsieur Paul Leduc, rendra un avis défavorable à la section, il proposera que la section de Winnipeg se plie aux exigences de la constitution et envoie 50% des cotisations. Devant cet avis, la section de Winnipeg refusera de se conformer à la constitution, elle quittera les rangs de l'Association. C'est alors que l'on remplace la présidente de la section. En 1936 et en 1940, le journal de Winnipeg "la Liberté" publiera en détail le rapport de la section de Winnipeg. Jusqu'en 1941, Madame Marchand se préoccupera de la section de Winnipeg. En 1941, une autre section, celle de Buckingham devra cesser ses activités à cause de conflits avec le Bureau central.⁹ Bref, la direction de la Fédération n'est pas de tout repos pour la présidente générale!

En 1918, les statuts et règlements stipulent que les pleins pouvoirs sont donnés au Bureau central car le conseil d'administration national ne se réunit qu'une fois l'an. Toutes les décisions peuvent être prises par l'exécutif, y compris la modification des règlements, à condition que ces modifications soient entérinées au moment de l'assemblée générale annuelle. La marge de manoeuvre des sections est limitée par le Bureau central de la société à Ottawa.

Il est important de remarquer que, dès les débuts, les dirigeantes de la Fédération ont considéré la région d'Ottawa comme ayant un statut particulier. Cela s'explique facilement. L'association y a

pris naissance, et, à l'époque, les distances sont onéreuses à franchir encore plus que de nos jours. Il faut ajouter à cela que la présidente a ses entrées dans le monde politique et religieux de la Capitale, elle est membre de plusieurs organisations qui ont leur siège social à Ottawa. Bref, la personnalité de la présidente-fondatrice Madame Marchand et son engagement dans des activités reliées à la Croix-Rouge orientent la Fédération vers un type d'activités (affiliation, participation à des congrès, etc) qui distingueront les sections de la région d'Ottawa des autres sections. Les membres des régions éloignées de la Capitale sentiront toujours une différence lorsqu'elles viendront aux assemblées annuelles. Dans les débuts, il n'y a des sections qu'à Ottawa, Eastview (Vanier), Cornwall, Toronto et Alexandria. L'association sera dirigée à toutes fins pratiques par les sections d'Ottawa. Cette tradition se maintiendra jusqu'en 1975. Dans les statuts et règlements on verra que jusqu'en 1975 le Conseil d'administration de la Fédération était composé des membres suivants : "une présidente, trois vice-présidentes, une secrétaire générale ou administrative, une secrétaire-archiviste, une trésorière et des conseillères qui sont de droit la présidente et la secrétaire de chacune des sections de la région d'Ottawa."¹⁰

Dès les débuts de la Fédération, les sections et le bureau national ont un développement différent. Dans notre historique de la Fédération, nous avons retracé le passé de la partie nationale de la FFCF. Chacune des sections de la FFCF aurait pu faire l'objet de sa seule histoire, mais les limites et l'orientation de notre recherche ne nous ont pas permis de parler de l'histoire des sections de la FFCF.

L'expansion de la Fédération vers l'Ouest

De 1918 à 1945, la Fédération se consacre non seulement aux oeuvres de bienfaisance telles que mentionnées dans l'Album-Souvenir de 1964 : Anciens combattants, Ordre des infirmières de Victoria, Orphelinats St-Joseph et Ste-Thérèse, Institut des sourds et muets, Perley Home (invalides de langue française), Société canadienne protectrice de l'enfance, les écoles séparées bilingues, l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, les hôpitaux de la Miséricorde et Général, les Charités fédérées, la Caisse de bienfaisance, le Conseil canadien du bien-être, les sociétés St-Vincent de Paul et Ste-Elizabeth, les Scouts et Guides, le concours de français, les Festivals de musique, les Écoles d'art dramatique, les hôpitaux Strathcona, St-Vincent et Municipal, les communautés religieuses de la Visitation et du Précieux-Sang, de l'Institut Jeanne d'Arc, les Servantes de Jésus-Marie) mais aussi à des oeuvres de développement communautaire de l'époque.

Ce sont les secours aux sinistrés des incendies qui ravagent les villes du nord de l'Ontario et des Prairies, ce sont les collectes d'argent et de vêtements pour les personnes touchées par la dépression économique qui frappe durement les provinces de l'Ouest, c'est le support matériel et moral apporté dans les luttes pour les écoles de langue française.

La Fédération se tourne de plus en plus vers des actions reliées à la survivance des populations canadiennes-françaises qui ont migré du Québec et de l'Ontario vers les autres provinces à partir de la fin du XIX^e siècle. La Fédération est présente partout où un cataclysme touche un village canadien-français, partout où les lois briment l'enseignement du

français ou de la religion catholique. C'est ainsi, qu'encouragée par les évêques, les agents de colonisation et les membres de groupes nationalistes comme l'Association canadienne-française de l'éducation d'Ontario, la Fédération tente de développer des sections dans les paroisses de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Nous avons décidé de reproduire quelques lettres, qui nous semblent fort intéressantes, pour illustrer comment les femmes de la Fédération se sont inscrites dans l'histoire de leur communauté. Cette correspondance est un témoignage de l'action des femmes dans l'organisation des communautés



Une oeuvre de soutien à l'éducation catholique de langue française

de langue française menacées par les politiques assimilatrices des gouvernements provinciaux. Ces lettres sont des documents précieux, car elles nous permettent de voir comment le mouvement nationaliste s'est organisé dans les provinces de l'Ouest. Ces lettres donnent également une description des conditions d'organisation des communautés pendant la dépression

économique, elles font mention des associations présentes dans le milieu et elles font ressortir le rôle politique du clergé catholique au sein des communautés canadiennes-françaises. On peut également voir le rôle des agents de développement de l'agriculture.

Rappelons que le développement des sections entre 1914 et 1945 se fait dans des provinces où l'enseignement en français est interdit et où l'enseignement de la religion catholique est prohibé.

C'est l'époque où les Canadiens et les Canadiennes de langue française se heurtent aux politiques de la majorité anglo-saxonne.

Nous avons retracé dans les archives de la Fédération une correspondance qui, de 1920 à 1930, s'est échangée entre les dirigeantes de la Fédération à Ottawa et les personnes qui tentaient de créer des sections dans les provinces de l'Ouest. Nous en faisons une reproduction intégrale sans corriger les fautes d'orthographe ou de syntaxe. Il s'agit souvent de copies non signées rédigées comme brouillons. Ceci explique les fautes d'orthographe, l'absence d'accents, les mots répétés ou encore le style parfois hésitant.

Lettre¹¹

Winnipeg 20 Spence St

9 Août [1921]

Chère Madame Marchand

Ces jours derniers j'ai rencontré les Soeurs St André de la Croix et espérant ne pas vous être importune je viens de suite vous faire la communication de notre entrevue, elles m'ont dit tout le bien qu'une section de la Fédération, ferait à Régina, Sask. la Supérieure me dit que là il n'y a aucune organisation et que les femmes seraient disposées à faire beaucoup de bien, il y a beaucoup d'argent, et les gens sont très généreux, elle m'a conseillée d'écrire à Mgr. Marois.

Donc, Madame, je vous soumets l'idée, puisque je ne peux et que je ne voudrais rien faire sans votre autorisation Madame Marchand, il y aurait un beau & grand travail à faire dans tout l'Ouest, Sr Ste Valérie de la Croix qui est ici témoin de ce que nous avons faits à Winnipeg trouve votre oeuvre trop belle pour s'arrêter, elle insiste que je continue, et j'attends votre réponse,

respectueusement à vous

(signé) Mme Moissan

Pour le présent la section de Winnipeg est très paisible rien ne se fait. Moi je suis occupée avec le Women's Canadian Club, car nos activités n'ont pas ralenti cet été

PM

Lettre¹²

Ottawa, ce 14 octobre 1921

Madame Alphonse Gravel
Gravelbourg, Swift Current, Sask.

Madame,

Depuis la fondation de notre Société, nous attendions le moment propice pour nous adresser aux dames de l'Ouest afin de fonder des Sections de la Fédération des femmes Canadiennes-françaises. Il nous fallait l'approbation du Cierge, qui nous a été accordée par sa Grandeur Monseigneur Gauthier, Archevêque d'Ottawa, et par les Cures des différentes paroisses canadiennes-françaises qui, non seulement approuvent, mais encourageant par tous les moyens possible l'oeuvre fondée par notre Présidente Générale, Madame P.H. Marchand, qui fut à la tête de toutes organisations de guerre et autres depuis août 1914, et qui encore aujourd'hui représente les femmes canadiennes-françaises sur les comités suivant : Local Council of Women, Dominion Child Welfare, Ottawa Health Society, Civic Play Grounds Committee, Advisory Council of unemploiment, &&

A une entrevue que Mgr. Marois, Secrétaire de Sa Grandeur Monseigneur Mathieu, Evêque de Regina, nous a gracieusement accordée lors de leur passage à la Capitale, il a bien voulu nous donner votre nom (ainsi que votre adresse) croyant que par influence vous pourriez grouper les femmes de toutes les classes, de notre langue, et fonder une section de la FFCF à Gravelbourg. Je vous envoie une copie des Constitutions.

Les canadiennes-françaises de la Capitale unies pour défendre les droits légitimes de la conservation de la langue française au pays, ont profité de l'incorporation d'une société sous l'acte des Charités de guerre en 1918 pour demander en même temps une Charte protégeant les intérêts des nôtres, en autant qu'il était possible de le faire, non seulement dans la Puissance du Canada, mais bien au-delà, comme vous le verrez dans la Charte.

Réalisant qu'avec l'envahissement du Pays par des races étrangères, si nos femmes ne sont pas organisées sous une grande bannière, comme le sont les Daughters of the Empire, pour les anglaises, les Hadassa, pour les juives, The Catholic Women's League, pour les Irlandaises, &&, bientôt, nous femmes de langue française seront englouties dans le courant anglais et en majorité protestant, et ne pourrons participer à aucun des avantages qui seront donnés aux autres lorsqu'il s'agira des questions d'intérêt pour les gens des différentes races habitant le pays.

La Fédération est la seule société de femmes de langue française possédant une Charte lui permettant de ramifier partout où se trouvent des nôtres.

Le droit de vote ayant été donné aux femmes, il faut suivre le courant, et il devient de plus en plus urgent de former le cordon qui relira toutes les femmes de notre langue dans l'Amérique.

Espérant que vous voudrez bien prendre notre invitation en considération et que vous ferez un appel parmi les nôtres, et former une Section à Gravelbourg.

Nous avons sept Sections à Ottawa, une à Hull, une, sinon deux Sections à Toronto.

Cordialement à vous

Secrétaire-Correspondante,
83 avenue Collège, Ottawa, Ont.

COPIE non signée

Lettre¹³

Ce 1 mars 1922

Mademoiselle Yvonne Baudry,
Secrétaire Correspondante
83 Avenue Collège
Ottawa.

Mademoiselle,

Depuis l'arrivée de votre très intéressante lettre à propos de la fondation dans l'Ouest de Sections de la Fédération des femmes Canadiennes-françaises, j'ai souvent réfléchi à vos suggestions.

Je doute fort que le projet réussisse à Winnipeg avant d'avoir été émis à, et une Section formée dans St-Boniface, le chef-lieu français de cette Province.

Les Dames qui je crois s'intéresseraient à la chose seraient Mesdames N. Bernier rue St Jean Baptiste, St Boniface, Joseph Bernier (M.P.P.), rue Dumoulin, Jean E. Longpré (Dr), rue Provencher, John, Caswell Davis (née Guilbault) rue La Verandrye. Ernest Gagnon, rue Aulneau, C.W. Raymond, rue Victoria, James Prendergast (Juge) rue Notre Dame.

Soyez assurée que je m'adjoindrai de tout coeur, si ces dames le désirent, à la Section de St Boniface quand elle sera formée.

Je suis cordialement à vous,

(signé) Annie K. Chevrier

Winnipeg "Blue Store"

Lettre¹⁴

Winnipeg, Oct 4/23

Mde P.-E. Marchand
58 Russell
Ottawa.

Chère Madame

Il me fait plaisir de vous annoncer qu'à l'assemblée tenue Dimanche le 23 Septembre les dames de langues françaises de Winnipeg ont décidé qu'elles formeraient une branche de la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises séparés de celle de St Boniface. Nous espérons Chère Madame que cette branche se développera en un bel arbre qui clans l'avenir abritera de nombreux adhérents. Travaillant avec ardeurs à la défense de nos foyers et de nos droits.

Veillez agréer cher Madame l'assurance de notre respect et de notre entier dévouement

Respectueusement à vous

(signé) Mde Jos. Lavoie
remplaçant Mde H. Beaudry
1643 Langside Winnipeg, Man.

P.S. Auriez-vous la bonté chère Madame de nous faire parvenir le plutôt possible, des boutons et des reçus imprimés si vous en avez. Merci.

Lettre¹⁵

Saint-Boniface, 2 mars 1925

Mademoiselle,

Je regrette, en effet, de constater qu'il est impossible d'établir une section de la Fédération F.C.F. à St Boniface.

Monsieur le Curé, Mgr Jubinville de cette ville, craint que nous avons tant d'oeuvres à soutenir, pour le moment, qu'elles épuisent nos ressources et nos efforts. Nous ne sommes, à vrai dire qu'une petite poignée de catholiques, à Saint-Boniface, et aucun, pour ainsi dire n'a de la fortune.

L'association d'Education surtout, pour la défense de nos libertés scolaires, exige des sacrifices pécuniaires considérables.

Permettez moi, Mademoiselle la Trésorière, de vous dire que les (24) boutons insignes, que vous me dites m'être envoyés, ou donnés par Mme Marchand, lors de son passage ici, Sep. ou Octobre, 1923, est une erreur.(...)

Cordialement à vous
(signé) Apolline H. Prud'homme

Lettre¹⁶

Ottawa, le 19 janvier 1926

M. Georges Michaud
agronome
Prince Albert, Sask-

Monsieur,

Tout d'abord, permettez moi de vous remercier de l'intérêt que vous portez à la Fédération et de votre précieux concours-

Vôtre lettre me demandant une centaine de livrets de nos constitutions nous fait espérer que sous peu nous aurons une section à Prince Albert.

Depuis longtemps nous rêvons de former un cordon, reliant les Canadiennes-françaises d'un océan à l'autre. Même il y a trois ou quatre ans j'avais écrit à plusieurs dames de l'Ouest, dont les noms nous avaient été donné par Mgr Marois, mais sans aucun résultat.

Peut-être que membre de la Survivance Française pourriez-vous me donner les noms des dames de différents endroits des Provinces des Prairies - qui voudraient se charger de former des Sections.

Aujourd'hui nous avons douze Sections, dont onze bien actives - Victoria, B.C.-Winnipeg, Man., Toronto, Alexandria, Sudbury, Cornwall et Eastview Ontario, et cinq dans différentes paroisses d'Ottawa.

La grande difficulté que nous rencontrons, c'est de convaincre Messieurs les Curés que nous ne voulons pas enlever l'argent des paroisses — mais de former une force morale qui agira dans les grandes questions d'énergie vital pour les Canadiens français catholiques.

Tout ce que le bureau de direction national demande aux Sections est la moitié des cotisations perçues, (art 14 des Constitutions) qui sont de cinquante sous par année de même si une section a cent membres payant, le bureau ne reçoit que vingt-cinq dollars.

Je dois dire en passant que la moitié des cotisations et la vente des insignes sont les seuls revenus de l'exécutif. Nous ne comptons pas la vente des livrets des constitutions que nous vendons dix sous l'exemplaire. Juste ce qu'il nous en coûte pour les faire imprimer. J'espère que tous ces détails ne vous ennuiant pas trop-mais j'ai cru que cela pourrait vous intéresser.

Voici les noms et adresses des Officières du bureau de direction au cas où quelque clame voudrait s'adresser directement à elles : Prés.gen Mde P.E. Marchand, 58 Russell- Mde M.Lachaine, 1^{ère} V.Pres-40 Bel.... (...)

J'ai l'honneur...
(non signé)



Les sections FFCF de Saskatchewan. On aperçoit à la première rangée Mme P. Fournier, Présidente régionale de l'Ouest et Mme Irène Chabot, 1970

Lettre¹⁷

Prince Albert, 15/2/26

Mlle Yvonne Baudry
Sec. Correspondante
Ottawa

Mademoiselle!

Vous me pardonnerez de n'avoir pas répondu avant aujourd'hui à votre intéressante lettre du 20 janvier dernier, mais les occupations inhérentes à mon travail ordinaire, quelque peu délaissées durant mon voyage dans l'Est ont pris tout mon temps.

Tout d'abord je regrette de vous dire que les Canadiennes de Prince Albert étant trop peu nombreuses et trop dispersées, je ne crois pas qu'il soit possible d'organiser une section pour le présent.

Vous comprenez comme moi si Mgr Marois vous ayant fourni des noms, vous n'avez pas obtenu de succès, je ne crois pas pouvoir vous donner des noms de personnes plus compétentes. A ce sujet, si vous n'avez pas d'objection je serais intéressé de connaître la liste des noms qui vous a été fourni.

Voici comment je me propose de vous apporter mon concours. À titre d'agronome, je voyage dans toutes les campagnes c.f. de la Sask je ferai une enquête discrète dans chaque localité sur les possibilités d'organisation. De là peut-être organiserai-je moi-même certaines paroisses dans d'autres je vous suggérerai des noms de personnes influentes & actives.

Evidemment je n'aurai garde d'oublier Mr le Curé, et s'il y a lieu je tacherai à son insu de lui élargir la mentalité. Ce ne sera pas toujours facile! J'ai été très

heureux d'apprendre que vous avez plusieurs sections florissantes. Votre société répond à un besoin pressant, surtout dans les provinces anglaises.

Votre dévoué
(signé) Georges Michaud,
agronome

Lettre¹⁸

Winnipeg, 19 octobre 1930

Madame P.E. Marchand,
Présidente Générale de la FFCF,
Ottawa, Ont.

Chère Madame Marchand,

Il me fait grand plaisir de vous annoncer que la nouvelle section de Gravelbourg existe depuis mercredi le 15 oct.

J'y ai rencontré là un groupe de dames très généreuses et dévouées qui promettent de se dépenser aux oeuvres de la Fédération avec beaucoup d'enthousiasme. Nous avons eu une grande assemblée dans la salle paroissiale présidée par Sa Grandeur Mgr Villeneuve, Mgr Maillard, Curé et trois membres du clergé. Une tempête comme il s'en est rarement vu s'était abattue sur la région et était pire que l'hiver, cependant cinquante dames de la paroisse et de la campagne se sont rendues. Après un court historique des activités de la Féd. que j'ai donné avec les quelques notes que je possédais (vu que je n'ai jamais reçu le rapport de votre 10^e assemblée annuelle), j'ai fait la lecture de rapport annuel de notre Section de Winnipeg et de Sudbury et de St-François-Xavier. J'ai lu le but de notre Fed. et la Charte qui nous autorise à diverses oeuvres et ensuite j'ai lu votre biographie qui vous fait connaître comme philanthrope. Mgr Villeneuve a ensuite adressé la parole à

l'assemblée et vous a fait le plus beau panégyrique sur votre oeuvre et votre dévouement inlassable. J'avais une larme dans le coin de l'oeil à la pensée que vous étiez si loin et ne pouviez entendre les belles paroles élogieuses que l'on adressait à votre propos. Mgr. a insisté sur le Blé de Courcellette, les Sinistrés de l'Ontario et l'aide apporté aux écoles bilingues. Vous auriez frémi de joie, j'en suis sûre en écoutant Monseigneur tant vous exalter et dire comme il souhaitait la bienvenue à la Fédération dans son diocèse. Étant donné les conditions financières inquiétantes qui existent dans tout le pays et surtout dans l'ouest canadien, Mgr en visitant les différentes paroisses de son diocèse depuis son arrivée s'est fait répéter par les différents curés, le besoin d'obtenir des vêtements pour les enfants qui fréquentent les écoles. La situation est celle-ci : les cultivateurs de la région ont déjà eu des récoltes abondantes qui leur ont apporté des revenus extraordinaires et ont été très généreux, ce qui explique la richesse des édifices religieux des différentes communautés de Gravelbourg. Ces gens sont très bien logés sur leurs terres et peuvent subvenir à leur existence quant aux vivres et au chauffage durant les mois de l'hiver; mais les vêtements manquent dû au manque d'argent liquide que ces gens n'ont pu obtenir en ne vendant pas ou presque leurs récoltes. Alors Mgr. a chargé l'Abbé Jérôme d'organiser un Secours diocésain qui connaîtra les besoins de chaque paroisse. Ainsi avec l'installation de la Fédération Mgr. a exprimé le désir que la Féd. en collaboration avec l'abbé Jérôme tourne ses activités, cette année du moins, vers cet oeuvre. L'Abbé Jérôme à son tour aimerait à y voir s'établir des nouvelles Sections dans d'autres centres canadiens-français comme à Willow-Bumch, Ponteix, Laflèche etc. dans le diocèse.

Ainsi donc, vu le généreux concours des dames qui se disent très heureuses de saluer la Fed. parmi elles et de répondre au désir de Mgr. Nous procédons aux élections du comité exécutif qui donne le résultat suivant: Présidentes Honoraires:

Mme (Juge Thomas Gallant)
Mme George Hébert (Soeur du curé
Gravel, fondateur de Gravelbourg)



Vue de Gravelbourg, Saskatchewan

Présidente :

Mme. (Dr.) Maurice Gravel (Frère du
Fondateur). Classe Professionnelle

1ère V. prés .

Mme H. Caclieux (Marchand)

2^e V. Prés. :

Mme. J. Chouinard, (de la campagne)
Sec. Melle. Hermine Lemoine.

Très. Mme (Dr.) Ant. Soucy.

Directrices :

Mmes. L.J. Brazziel (Mairesse).
Mme (Dr.) Martial Lavoie., Jules Audette
Femme du gérant de la Banque
Canadienne., Mme A Raymond. Mme C.
Deaoust.

[paragraphe sont omis](...)

En plus je vous dirai que je suis arrivée à propos. Déjà depuis quelque temps il s'est installé dans Gravelbourg un **club** sans le conseil du clergé sous le nom de "Homemakers Club". Supposé neutre, ce club s'est laissé adresser la parole à leurs représentantes qui étaient allées à Saskatoon au courant de l'été; en convention par des ministres protestants, sous prétexte qu'on ne parlait que de faire de la charité. Mr le Curé les appelle les "Homebreakers Club" et se dit très favorable au projet de la Fed. qui saura supplanter ce club qui s'est introduit en s'attirant nos dames canadiennes sans leur mettre au vrai jour, leur plan à la KLAN.

Autant de raisons pour lesquelles la Fed. a été bienvenue. Maintenant je n'ai pas eu le même accueil à Regina. Les circonstances ne sont pas les mêmes, il n'y a pas de paroisse can.fr. bien que la chose peut aboutir d'un moment à l'autre. Les Canadiennes sont englobées par les paroisses irlandaises et sont parsemées partout dans la ville.

[paragraphe sont omis] (...)

Il existe en Sask. "L'Association catholique des Franco-Canadiens" qui est mixte et englobe nos sociétés Can.Fr, de Québec comme A.C.J.C. Société St-Jean-Baptiste (excepté à quelques endroits où ça existe) Cour can. de Chevaliers de Colomb etc. et diverses sociétés de femmes

[paragraphe sont omis] (...)

enfin le but est de grouper les cat. can fr. sans les classer dans une société quelconque.

Mgr Desmarais procureur du diocèse de Prince-Albert ne m'a pas écrit des paroles bien encourageantes pour le moment du moins et j'ai hésité quant à

me rendre dans son diocèse, cependant j'entends dire que ce Homemakers Club a étendu ses racines là aussi dans le but d'avoir des sections françaises.

[paragraphe sont omis] (...)

La fédération serait appelée à faire un grand rôle ne serait-ce que pour combattre ce nouveau mouvement. Nos membres de Gravelbourg ont promis de cesser graduellement d'assister à leurs assemblées.

[paragraphe sont omis] (...)

(signé) Hénédine LaBerge, présidente de la Section de Winnipeg

Lettre¹⁹

Langford le 23 Nov. 1921

Mademoiselle Baudry
sec-correspondante de la Fédération des femmes canadiennes-françaises
Ottawa, Ontario

Mademoiselle:

Votre lettre m'est parvenue hier, et, en réponse, j'aimerais savoir avant de commencer la formation d'une section à Victoria, si les femmes françaises sont éligibles comme membres de la Fédération des femmes canadiennes françaises?

Nous avons quelques familles françaises ici, quant aux familles canadiennes, un exemple que je vais vous citer, vous donnera une idée du travail qu'il y a à faire pour les découvrir.

L'autre jour nous avons rencontré un Monsieur Newhouse et qui parlait français; il a avoué que son vrai nom

était "Maisonneuve" il est de la province de Québec, va sans dire — avec un nom pareil!..

J'attendrai une lettre de vous avant d'agir. Ma soeur me prie de vous présenter ses amitiés. Avec l'assurance de mon entier dévouement à la cause commune.

Je demeure Mademoiselle votre dévouée

(signé) Hélène Beauchemin

Lettre²⁰

Ottawa, le 2 décembre 1921

Madame H. Beauchemin,
Langford, V.I., B.C.

Madame,

Merci de votre lettre que j'ai reçue il y a quelques jours.

Toutes femmes de langue française, canadienne, belge ou autres sont éligibles.

Madame P.E. Marchand, notre Présidente Générale me charge de vous laisser toute latitude.

Nous constatons le travail énorme que vous entreprenez et nous admirons votre courage, car les *Newhouses* doivent être nombreux.

Nous espérons que notre société, en encourageant et supportant les nôtres, empêchera ces choses.

Il me semble que toutes descendantes de la Province de Québec qui ont conservées les glorieuses traditions, sinon les noms, des ancêtres sont éligibles.

Ici, dans l'Est, nos Sections font un travail considérable comme vous pourrez en juger par le rapport de la Section Sainte Anne, et l'article du "Journal" vous prouvera que l'on commence à nous reconnaître comme une société importante.

Au nom de l'exécutif, je vous souhaite tous les succès possible.

Cordialement &&&-

Le 31 juillet 1922, Madame Hélène Beauchemin annonçait la création d'une section de la Fédération des femmes canadiennes-françaises à Victoria.

Les débuts de la Fédération en Ontario et dans l'ouest du Québec

De 1914 à 1945 plusieurs sections sont fondées en Ontario. Les sections s'occupent des familles déshéritées et nécessiteuses, des écoles, des sociétés de langue française, et des oeuvres paroissiales. À l'origine, les sections se sont occupées de faire les levées de fonds pour les soldats et leurs familles.



Paroisse où a été fondée la 1^{re} section

La section du Sacré-Coeur est le berceau de la FFCF. Elle a été fondée en 1914 par Madame Marchand, puis, suivront la même année, la section Saint-François d'Assise et la section Notre-Dame de Lourdes d'Eastview. En 1918, on fonde la section Notre-Dame d'Ottawa (la Basilique); en 1919, la section Saint-Charles; en 1921, la section Alexandria, la section de Sudbury et la section Ste-Famille; en 1925 c'est la section. La Nativité de Cornwall, puis en 1930 la section de Sturgeon Falls, 1931 la section de Pembroke et la section de North Bay; en 1932, la section de Bonfield et la section du Christ-Roi; la section de Timmins en 1933; la section de Kirkland Lake en 1935, la section de Rouyn-Noranda en 1936; la section St-François de Sales en 1937; la section St-Jean-Baptiste en 1938; en 1940 les sections de River Valley, de Sault Ste-Marie et de Ste-Anne; en 1941 la section de Mattawa; en 1944 la section de Kapuskasing et en 1945 la section d'Espanola.

La Fédération des Femmes canadiennes-françaises et les autres associations de femmes de l'époque

Le procès-verbal de la rencontre du 5 juin 1918 rappelle que la Fédération a demandé d'être affiliée au National Council of Women. Le 3 juillet 1918, on peut lire la réponse de Mrs Wilson qui accepte, au nom de la National Council of Women, la demande de la Fédération d'être affiliée à cette association.²¹ En 1923, on peut lire qu'il a été décidé que la Fédération servirait d'intermédiaire entre "le Canadian Women's Institute of Canada" de la province d'Ontario et les "Cercles des Fermières" de la province de Québec. Madame Marchand sera la représentante de la Fédération.²² Nous

avons tenté de retrouver dans l'ouvrage de Cohen (1990)²³ l'existence de cette correspondance entre les Cercles de fermières du Québec et la FFCF mais il n'est nulle part fait mention de la FFCF dans cet ouvrage. D'autre part l'ouvrage de Coté (1986) retrace les grandes lignes de l'histoire de l'Union culturelle des Franco-ontariennes (UCFO) seulement à partir de ses origines en 1935. Les archives révèlent également que la Fédération des femmes canadiennes-françaises a été en relation avec la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste de 1921 à 1937. Nous avons consulté L'histoire des femmes du Collectif Clio (1982) mais force a été de constater qu' il n'est même pas fait mention de la Fédération des femmes canadiennes-françaises au chapitre des associations féminines en temps de guerre! Et pourtant...

En 1921 Madame Marie Gérin-Lajoie invite les dirigeantes de la FFCF à déléguer des représentantes au Congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste qui se tiendra à Montréal en avril 1921. Suite à cette invitation, Madame Marchand se rendra à Montréal, et il s'en suivra des échanges épistolaires entre les dirigeantes (les secrétaires et les présidentes) des deux associations. Le 5 janvier 1922, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste demande l'opinion de la FFCF sur le suffrage des femmes. Le 10 janvier 1922, la FFCF adresse une lettre à Mlle Jeanne Baril de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste concernant l'appui que la FFCF donne aux luttes des femmes du Québec pour l'obtention du droit de vote. Voici un extrait de la copie conservée aux archives :

"La question du suffrage féminin devrait intéresser toutes les femmes d'élite de la Province de Québec comme celles des autres provinces.

Nous admettons toutes que : si les femmes catholiques du Canada n'ont pas été les premières à solliciter le droit de vote, ce fait n'en est pas moins le même : le droit de vote est accordé aux femmes, non seulement au Federal, mais aussi dans la majorité des provinces; qu'il faut constater que dans les Provinces ou le suffrage féminin existe, le Clergé catholique encourage les femmes d'user de leur droit.

Ne connaissant pas l'avenir, nous pouvons nous demander ce qu'advientra des femmes de la Province de Québec si elles s'opposent aujourd'hui à ce que cet avantage leur soit accordé.

*Il nous semble que le premier pas à faire serait d'obtenir l'assentiment du Clergé, qui pourra instruire les femmes."*²⁴

Madame Gérin-Lajoie demande à Madame Marchand d'affilier la FFCF à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Le 21 mars 1922 la secrétaire-correspondante de la FFCF écrit à Madame Jeanne Baril de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste pour lui dire que la FFCF ne s'affiliera pas à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Après un malentendu entre les deux associations, la Fédération des femmes canadiennes-françaises écrit le 3 février 1923 à Madame Marie Gérin-Lajoie. On explique pourquoi il n'y aura pas d'affiliation. Voici un extrait de la copie non signée de la lettre :

"Permettez- moi d'abord, Madame, de vous dire que nous ne comprenons pas très bien comment nous pouvons être affiliées à la Fédération Nationale Saint-Jean Baptiste, car lorsque la question nous fut posée l'an dernier, en mars, j'étais chargée de vous répondre que les membres du Comité Exécutif, sur l'avis du Chapelain Général, avaient décidé que nous ne pouvions pas voir comment notre Fédération, possédant une Charte nous permettant de ramifier dans toute l'Amérique pouvait s'affilier à une Fédération locale. Mais cela ne nous empêche pas Madame d'admirer le grand travail que vous accomplissez et être de tout coeur avec vous, et toujours nous voulons vous seconder si l'occasion s'en présente, comme vous l'avez déjà fait, notamment à Rome.

Vous avez pu voir par ma lettre du dix janvier 1922 que l'opinion générale de nos membres était en faveur du droit de vote pour les femmes. Si les dames de Hull ont envoyé une requête au Gouvernement de Québec signée de huit cents noms, elles n'ont pu le faire au nom de la Fédération, car la section de Hull ne se compose que d'une cinquantaine de membres..."²⁵

Le 17 février 1923 Marie Gérin-Lajoie écrit à la FFCF. la lettre est envoyée à Mlle Baudry, secrétaire de la FFCF. Voici quelques extraits de la lettre signée par Jeanne Baril :

"Nos sociétés se ressemblent comme des soeurs et les premiers articles de votre charte conviendraient je pense, aussi bien à votre société qu'à la nôtre:

"Art. 1- "La Fédération Nationale Saint-Jean Baptiste a pour objet de grouper les Canadiennes-françaises catholiques en vue de fortifier par l'union leur action dans la famille et dans la société. "

Art.2- "La Fédération peut entreprendre toute oeuvre d'utilité publique dans le domaine de la charité, de l'éducation, de la vie économique et sociale."

Cette similitude de but laisse cependant subsister des distinctions dans la forme de nos organisations.

Tandis que vous recrutez des membres individuels qui se soumettent à une direction, centrale, la Fédération Nationale Saint-Jean Baptiste se compose d'oeuvres autonomes qui se gouvernent elles-mêmes, sans jamais recevoir d'ordres du centre, mais qui usent de la Féd. Nationale comme d'un centre de rencontre. [...] L'hésitation capitale que vous apportez à votre affiliation à la Féd. Nat. est celle-ci : "Notre charte étant fédérale il ne semble pas possible que nous nous affilions à une oeuvre locale. " Je crois qu'il n'y a ici qu'un point de droit très facile à résoudre.

La Féd. Nationale a été constituée en 1907 pour s'étendre à la totalité des sociétés féminines de notre nationalité tant au Canada qu'aux États-Unis et c'est ce qui explique l'entrée dans nos rangs, des soixante cercles de Femmes de la province de Québec et l'enrôlement du Cercle Marie-Louise de Woonsocket, R.I." [...]²⁶

Les deux fédérations ne seront jamais affiliées. Quelles sont les influences qui ont joué pour empêcher ces deux

groupements féminins fort puissants de s'unir? Le clergé craignait-il l'influence que cette force aurait eue sur les femmes de l'époque?

Même après le refus de s'affilier, les échanges se continuent entre les deux organisations. On se félicite en 1926 de la nomination de Charlotte Whitton comme déléguée à la Ligue des Nations unies. Madame Gérin-Lajoie souligne l'importance de demander qu'une canadienne-française puisse aussi être nommée. En 1926 il y a un échange de lettres concernant le monument qui doit être érigé à la Mémoire des Femmes du Canada qui se sont illustrées dans l'Histoire et la place que les deux associations devraient occuper au moment de la cérémonie.

Enfin les dirigeantes de la Fédération s'intéresseront à l'affaire "personne". On écrit une lettre le 29 janvier 1928 au Juge Rinfret concernant l'affaire "personne". Voici un extrait d'une copie non signée de mademoiselle Yvonne Baudry.

"L'Honorable Monsieur R. W. Rowell-C.R. doit présenter à la Cour Suprême, en février, une question qui possède un grand intérêt pour toutes les associations nationales féminines : si d'après l'Acte de l'Amérique du Nord, la femme est une "personne" ou non-

Comme les membres de la FFCF désirent être présentes à cette discussion, je suis chargée par notre Présidente Générale, Madame P.E. Marchand de vous prier de bien vouloir nous donner la date exacte de cette cause, J'ai l'honneur..."²⁷

La Fédération et les mouvements nationalistes

Dès les débuts de sa création, la FFCF s'était donné comme but la lutte pour les droits des Canadiens français tant au niveau de la langue qu'au niveau de la religion. Nous avons retrouvé dans les archives une lettre²⁸ écrite par Yvonne Baudry, secrétaire-correspondante de la Fédération au Rév. Père Ch. Charlebois, O.M.I, de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario. La lettre date du 3 février 1928. Cette lettre suggère que des relations ont dû exister entre la Fédération et l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario et peut-être avec d'autres organisations comme celle de l'Ordre de Jacques Cartier dont la fondation remonte à 1927 à Ottawa. Il ne nous a pas été possible de consulter les archives de l'Ordre de Jacques-Cartier



Charlotte Whitton première femme maire d'Ottawa, première déléguée du Canada à la Ligue des Nations

pour confirmer ou infirmer cette hypothèse qui nous apparaît intéressante pour mieux comprendre cette époque de luttes intenses des communautés de langue française au Canada. Cela pourrait expliquer en partie le développement des sections de la Fédération. Voyons la copie de cette lettre :

"Une de nos difficultés [et] celles des cotisations : chaque section doit envoyer la moitié des cotisations, qui n'est que de cinquante sous par année, au bureau de direction, ce à quoi (s'objecte) certains membres du clergé. Notre section de Victoria a cessé d'exister au départ de la fondatrice, Madame Beaubemin. La "Catholic Women's League" fondée assez longtemps après la Fédération, prospère- mais c'est grâce à l'encouragement qu'elle a reçu des Curés de langue anglaise (...) entre eux. Quand il s'agit de grouper leurs forces contre notre race, et des subdivisions existent partout où il y a une Eglise ou une chapelle catholique de langue anglaise.

Vous ne devez pas ignorer que certains curés Canadiens-français encouragent l'existence de la Ligue au détriment de la Fédération, sous prétexte que notre société est Nationale tandis que l'autre est Religieuse.

Après la crise que viennent de subir les Canadiens-français du diocèse d'Ottawa, ne semble-t-il pas qu'il devient de plus en plus nécessaire de rallier nos forces? Serait-il possible que par l'entremise de l'Association d'Education canadienne-française d'Ontario déformer des Sections de la FFCF partout où se trouve un

*groupement de familles de langue française — où les mères de famille et les jeunes filles travaillant dans un même but, en union avec les sociétés d'hommes créant une force numérique autant que patriotique toute à l'avantage des nôtres? "*²⁹

Nous avons retrouvé dans les archives un document non signé et non daté qui décrit la constitution modèle à l'usage des dubs canadiens-français. On y donne la définition d'un **club** canadien-français.

"Il s'agit d'un dub qui groupe les Canadiens de langue française et de religion catholique d'une région, d'une paroisse ou d'une localité. 10 (dix) personnes sont requises pour procéder à la fondation du **club**." Les buts du dub sont : "a. promouvoir des relations sociales, utiles et agréables entre les Canadiens-français d'une localité, paroisse ou région; b. encourager l'entraide tant sur le plan individuel que sur le plan collectif; c. travailler aux meilleurs intérêts culturels et matériels de notre groupe ethnique."³⁰

DE L'INAUGURATION DE L'ORDRE DU MÉRITE MATERNEL À L'ANNÉE INTERNA- TIONALE DE LA FEMME 1946 -1975

En 1946 Madame Marchand ne se représente pas et c'est Mademoiselle Agnès Gauthier qui lui succède. Madame Almanda Walker Marchand a présidé pendant trente deux ans aux destinées de la société qu'elle avait fondée en 1914.

Le contexte historique

La période qui s'étend de 1946 à 1975 est très importante pour la Fédération. Dans un premier temps les présidentes qui succèdent à Madame Marchand continueront d'oeuvrer dans le même sens que la fondatrice. Puis à partir de 1960, les circonstances politiques, culturelles et religieuses changeront et la société canadienne-française ne sera plus homogène.

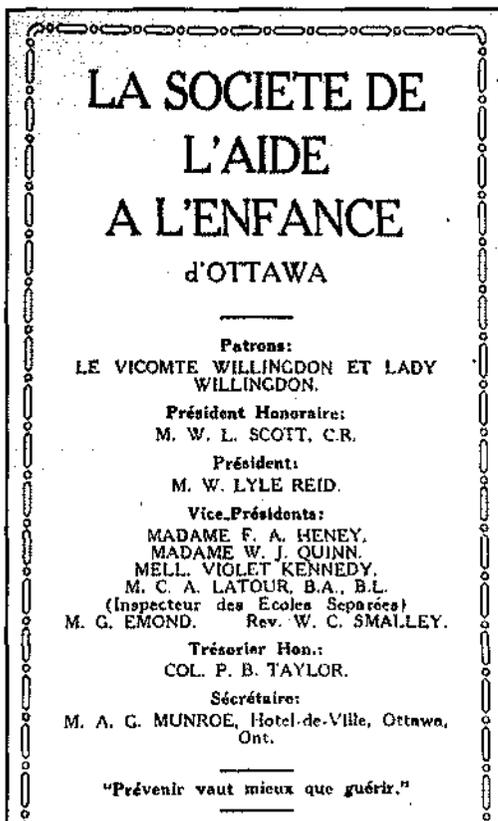
Après la guerre de 1939-1945 les communautés de langue française du Canada suivent des trajectoires différentes selon qu'elles vivent au Québec ou dans les autres provinces. Au Québec de nouvelles élites commencent à se former qui cherchent à transformer la société québécoise majoritairement de langue française.³¹ De 1947 à 1970 une vague d'indépendances déferle sur le plan international (Indépendance de l'Inde en 1947, Révolution chinoise en 1949, indépendance des pays africains dans les années soixante). Cette période est marquée par des guerres en Asie (guerre de Corée et du Vietnam), par les révoltes étudiantes en Europe et aux États-Unis (1968-1970), par la lutte pour les droits civils aux États-Unis (dans les années soixante) et par l'éclosion du mouvement de libération des femmes aux États-Unis et en Europe. L'arrivée de Jean XXIII et Vatican II amorceront un vent de réforme au sein de l'Église catholique.

Tous ces phénomènes ne sont pas sans influencer les peuples qui ont des aspirations nationales et les groupes sociaux qui se sentent brimés.

Au Québec, on remet en question le rôle du clergé et des communautés religieuses dans le domaine de l'éducation, de la santé et des services sociaux. On remet en question la place des dirigeants canadiens-anglais, américains et britanniques dans l'économie québécoise. Bref le nationalisme canadien-français prend une nouvelle teinte, il se différencie du nationalisme axé sur la langue, la foi, la famille, la patrie. Les données statistiques et les témoignages des Canadiens et des Canadiennes vivant dans les provinces anglaises montrent la situation difficile des communautés de langue française en milieu minoritaire.

À partir de 1960 on assiste au Québec à une laïcisation des institutions québécoises et à une remise en question des institutions non seulement québécoises mais aussi canadiennes. Duplessis meurt en 1959, le parti libéral est porté au pouvoir au Québec en 1960 avec le slogan "maîtres chez nous". C'est l'époque de la nationalisation de l'électricité et de la montée du mouvement indépendantiste au Québec. Le Québec veut devenir pays. Les Canadiens français du Québec deviennent des Québécois. En 1965, le Canada lance la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. Mais le mouvement d'affirmation des Canadiens français du Québec se maintient. Pendant cette époque les Canadiens français et les Canadiennes françaises, les Acadiens et les Acadiennes réagissent aux statistiques qui révèlent un taux

alarmant d'assimilation des populations de langue française. En 1968, ce sont les États généraux du Canada français, c'est la création du Parti québécois par René Lévesque, c'est l'arrivée sur la scène fédérale de Trudeau, Marchand et de Pelletier. Les Canadiens anglais les appellent le French Power, les Canadiens français "les trois colombes"! Les nationalismes s'affrontent : le fédéralisme renouvelé, la souveraineté-association, l'indépendance! Le Québec redéfinit sa place au sein de la confédération, les communautés de langue française des provinces anglaises deviennent les francophones hors Québec. En 1975 la Fédération des francophones hors Québec est créée.



L'Aide à l'enfance - oeuvre à laquelle Mme Marchand (1914-1945) était attachée

Cette période est marquée par la crise d'octobre en 1970. Il est certes trop tôt pour comprendre le rôle joué par chacun des intervenants. Mais on peut avancer que 1970 marque une coupure entre les communautés de langue française. De 1970 jusqu'à maintenant les enjeux sont envisagés différemment par les communautés de langue française vivant au Québec et à l'extérieur du Québec.

Les communautés canadiennes-françaises vivant dans les provinces anglaises n'ont pas vécu les événements de la même façon car en milieu minoritaire les luttes se mènent différemment, les réalités sont autres. Alors que la population du Québec remettra en question ses institutions, les dirigeant-es de la diaspora continueront de rester attaché-es à leurs traditions religieuses, culturelles et sociales. Les élites traditionnelles liées au pouvoir en place continueront de se maintenir.

À partir de 1969 les communautés de langue française vivant à l'extérieur du Québec seront stimulées par les nouvelles politiques mises de l'avant par le parti libéral fédéral. En effet la loi sur les langues officielles et la création par le Secrétariat d'État de la direction de l'action socio-culturelle (minorités des langues officielles) en 1969 vont soutenir les interventions des associations canadiennes-françaises de chaque province. En 1969, l'ACFEO devient ACFO, de 1968 à 1971 s'organise la FANE, en 1968 c'est la création de la société franco-manitobaine, en 1970, le français et l'anglais deviennent langues d'enseignement au Manitoba, en 1967, c'est l'amendement à l'Acte scolaire qui permettait l'enseignement du français une heure par jour en Saskatchewan. 1973, c'est l'année de la naissance de la SANB à partir de la SNA et de la

fondation du parti acadien en 1973. Donc c'est dans cette lancée nationaliste pancanadienne que la Fédération des femmes canadiennes-françaises s'inscrit à partir de 1968. Car, à titre d'association nationale de femmes de langue française vivant en milieu minoritaire, elle aura droit aux subventions des minorités de langue officielle.

Mais de par sa double problématique, à savoir de promouvoir l'épanouissement des femmes de langue française vivant en milieu minoritaire, la Fédération s'inscrit aussi dans le mouvement des femmes. De 1946 à 1975, les groupes de femmes connaissent un essor considérable, là encore les femmes des communautés de langue française du Québec et celles de l'extérieur du Québec ne vivent pas les événements au même diapason. Les femmes vivant à l'extérieur du Québec ne sont pas soumises au Code civil. Or, ce dernier, hérité du Code Napoléon faisait des femmes mariées des incapables sur le plan juridique. Les femmes du Québec ont donc développé davantage de militantisme à une époque où leurs consoeurs des autres provinces disposaient de leur pleine capacité juridique.

En 1966, c'est la fondation au Québec de la FFQ et de l'AFEAS, c'est la fondation au Nouveau-Brunswick de la Fédération des Dames d'Acadie. En 1967, c'est le début de la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme (Commission Bird), en 1968 ce sont tous les groupes ad hoc ou constitués qui préparent et rédigent leurs mémoires. 1970 c'est la publication du rapport de la Commission. Cette enquête fait ressortir les conditions de vie des femmes à travers le Canada. C'est la conclusion du rapport qui conduit à la création des conseils consultatifs sur la situation de la femme au

Canada (1973) et dans toutes les provinces. Puis 1975, c'est l'Année internationale de la Femme avec des activités et des programmes qui par la suite deviendront en maints endroits des programmes permanents. C'est à cette époque que la Fédération prendra un virage, désormais elle sera davantage orientée vers les questions touchant les femmes, moins vers les questions paroissiales, scolaires, linguistiques ou nationales.

Voyons comment la Fédération s'est développée durant toutes ses années.

L'évolution de la Fédération de 1946 à 1975

En 1946, à son arrivée à la présidence de la Fédération, Mademoiselle Agnès Gauthier inaugure l'Ordre du mérite maternel. Elle suit en cela l'exemple de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario qui avait inauguré à la même époque un ordre du mérite. L'Ordre du mérite maternel est une décoration décernée à certains membres de la Fédération qui se sont particulièrement distingués par leur dévouement au point de vue familial, paroissial ou national. En 1956, la section du Sacré-Coeur présentera une motion pour changer la décoration de l'Ordre du Mérite maternel à l'ordre du Mérite féminin.

Madame St-Jacques succédera en 1950 à Mademoiselle Gauthier. Elle présidera la Fédération de 1950 à 1953. Pendant cette période, la FFCF continue ses oeuvres de charité et elle continue à faire pression pour obtenir des services en français. Notons que la FFCF fait pression pour obtenir la nomination d'un Canadien-français au poste de surintendant au Marché By, on demande entre autres que les allocations du gou-

vernement soient prolongées jusqu'à l'âge de 18 ans pour un enfant aux études. Le mandat de Madame Saint-Jacques se termine en 1953. Elle est remplacée par Madame Bruyère.

Madame Bruyère est présidente de 1953 à 1957. Pendant son mandat la Fédération s'implique surtout dans le domaine éducatif et religieux. On ramasse des fonds qui sont versés à l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario. Madame Bruyère est nommée au Bureau de santé de la ville d'Ottawa. En 1955, on envoie une lettre de protestation auprès des Nations-Unies pour dénoncer le régime qui sévit en Chine communiste et cela suite aux informations communiquées par l'Union mondiale des organisations féminines catholiques (UMOFC). En 1956, la Fédération a des représentantes à la Commission royale d'enquête sur la télévision qui se tient à Montréal. En 1957, la Fédération établit un fonds de secours pour les réfugiés hongrois. Au congrès de 1957, la Fédération se fixe les buts suivants : promouvoir le français, aider les jeunes par des bourses, accorder l'appui finan-



L'exécutif national. On voit sur la photo Mme Marchand, Mme St-Jacques, Mlle Gauthier, Mme Lecompte et Mlle Desrosiers

cier et moral aux autorités paroissiales, aider les enfants mentalement retardés, s'occuper des malades mentaux, des mères nécessiteuses, participer aux campagnes de la Croix-Rouge.

Du point de vue de l'organisation interne de la Fédération, c'est à cette époque que les sections de l'extérieur demandent à avoir plus de pouvoir. On revise les constitutions en ce qui a trait au vote des déléguées des sections de l'extérieur d'Ottawa au Congrès national.

Puis Madame Sauvé-Boult succède à Madame Bruyère. Elle présidera la Fédération de 1957 à 1971.

Pendant la présidence de Madame Sauvé-Boult la Fédération devient une association surtout ontarienne dirigée par les sections de la région de la Capitale. C'est une époque où les programmes sociaux mis de l'avant par l'État et où les sociétés d'aide se multiplient. L'Album-Souvenir³² décrit ainsi cette période : "En raison de l'accélération des transformations sociales, de l'augmentation sensible du nombre des sociétés établies s'occupant de bien-être dans un sens précis, telles que St-Vincent-de-Paul pour les indigents, John Howard et Elisabeth Fry pour les prisonniers et les prisonnières, les Services de jeunesse pour les délinquants, les patros, les services de bien-être des anciens combattants, la FFCF assume un rôle d'auxiliaire assistant financièrement et contribuant des heures de travail bénévole."

Après une quarantaine d'années dans le feu de l'action, la Fédération entre dans l'ombre des paroisses. Elle se met au service des autres. C'est sous la présidence de Madame Sauvé-Boult que les membres de la Fédération s'ef-

forceront de trouver des foyers nourriciers de langue française pour les enfants de langue française ayant besoin de protection. La Fédération prend le visage d'une organisation paroissiale, une association de bénévolat de service. Il faudra attendre la commission royale d'enquête sur la situation de la femme en 1968 pour voir le nouveau rôle de la Fédération. Les thèmes des congrès qui se tiendront entre 1964 et 1977 sont révélateurs des préoccupations de la Fédération :

- 1964-** Jubilé d'or "Pour Dieu et nos foyers"
- 1965-** "Canadienne-française de coeur et d'esprit"
- 1966-** "La Canadienne française et son rôle en éducation"
- 1967-** "La Femme, fille aînée du Centenaire"
- 1968-** "La femme au coeur d'un monde progressif"
- 1970-** "Réconcilier l'homme avec la vie"
- 1971-** "La Fédération face à l'avenir"
- 1972-** "Participation : réalité ou illusion"
- 1973-** "Le Bénévolat : sa mission, sa viabilité"
- 1974-** "Liberté, responsabilité"
- 1975-** "Famille et société"
- 1976-** "Colloque *Carrefour 75*"
- 1977-** "Publicité et conscience sociale"



1^{re} Chorale de la FFCF sous la direction de Mme Y. Séguin. 1960

Madame Sauvé-Boult est remplacée par Madame Jacqueline Martin. Cette dernière présidera l'association de 1971 à 1979. L'arrivée de Madame Martin coïncide avec le nouveau visage que la Fédération veut se donner. Sous la présidence de Madame Martin, la Fédération présentera un mémoire sur le bilinguisme et un mémoire sur le bénévolat. La Fédération s'affiliera à l'Union mondiale des organismes féminins catholiques et au National Council of Women.

En 1971, Madame Martin crée la revue "Femme d'action". C'est pour elle l'occasion de donner à la Fédération un outil de communication qui pourra aussi servir de moyen de formation. En 1972, le gouvernement fédéral reconnaît la FFCF et la Fédération obtient un octroi de 15 000 \$ pour le projet "Expansion 1972-1973."

En 1972, le thème du congrès : "Participation : réalité ou illusion" pose le problème de l'engagement des membres et de leur possibilité de s'impliquer. À ce congrès, on propose un projet de constitution qui est étudié en assemblée plénière. Madame Martin insiste sur

l'envergure nationale que doit envisager la FFCF pour survivre, progresser et être reconnue par les autorités gouvernementales. "À l'avenir, il faudra essayer d'être présentes dans toutes les provinces et 3 vice-présidentes de l'extérieur de la région d'Ottawa-Hull siègeront au Conseil d'administration."³³

Congrès des femmes canadiennes-françaises

Le bénévolat doit faire face à de nouveaux besoins

par Dorothea TIMMERMAN

OTTAWA — Pourquoi s'engage-t-on dans un engagement bénévole? Pourquoi acceptent-on de consacrer bénévolement un peu de son temps à un autre? Le bénévolat est-il un acte de pureté? Au contraire, on le voit être motivé par la force des choses, par d'autres facteurs, par la curiosité, par le besoin de se sentir utile, par le fait de rencontrer des personnes qui ont des problèmes, par le fait de rencontrer des personnes qui ont des problèmes, par le fait de rencontrer des personnes qui ont des problèmes...

Plus libre aujourd'hui qu'hier?

Prétends-tu être plus libre aujourd'hui qu'hier? Surtout plus libre parce qu'aujourd'hui tu peux faire à l'organe quel que soit l'importance que, n'importe quand, n'importe où? Nous vivons dans une société de consommation et la publicité...

Bénévolat - 1970-1971 *Le Droit*

C'est un début, on verra que la révision complète des statuts et règlements pour arriver aux résultats souhaités ne se fera qu'en 1985.

C'est en 1972 que Madame Jacqueline Martin reprend contact avec les groupes du Québec. Elle participe à l'émission Femmes d'aujourd'hui. Elle souligne : "la nouvelle orientation donnée à la FFCF pour en faire une association vraiment nationale : contribuer à l'épanouissement personnel de la femme canadienne-française d'un océan à l'autre, à sa participation de plus en plus en grande à la vie communautaire, à l'activité nationale. (...)"³⁴

Dans cette interview Madame Martin reprend les thèmes mis de l'avant par les différents programmes fédéraux qui visent à développer l'implication communautaire et les programmes

vraiment axés sur les problématiques des femmes. La tâche est lourde pour Madame Martin car la Fédération jusqu'en 1964, est axée sur les besoins des autres, surtout ceux des paroisses, des écoles et des associations de survivance. Le virage a commencé à se faire seulement en 1968.

La structure de l'organisation : la révision des statuts et règlements de 1946 à 1975

Les Statuts et règlements révisés de 1954³⁵ précisent, au chapitre des Statuts, le but de l'organisation, le rôle et la fonction du Conseil d'administration, des Sections et des Assemblées générales. Au chapitre des règlements, le livret définit les conditions d'admissibilité des membres, le mode de fonctionnement des sections, des régions et du Conseil d'administration, etc. Le Conseil d'administration se compose des membres suivants : une présidente, trois vice-présidentes, une secrétaire-archiviste, une trésorière et des conseillères qui sont de droit la présidente et la secrétaire de chacune des sections de la région d'Ottawa. Le Conseil d'administration a aussi son aumônier désigné par Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa. La présence des présidentes et des secrétaires des sections de la région d'Ottawa au sein du Conseil d'administration donne un statut privilégié aux sections d'Ottawa. Même si le Conseil d'administration ne se réunit pas à tous les mois il n'en reste pas moins que pour les membres des sections situées à l'extérieur d'Ottawa, les dirigeantes des sections de la région de la Capitale ont davantage de pouvoirs que celles des autres sections. C'est le Conseil d'administration qui exerce tous les pouvoirs pour gérer les affaires de la Fédération sauf ceux qui sont

réservés par la Loi des Compagnies du Canada ou par les constitutions à l'assemblée générale de la Fédération ou aux sections.

La Fédération révisera ses Statuts et règlements en 1960, 1962 et 1964. Dans la version de 1964, on peut lire que "le conseil d'administration se compose des membres suivants : une présidente, six vice-présidentes, une secrétaire générale (ou administrative), une secrétaire-archiviste, une trésorière, toutes de la région de l'Outaouais, et des conseillères à raison de deux par section de cette même région."³⁶ Dans le même document on lit "que l'assemblée générale désigne un conseil exécutif qui remplit les fonctions du conseil d'administration dans l'intervalle qui sépare les réunions en assemblées générales ou les congrès. Ce conseil exécutif se compose de la présidente, de six vice-présidentes, de la secrétaire-archiviste et de la trésorière. Toutes ces personnes doivent être de la région de l'Outaouais ou des localités environnantes, soit : Aylmer, Gatineau, Cyrville, Cardinal Heights et Orléans."³⁷

De 1957 à 1971, la Fédération est devenue une association ontarienne dont la direction est centralisée à Ottawa. Cette centralisation s'explique par les coûts de transport et les frais de représentation mais cette décision de tout centraliser à Ottawa est à l'origine des tensions que l'organisation commencera à sentir à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix. Car, au fur et à mesure que la société se développe et on verra son essor entre 1945 et 1975, les membres des autres sections deviendront majoritaires et demanderont d'être mieux représentés au niveau de la

direction. Les groupes affiliés ne comprendront pas pourquoi il faut se soumettre à un Conseil d'administration qui est associatif plutôt que fédératif. De plus on verra se développer des sections urbaines qui ne voudront plus fonctionner dans le cadre des paroisses. C'est pourquoi cette période est marquée par des révisions fréquentes des statuts et règlements.



Une association créée à Ottawa et dont le Conseil national siège à Ottawa

En 1972, 1974 et 1975 la Fédération retravaille sa constitution non seulement pour donner une meilleure représentation à toutes les sections et à toutes les régions mais également pour permettre une affiliation de d'autres groupes qui ont pris naissance en Ontario, au Nouveau-Brunswick et dans les provinces de l'Ouest. Les débats commencent au sujet de la professionnalité de l'association, de la place des aumôniers, et du rôle des curés et des paroisses. Un document³⁸, daté de janvier 1974, montre le questionnement que soulève le partage de l'autorité au niveau des provinces, des régions, des sections urbaines et des sections paroissiales. Ce document commente la décision d'une section régionale (la section Jean-

Patoine d'Edmonton créée en 1972-1973) de regrouper les personnes davantage pour des motifs culturels que religieux. Les communautés de langue française des provinces anglaises commencent à vivre des transformations. On note la résistance au changement.

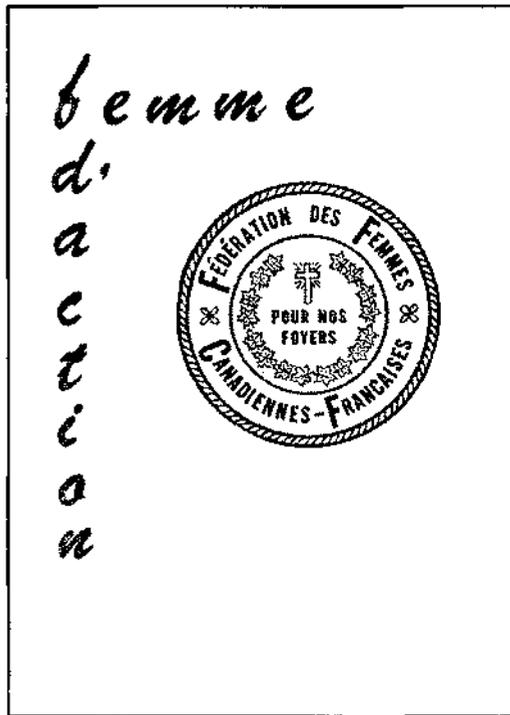
Dans les statuts et règlements de 1954, le but se lisait comme suit : "conserver intacts et inviolables la foi robuste, le parler ancestral et les moeurs saines de nos foyers catholiques et canadiens-français. Elle [la Fédération] se propose aussi de travailler activement dans sa sphère, au développement d'un véritable patriotisme, condition essentielle de l'harmonie entre les races au Canada".

Dans les statuts révisés de 1964 et 1975, on lit que les buts de la Fédération sont : "a. de promouvoir la culture française; b. de conserver la foi catholique; c. de contribuer à l'épanouissement intégral

et intégré de la femme, au point de vue intellectuel, culturel, spirituel, moral et physique; d. de stimuler la participation de la femme au bien total de la société, tenant compte de sa féminité, dans les domaines de l'éducation, de l'action sociale et familiale, économique, politique, culturelle et spirituelle." ³⁹

On peut lire que "dans le but d'établir une communication suivie entre les sections et regrouper les femmes d'expression française dans les diverses provinces — la Fédération pourra s'affilier toute autre association qui en manifestera le désir — au taux convenu par le Conseil exécutif national. Ces associations, tout en conservant leur autonomie, pourront participer aux réunions régionales, aux sessions d'étude ou de formation, ainsi qu'aux congrès régionaux et national. Elles pourront déléguer, à leurs frais, au congrès national, deux représentantes officielles qui auront droit de vote, et autant de membres qui désireront y participer." ⁴⁰

La révision de 1975 donne la définition suivante du Conseil exécutif national : "Le Conseil exécutif national, élu au congrès national, pour un terme de deux ans, se compose de la présidente nationale, de la présidente des provinces de l'Ouest, des vice-présidentes nationales (6 de la région locale — 3 des régions extérieures), ainsi que de la secrétaire générale, de la secrétaire-archiviste, et de la trésorière et de son adjointe. Ces dernières seront désignées en raison de la compétence qu'exigent ces postes (ou fonctions)". Pour la première fois il est possible à des femmes quels que soient leurs lieux de résidence d'accéder à la direction de la Fédération. On voit également que pour la première fois, toutes les régions sont représentées à l'exécutif national (l'ouest du Canada, la région d'Ottawa, le reste de la province d'Ontario).



Une revue Femme d'Action. 1971

La création de nouvelles sections et les activités de ces dernières

La période de 1946 à 1975 a vu naître un nombre impressionnant de sections, toutes sauf trois ou quatre étaient en Ontario. En 1948 on crée la section de Cyrville, en 1951 la section Notre-Dame-des-Neiges de Cambellton au Nouveau-Brunswick, en 1953 les sections de Hearst, de Notre-Dame-du-St-Esprit, de Notre-Dame des Anges; en 1956 on fonde les sections de Notre-Dame de l'Espérance-Val-Caron, de Toronto-Sacré-Coeur; en 1957 on organise la section de St-Edmond de Windsor; en 1958 c'est l'année la plus active, on trouve de nouvelles sections à Oshawa, à Youville de Paincourt, à Ste-Croix (Cornwall), à St-Félix de Valois (Cornwall), à Embrun, à Chelmsford, à St-Benoit-Abbé, à St-Thomas-d'Aquin, à St-Vincent-de-Paul; en 1959 les sections de Casselman, de St-Joseph d'Orléans, d'Hanmer, d'Haileybury, de Ste-Marguerite-Marie et de St-Joachim, et de Ste-Jeanne-d'Arc sont fondées; en 1960, une section naît à Azilda et une autre à Aylmer (Québec); en 1961, trois nouvelles sections se joignent à la Fédération ce sont celles de Notre-Dame de la Présentation, de St-Sébastien et de Rockland; en 1962, cinq sections sont mises sur pied, à St-Gabriel, à la Résurrection de Sturgeon Falls, à Notre-Dame de Grâce, à St Jean Bosco, et à Ste Geneviève; en 1963, la Fédération accepte les sections de St-Raymond, de Notre-Dame de la Guadeloupe, et de Gatineau (Québec). Enfin la section Marie-Médiatrice d'Eastview est créée entre 1957 et 1964. En 1967, des sections sont créées en Saskatchewan, puis en 1972-1973, on crée la section Jean-Patoine à Edmonton. On doit ici souligner le dévouement inlassable de Madame P. Fournier qui a redonné vie aux sections de la Saskatchewan et à

Madame Gabrielle Baillargeon qui a créé la section Jean-Patoine. Notons que le dub Richelieu a préparé le terrain pour l'établissement des sections à Toronto, Windsor, Chatham et London.

Le rapport de la FFCF présenté à la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme au Canada en 1968

En 1967, les membres des sections sont consultées avant la rédaction du mémoire qui sera soumis à la Commission Bird. Nous pouvons lire que les recommandations du mémoire rejoignent les préoccupations des membres de la Fédération des années 1980 puisque les mêmes thèmes seront repris dans les recherches et les efforts d'animation des différents groupes affiliés. Nous reproduisons les recommandations du mémoire :

Mémoire de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises (7,060 membres) à la : Commission Royale d'enquête sur le statut de la femme au Canada.

La Fédération des femmes canadiennes-françaises, réunie en congrès général annuel au début de mai 1967 a formulé les propositions suivantes, qui ont été ratifiées par le conseil exécutif national et le conseil général d'administration en assemblée plénière en janvier 1968 :

Éducation : Bien que ce point relève entièrement des législations provinciales, en raison de notre système fédératif, il existe une différence entre garçons et filles dans l'octroi des bourses d'études par exemple, dans l'égalité des chances et dans le choix

d'une carrière, favorisant ces premiers au détriment des secondes. Les statistiques des universités apportent de nombreuses preuves à l'appui.

L'éducation du public en général par les moyens de communication établis appuient trop fréquemment sur les possibilités de recyclage et le marché de la main-d'oeuvre masculine laissant la femme dans l'ignorance absolue dans ces domaines.

En outre, l'éducation des adultes et tout renseignement visant la promotion sociale de la Canadienne française vivant hors du Québec devrait lui être fournie dans sa langue maternelle puisque souvent elle ne comprend pas très bien la langue de la majorité et que le Canada a économiquement besoin de tout son capital humain.

La télévision éducative, qu'elle soit fédérale ou provinciale, devrait contenir quelques programmes de pédagogie moderne pour aider les mères de famille à bien élever leurs enfants. Des programmes éducatifs en vue du retour de la femme mariée dans le monde du travail devraient être présentés à des heures qui conviennent à celle-ci, après les tâches quotidiennes d'entretien ménager.

On devrait également tenir compte de l'expérience et de la formation que la femme a reçues au cours de son travail au sein d'organismes bénévoles, lors de son retour en emploi rémunéré.

Également, il devrait y avoir plus de place dans les programmes de radio, télévision, journaux, etc., consacrée aux sujets culturels et à l'information politique ainsi qu'à l'amélioration de la langue parlée et écrite.

Il devrait exister dans toutes les écoles secondaires du pays des cours de préparation au mariage.

Impôt sur le revenu : La Fédération des femmes canadiennes-françaises considère insuffisante l'exemption de 1 000 \$ pour la femme d'un travailleur qui gagne moins de 5 000 \$ par année; elle suggère plutôt 1 500 \$ ou 2 000 \$. Quant à celle qui travaille hors du foyer pour aider au gagne-pain familial et doit en outre assumer ses tâches domestiques, elle devrait également jouir d'une plus forte exemption d'impôt qui équivaldrait au salaire versé à une aide domestique.

Les femmes des cultivateurs et des entrepreneurs de petites industries devraient être reconnues comme des personnes à l'emploi de l'entreprise agricole ou commerciale de leurs maris et recevoir en exemption d'impôt ce qui équivaut au salaire de l'ouvrier industriel spécialisé.

Un certain montant, particulièrement dans les familles nombreuses, ne devrait pas être sujet à l'impôt sur le revenu et placé en banque en prévision de l'éducation des enfants.

Les droits de succession ordinaires, entre mari et femme, surtout lorsqu'il y a une famille à pourvoir, devraient être exempts d'impôt.

La femme, veuve ou séparée de son mari, qui est le seul gagne-pain d'une famille devrait avoir au moins 2 000 \$ non sujets à l'impôt sur le revenu ou encore une allocation plus forte pour chaque enfant.

L'argent contribué à un fonds de pension par une femme en emploi rémunéré devrait être versé à ses héritiers légaux : mari et enfants, au lieu d'être versé au trésor gouvernemental comme il l'est présentement.

Droits civils généraux : Dans le cas des mères célibataires, l'État (fédéral ou provincial) devrait rechercher le père et lui imposer autant de responsabilité que celle que la mère assume.

La Fédération des femmes Canadiennes-françaises se demande également pourquoi les prostituées sont poursuivies en justice alors que leurs partenaires jouissent de l'anonymat et de leur entière liberté.

Sans devenir un État policier, le gouvernement fédéral du Canada devrait, à l'instar de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta, créer une Commission des droits de l'homme qui pourrait surveiller la mise en vigueur de tous les articles contenus dans la Déclaration canadienne des droits de l'homme et qui pourrait également poursuivre en justice ceux qui enfreignent ces droits ou pratiquent la discrimination sous des formes cachées, comme refuser l'emploi à une femme en raison de son sexe mais donnant officiellement d'autres raisons, ou encore en lui versant un salaire moindre pour un travail égal. Dans l'industrie manufacturière, un relevé en 1963 indique que le salaire moyen de la femme était de 49,20 \$ alors que celui de l'homme était de 89,96 \$. La situation n'a pas changé en 1968. La femme ne semble pas avoir de traitement égal ou de reconnaissance de ses talents, qualité et aptitudes, restant toujours inférieur, même dans la fonction publique.

L'âge de la retraite pour la femme devrait être le même que celui de l'homme et non 60 ans pour celle-là et 65 ans pour celui-ci, comme cela est établi présentement dans la fonction publique.

Santé : La Fédération des femmes canadiennes-françaises propose que chaque organisme, bureau, usine, société commerciale, etc., qui emploie à son service une dizaine de femmes ou plus ait une salle de repos à la disposition de celles-ci et une infirmière industrielle à plein temps lorsque le nombre de femmes à l'emploi de l'organisme dépasse le nombre de cinquante.

La Fédération des femmes canadiennes-françaises propose que le nouveau ministère des Affaires des consommateurs apporte les mesures qui s'imposent en ce qui concerne le prix exorbitant de certaines denrées alimentaires et en particulier des produits pharmaceutiques et des aliments pour bébés et jeunes enfants. Le rapport d'une commission d'enquête sur le coût de la vie, constituée par les gouvernements de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta, suggère au pouvoir central d'enquêter à son tour sur le commerce de l'épicerie. Les commissaires soutiennent que les profits des grossistes sont excessifs. Ils ajoutent que la construction des supermarchés est une des causes de la hausse des prix et ils accusent aussi les épiciers de faire trop de publicité.

Comme cela existe dans de nombreux pays, un congé de maternité devrait être établi dans toutes les sociétés commerciales ou industrielles comme dans la fonction publique. Celui-ci pourrait être fixé à six semaines avant la naissance du bébé et six semaines après la

naissance. On devrait également donner des heures de congé aux mères qui allaitent leurs bébés. Certains pays, comme l'Indonésie, accordent des congés spéciaux de menstruation pour la première journée ou les deux premiers jours dans certains cas.

Famille : La Fédération des femmes canadiennes-françaises s'en remet à la compétence médicale en ce qui a trait à l'avortement et à l'étude détaillée des aspects psychologiques, psychiatriques et humanitaires dans l'absolue nécessité. Elle croit également que sur un sujet si éminemment féminin, les divers organismes féminins devraient être consultés par le gouvernement fédéral avant que celui-ci ne prenne une action quelconque.

En ce qui concerne le divorce, la loi canadienne est fort périmée. Si la femme quitte elle-même un mari brutal, alcoolique, etc., elle n'a aucun droit à une partie du salaire de celui-ci, du mobilier ou de la garde des enfants et est entièrement livrée à elle-même. Les témoignages des enfants contre la brutalité du père ne sont pas acceptés. Il y aurait lieu dans de tels cas d'établir des enquêtes sérieuses et de créer certaines normes par lesquelles les plaintes formulées par les femmes pourraient être entendues et étudiées afin que justice fût accordée.

Bien-Être : La Fédération des femmes canadiennes-françaises demande au gouvernement fédéral de repenser l'établissement de pensions et de logis équitables et satisfaisants pour les personnes âgées dans le besoin ou même recevant d'autres sources de revenu sans importance en raison du présent coût de la vie.

Il devrait y avoir assistance financière aux parents d'enfants infirmes et/ou arriérés, souffrant de troubles émotifs, etc., qui ont besoin d'institutions spécialisées pour leur éducation, leur épanouissement et leur rendement futur dans la société.

L'État ou les sociétés industrielles et commerciales devraient subventionner des garderies de jour pour les enfants d'âge préscolaire et des institutions du genre "Cercle 4 à 6 heures" pour les jeunes écoliers jusqu'à l'âge de 14 ou 15 ans. Par ailleurs, il serait peut-être mieux que les heures de travail hors du foyer de la mère de famille coïncident avec les heures de classe de ses enfants, soit de 9 à 4 heures.

Des associations d'aides ménagères à taux raisonnables, ou subventionnées par l'État devraient être formées dans tous les secteurs ruraux comme urbains pour venir en aide aux mères éprouvées par la maladie, la vieillesse, etc.

La loi sur l'assistance sociale devrait être révisée afin qu'il n'y ait pas d'abus, que les personnes humaines soient revalorisées et que les assistants sociaux soient plus compétents et comprennent mieux leur rôle dans la société.

Droits politiques : Il est indéniable qu'il devrait y avoir plus de femmes (qui forment 52 pour cent de la population du Canada) à la Chambre des Communes, au Sénat, dans les Assemblées législatives et au Conseil législatif du Québec où jamais aucune femme n'a été nommée.

La Fédération des femmes canadiennes-françaises se demande également pourquoi le Gouvernement fédéral ne veut pas nommer une femme mariée, qui a le potentiel voulu, ambassadeur

du Canada, alors qu'il s'occupe de tous les frais de déménagement de la famille d'un homme nommé ambassadeur.

Il devrait y avoir plus de femmes juges des cours juvéniles et familiales car il est de la nature même de la femme de mieux comprendre les enfants et les adolescents ainsi que les problèmes des femmes aux prises avec un mari abruti par l'ivrognerie ou un mari qui délaisse sa famille pour une maîtresse.

Les mouvements politiques uniquement féminins devraient être abolis afin que les femmes et les hommes, à part égale, soient des mêmes mouvements politiques.

La Présidente Nationale,
(Madame) R.A. Sauvé-Boult.
(Compilation des rapports des sections et rédaction générale par Mme M. Timmerman)
La Correspondancièrre Nationale,
(Mlle) Thérèse Potvin.

Le projet Expansion 1972-1973

Il est important de rappeler que la Fédération obtiendra sa première subvention sous la présidence de Madame Jacqueline Martin. La demande de subvention souligne la nécessité de rémunérer des personnes pour accomplir du travail essentiel au maintien de l'organisation. La demande fait mention des buts et des objectifs poursuivis par le projet Expansion, on y définit aussi la clientèle. Ce projet est une application concrète des recommandations de la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme. Pour la première fois on voit la Fédération s'ouvrir à des préoccupations axées sur les femmes de langue française peu importe la religion

1973 11/11

et sociale **LE DROIT**

Sessions d'étude

FFCF: nécessité d'élaborer des projets d'expansion

OTTAWA — Les sessions d'étude au cours de la trentième assemblée de deux jours, à l'Hotel Holiday Inn que Dillenburg, des présidentes régionales et leurs adjointes avec les membres du conseil exécutif national de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, ont discuté la nécessité d'établir des projets d'expansion tant au niveau provincial qu'au niveau national. En vue de cette expansion et d'élaborer à ce sujet dans son service. La FFCF a fait passer, par ses sections une pétition contre l'avortement illégal, qui a été remise à l'Assemblée pour la voir. La FFCF continuera à honorer des séances d'information sur le sujet, dans les divers secteurs, à la demande des aînés, et dans les écoles secondaires.

Un plan d'action précis a été dressé au congrès national annuel qui aura lieu du 1er au 4 avril, à l'Hotel Skirline. Ces sessions comporteront six ateliers de travail. Le thème sera: "Le bénévolat, ma mission, et l'obligation". Il y aura aussi une étude de la littérature et des occasions d'information. On y attend cette année une forte délégation des sections de la Saskatchewan et de l'Alberta. On fera parvenir des invitations aux membres de

Les séances réuniront plus de 500 femmes.

À la fin de ces deux jours de rencontres, l'assemblée a fait l'évaluation de ces rencontres régionales. Il a été noté qu'elle est donnée de bons résultats. Les contacts personnels créés au renouveau d'intérêt et assurent l'unité d'action et une action efficace. Les délégués ont voté d'organiser, ainsi des rencontres des présidentes

Projet Expansion 1972-1974 Le Droit

ou l'origine. Cette ouverture à une nouvelle façon de voir l'action bénévole témoigne du courage des dirigeantes de l'époque d'effectuer le virage exigé non seulement par les bailleurs de fonds gouvernementaux mais aussi par toutes les personnes qui se sont penchées sur la condition des femmes en milieu minoritaire. La demande comprend un énoncé de principe ainsi que les buts et objectifs du projet :

"Cependant, vu l'expansion rapide, et les possibilités qui se précisent, surtout dans les provinces de l'Ouest (deux

sections ouvertes depuis décembre 1971), il devient impossible de continuer à oeuvrer efficacement, sans l'aide d'un secrétariat permanent et d'agents de liaison. Les femmes au travail sont de plus en plus nombreuses, et nous ne pouvons recruter les personnes compétentes en administration qui puissent donner autant d'heures de travail, sans rémunération. Entendu que nous devons continuellement penser les activités selon les besoins d'une société qui évolue, il est impérieux que nous libérions nos membres de ces corvées dites "gestes sociaux" ou de "charité"

qui ont été motivés par le prélèvement de fonds nécessaires, et qui, par contre, ont amoindri la valeur réelle du bénévolat, pour l'affliger d'une interprétation fausse.

Buts actuels :

- a. sensibiliser la femme canadienne-française sur l'importance de conserver son identité propre, et la nécessité de transmettre aux siens les caractéristiques de la culture française;
- b. qu'elle se revalorise pleinement sur le plan humain, et qu'elle contribue davantage à la vie économique, culturelle, sociale et politique de son milieu;
- c. qu'elle prenne conscience des fonctions multiples du rôle de la femme moderne, dans une société en mouvement.

Objectifs :

- a. Que la femme se rende compte de l'importance et du besoin de s'affilier à des organismes reconnus, afin que ceux-ci deviennent des mouvements de pression pouvant par la suite exercer leur autorité pour revendiquer les droits et obtenir les réformes sociales propres à la femme;
- b. assurer et transmettre l'information relative à travers le Canada;
- c. travailler à l'éducation des gens, et favoriser la compréhension entre les groupes ethniques minoritaires.

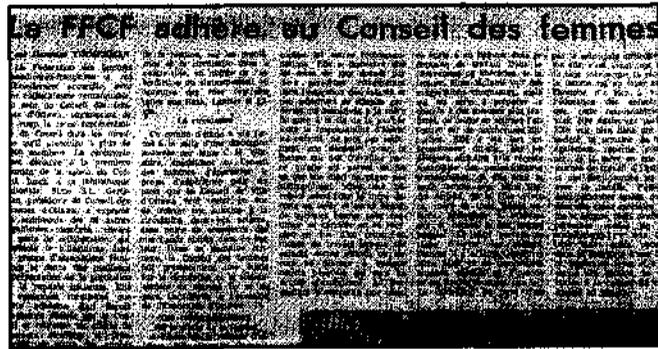
Clientèle :

- a. membres actuels et possibles;
- b. toutes femmes d'expression française, sans tenir compte du niveau social, n'excluant pas celles de race ou de religion différentes, que pourrait intéresser la culture française."⁴¹

Le projet "Expansion" est un projet de tournées régionales, de rallyes, dans l'Ouest, le Nord et l'Est de l'Ontario et dans les Maritimes. Le projet répond aux politiques de bilinguisme et de biculturalisme et il est intéressant d'envisager la mobilisation des groupes de femmes à l'approche de l'Année internationale de la femme. Il correspond aux désirs de reprendre contact avec les communautés de langue française vivant en milieu minoritaire. Cette tournée permettra à la Fédération d'établir des contacts fructueux avec les femmes de toutes les régions. Le projet consistait en visites, conférences et ateliers de formation. Dans son rapport d'évaluation daté de janvier 1974 Madame Jacqueline Martin souligne à nouveau la nécessité d'avoir du personnel permanent :

"il nous faut absolument considérer un secrétariat permanent et un agent de relations publiques pour suffire aux demandes fort nombreuses. Nous ne pourrions continuer que dans la mesure où les octrois fédéraux pourront nous aider à combler ces lacunes, car, pour celles qui oeuvrent présentement, la mesure est à son comble."⁴²

Le projet est un début, il est l'initiative de quelques femmes de la région d'Ottawa. Nous verrons que les femmes offriront de la résistance au changement. Il faudra plusieurs recherches, enquêtes et séries d'ateliers de formation pour que l'implication communautaire se fasse en tenant compte réellement des milieux et non seulement des membres de la Fédération. En 1975, la FFCF est représentée au sous-comité de l'Unesco pour l'Année internationale de la femme par Jacqueline Martin. Deux associations nationales ont été invitées à y déléguer une représentante soit le National Council of Women et la FFCF.⁴³ Rappelons qu'en 1975, la Fédération organise le Rallye Eve dans le cadre de l'Année de la femme. Il s'agit d'une série d'ateliers qui se sont tenus le 11 janvier 1975.



La FFCF adhère au conseil des femmes (National Council of Women) 1972

DE L'AFFILIATION DE LA "FÉDÉRATION DES DAMES D'ACADIE" À L'AFFILIATION DES "ELLES FRANCO-TÉNOISES" 1976-1990

La mise sur pied d'un réseau de femmes de langue française à l'échelle du Canada

Dans notre projet initial nous avons souhaité pouvoir souligner le travail effectué par les fondatrices et les dirigeantes des groupes actuellement affiliés à la FNFCF. Malheureusement les limites du document ne nous permettent pas de poursuivre notre projet initial. Cependant nous indiquons en fin de chapitre quelques références biographiques⁴⁴ susceptibles de renseigner les lecteurs et les lectrices sur les qualités et les réalisations de ces femmes qui ont su mettre en place des structures collectives favorables à l'épanouissement des femmes. C'est ainsi qu'il faudra un jour raconter l'histoire de chaque section de la FFCF et de chaque groupe affilié.

Le projet "Expansion" avait suscité de l'intérêt parmi les groupes de femmes de toutes les provinces. De plus les activités de l'année internationale de la femme avaient amené les femmes à réaliser l'importance de se regrouper. À partir de 1976 la Fédération favorise l'affiliation de groupes ayant des chartes autonomes. En 1976, c'est la Fédération des Dames d'Acadie qui s'affilie. C'est une association qui a été créée par Madame Gemma Caron en 1966. En s'affiliant, la FDA allait soutenir les efforts de la FFCF en vue du regroupement des femmes de langue française vivant en milieu minoritaire, puis ce sera la Ligue des femmes catholiques du Manitoba, les Dames de Girouxville,

l'Association des Fermières de l'Ontario, le Comité des femmes de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, le Cercle des Fermières de Labrador City. En 1982 Action-Éducation-Femmes (AEF) est affilié à la Fédération. En 1985, les sections de la FFCF de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta lorsque la Fédération des femmes canadiennes-françaises deviendra la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises. En 1991, nous voyons que certains groupes se sont retirés comme la Ligue des femmes catholiques du Manitoba, AEF devenu RNAEF, les Dames de Girouxville, par contre beaucoup d'autres se sont ajoutés : les Elles Franco-Ténoises, les Acadiennes de la région Evangéline, l'Association des Acadiennes de la Nouvelle-Ecosse, l'Association des femmes collaboratrices francophones du Nouveau-Brunswick, l'Institut féminin francophone du Nouveau-Brunswick, le Comité féminin de l'Université du 3^e âge, Féminin Pluri-Elles de Thunder Bay, Réseau des femmes du sud de l'Ontario, les "Elles du Nord", Corn-Femmes, Réseau Entr'Elles, Centre d'accès pour femmes, Pluri-Elles Inc, Réseau, Maison Thérèse, Fédération provinciale des Fransaskoises, FFCF Saskatchewan Nord, Féminin Express (de Prince Albert), Les Féminelles, FFCF Saskatchewan Sud, FFCF de l'Ontario, Mouvement des femmes chrétiennes, Comité femme de l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton (AGFA), Comité femme de l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionale de Calgary (AGFA), Entre-Femmes, Réseau-Femmes Colombie-Britannique.

Voici la *fiche signalétique* de la FNFCF et de ses *groupes affiliés* en 1991 :

Nom du groupe : FFCF DEVENUE FNFCF

Date de fondation : 1914; premières lettres patentes en 1918, amendements en 1930, 1985 et 1990

Qui : Almanda Walker Marchand et autres

Objectif à l'origine : Famille, Foyer, Patrie (en 1914, venir en aide aux soldats de la guerre 1914-18) cf. lettres patentes en annexe

Objectifs actuels : Favoriser l'autonomie des femmes canadiennes-françaisessurtout

Assurer le respect des droits des femmes canadiennes francophones vivant en milieu minoritaire

Soutenir le développement de l'action collective et politique des femmes au Canada français

Souligner la spécificité des femmes francophones auprès des instances gouvernementales, des diverses associations et du grand public

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Nom du groupe : LES ELLES FRANCO-TÉNOISES (ANCIENNEMENT LE COMITÉ FEMME DE LA F.F.T.)

Date de fondation : 1990

Qui : groupe de femmes des Territoires du Nord-Ouest

Objectif à l'origine : Briser l'isolement des femmes francophones

Créer un réseau d'entraide répondant à leurs besoins

Objectifs actuels : Permettre la mise sur pied de services en français (ex : garderies en français)

Établir des liens entre les régions et faire connaître les services en français s'adressant aux femmes francophones

LABRADOR - TERRE-NEUVE

Nom du groupe : CERCLE DES FERMÈRES DE LABRADOR CITY/WABUSH

Date de fondation : 1975

Qui : Violette Gallant

Objectif à l'origine : Se regrouper entre femmes francophones pour faire de l'artisanat. Socialiser.

Objectifs actuels : Se regrouper entre femmes francophones pour socialiser et se sensibiliser à la condition des femmes

Publications : Collaboration à un historique des francophones de Labrador City et de Wabush

Projets :

1. regroupement provincial prévu pour le printemps 91,
2. levée de fonds pour la bourse Almanda Walker Marchand

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Nom du groupe : LES ACADIENNES
DE LA RÉGION ÉVANGÉLINE

Date de fondation : 1980

Qui : Maria Richard et Thérèse Beaudin

Objectif à l'origine : Donner aux
Acadiennes un moyen de se rencontrer

Objectifs actuels : Appuyer le dé-
veloppement des services répondant
aux besoins des Acadiennes

Informers les Acadiennes sur les ressour-
ces existantes dans les domaines de
l'éducation, de l'emploi, de la santé et
des services sociaux

Permettre de mieux connaître la situa-
tion des femmes

Publications : Nous les femmes. 1986

Projet : Programme Nouveau Départ

NOUVELLE-ÉCOSSE

Nom du groupe : ASSOCIATION
DES ACADIENNES DE LA NOUVELLE-
ÉCOSSE

Date de fondation : 1982

Qui : Betty Dugas-Leblanc, Denise
Samson, Alphonsine Saulnier et Marilyn
Doucet

Objectif à l'origine : Encourager le
développement des femmes acadiennes

Objectifs actuels : Les mêmes qu'à
l'origine

Projets : Actions auprès des
adolescentes

Informers les Acadiennes sur la santé
physique et mentale, les services en
français, les cliniques de santé

NOUVEAU-BRUNSWICK

Nom du groupe : FÉDÉRATION DES
DAMES D'ACADIE

Date de fondation : 1968

Qui : Gemma Caron

Objectif à l'origine :

Objectifs actuels : Regrouper les
femmes francophones du Nouveau-
Brunswick dans le but de promouvoir
les intérêts et défendre les droits des
femmes francophones

L'épanouissement des femmes et des
francophones

Le plein accès des femmes et des
francophones à l'égalité et à la justice
sociale

Leur participation équitable et à part
entière à toutes les instances de la
société

Publications : Revue Matulu;
Silhouettes Acadiennes

Dossiers : Les travailleuses au foyer; La
femme et l'économie; L'action politique,
la femme et le travail, la violence faite
aux femmes

Nom du groupe : ASSOCIATION
DES FEMMES COLLABORATRICES
FRANCOPHONES DU NOUVEAU-
BRUNSWICK

Date de fondation : 1987

Qui : Nicole Léger, Hedwidge Landry
et la présidente fondatrice Ghislaine
Foulem

Objectif à l'origine : Améliorer la situation des femmes collaboratrices

Les informer de leurs droits

Faire reconnaître le travail de la femme collaboratrice et son statut

Faire prendre conscience aux femmes collaboratrices des problèmes associés au statut de femme collaboratrice

Sensibiliser la population en général à la situation des femmes collaboratrices

Fournir aux membres une formation adéquate susceptible d'améliorer leur situation

Publications : Une recherche sur le profil des femmes collaboratrices du Nouveau-Brunswick (à paraître)

Nom du groupe : INSTITUT FÉMININ FRANCOPHONE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Date de fondation : 1985, officiel 1990 (anciennement section francophone de la Women's Institute)

Qui : Yvonne Bourgeois et Barbara Losier

Objectif à l'origine : Développement de la femme francophone en milieu rural

Projets : Dossiers : violence faite aux femmes

La femme et la pauvreté

Reconnaissance des acquis

Alphabétisation

Nom du groupe : COMITÉ FÉMININ DE L'UNIVERSITÉ DU 3^e ÂGE

Date de fondation : 1987

Qui : Groupe de membres féminins de l'Université du 3^e âge sous la direction de Jacqueline Collette



Jacqueline Collette, Présidente nationale 1982-1983

Objectif à l'origine: Sensibiliser la société aux difficultés auxquelles souvent font face les femmes du 3^e âge

Objectifs actuels : Informer et éduquer les femmes âgées sur leur situation (économique, sociale, santé, droit)

Publications : Recherche sur la situation financière des femmes francophones vivant seules (de 55 ans à 65 ans)

Projet : Mise sur pied de groupes d'entraide pour femmes vivant seules dans la région sud/est du Nouveau-Brunswick

Programme de soutien pour les aidants naturels

ONTARIO

Nom du groupe : FÉDÉRATION DES FEMMES CANADIENNES-FRANÇAISES DE L'ONTARIO

Date de fondation : 1914 (nouvelle charte, nouveau nom depuis 1987)

Qui : Almanda W. Marchand en 1914 a fondé la FFCF et Fleurette Millette en 1988 a obtenu une nouvelle charte

Objectif à l'origine : Foyer, foi et patrie

Objectifs actuels : Initier et coordonner des actions collectives pour améliorer la qualité et les conditions de vie des femmes francophones et favoriser l'expansion de la langue française et de la culture française.

Publications : Une recherche-action : La situation des femmes francophones âgées de 45 à 64 ans

Bulletin "L'Écho féminin"

Colloque pour assurer le suivi de la recherche-action

Les sections d'Ontario sont les suivantes :

Zone Nord-Est

FFCF Matawa
FFCF North-Bay
FFCF Résurrection de Sturgeon Falls
FFCF River Valley
FFCF Sacré-Coeur de Sturgeon Falls
FFCF St-Jean Baptiste

Zone Nord

FFCF Azilda
FFCF Chelmsford
FFCF Espanola
FFCF Hanmer
FFCF Hearst
FFCF Sudbury
FFCF Timmins

Zone Sud-Ouest

FFCF St-Jérôme, Windsor
FFCF Ste-Marguerite de St-Joachim
FFCF Annonciation de Pointe-aux-Roches
FFCF Jeanne-Mance, Windsor
FFCF Niagara Falls

Ontario Sud

FFCF Sacré-Coeur, Toronto
FFCF Oshawa

Zone Est

FFCF Orléans
FFCF St-Jean-Baptiste
FFCF Casselman
FFCF Ste-Geneviève, Vanier
FFCF St-Vincent-de-Paul
FFCF Sacré-Coeur
FFCF Ste-Anne
FFCF Cyrville
FFCF La Source
FFCF Notre-Dame-de-Lourdes, Vanier
FFCF Rockland

Nom du groupe : FÉMININ PLURIELLES DE THUNDER BAY

Date de fondation : 1988

Qui : Raymonde Mercier, Claudette Kurrel et Mariette Scapinello

Objectif à l'origine : Permettre aux femmes francophones de se rencontrer et de recevoir de l'information sur des sujets variés

Projets : Ateliers sur la condition féminine

Soupers-conférences mensuels

Nom du groupe : RÉSEAU DES FEMMES DU SUD DE L'ONTARIO

Date de fondation : 1982

Qui : Par des femmes qui oeuvraient dans diverses associations gouvernementales

Objectif à l'origine : Rejoindre les femmes isolées, briser le silence sur la violence faite aux femmes, aux enfants

Soutenir les femmes immigrantes

Favoriser l'autonomie financière des femmes

Publications : Trousse sur la violence faite aux enfants (pour des ateliers s'adressant aux écoliers-écolières)

Projets : Coopératives de logements pour femmes "L'arbre de vie"

S.O.S. Femmes : ligne téléphonique à l'écoute des femmes francophones qui sont victimes de violence

Centre de recherche et de ressources pour femmes en collaboration avec le collège Glendon

Nom du groupe : LES "ELLES DU NORD"

Date de fondation : 1985

Qui : Sharon & Estelle Lapointe, Louiselle Beaulieu de Longlac, Suzanne Boutin de Nakina, Suzanne Dupuis de Gérauldton (regroupement des 3 villes)

Objectifs actuels : Renseigner les femmes francophones sur leur situation et les aider dans leurs besoins

Faire reconnaître leurs droits, les encourager à améliorer leur situation de femmes francophones

Projet : Colloque annuel

Nom du groupe : COM-FEMMES

Date de fondation : 1983

Qui : Thérèse Boutin, Margot Dallaire, Louise Eaton et autres

Objectif à l'origine : Besoin de communication entre femmes francophones

Projets : Diverses conférences sur la condition féminine

Collaboration à un colloque Femmes et francophonie

Nom du groupe : RÉSEAU ENTR'ELLES

Date de fondation : 1984

Qui : Regroupement informel

Objectif à l'origine : Donner l'occasion de se regrouper

Se donner des services pour femmes francophones

Faciliter des rencontres entre femmes francophones

Projets : A mis sur pied un centre de santé pour femmes francophones qui est devenu un centre de santé pour la famille

Nom du groupe : CENTRE D'ACCÈS POUR FEMMES

Date de fondation : 1981

Qui : Suite au Colloque "Savoir c'est pouvoir"

Objectif à l'origine : Fournir les outils nécessaires à leur développement individuel et collectif

Service de référence et service à l'emploi

Objectifs actuels : Appuyer les positions féministes et soutenir les réseaux féministes

Initier des activités ou projets

Projets : A mis sur pied le Centre Étape (autonome depuis 1989)

MANITOBA

Nom du groupe : PLURI-ELLES INC.

Date de fondation: 1981-1982

Qui : 20 Manitobaines suite à un colloque organisé dans l'ouest par la FNFCF

Objectif à l'origine : Le partage en français entre femmes de tout âge et de toute carrière, l'échange de leurs expériences et de leurs talents, l'exploration de leurs peurs, pour que les femmes retrouvent entre elles et en elles, l'appui et la force d'entreprendre des activités pour leur plein épanouissement.

Objectifs actuels : les mêmes qu'à l'origine

Services actuels : Service en français (ateliers, garderies)

Programme d'alphabétisation

Autonomie financière

Prévention de la violence

Promotion de la santé, de la communication et du soutien à la famille, à la mère au foyer

Publications : Bulletin L'informelle

Projets : Centre de santé pour femmes francophones

Centre des femmes francophones

Programme Évolution (le marché du travail)

Centre alpha

Programme de santé

Nom du groupe : RÉSEAU

Date de fondation : 1981-82 suite au colloque organisé dans l'Ouest par la FFCF

Qui : Groupe de femmes d'affaires

Objectifs à l'origine : Améliorer la condition des Franco-Manitobaines

Faire des pressions politiques

Soutenir les femmes professionnelles dans leurs projets

Objectifs actuels : Depuis 5 ans, concentre ses efforts sur la violence faite aux femmes

Publications : À la frontière du silence (étude)

Bulletin Réseau-lue

Projets : A mis sur pied la Maison Thérèse qui est devenue autonome du Réseau

Colloque annuel sur un thème d'actualité au cours duquel on remet un prix à une femme qui s'est distinguée par son activité rémunérée ou bénévole

Campagne contre la pornographie

Nom du groupe : FFCF SASKATCHEWAN-NORD REGROUPANT LES SECTIONS AFFILIÉES À LA FNFCF :

FFCF Zenon Park
FFCF Bellevue

Date de fondation : 1975

Qui : Regroupement des sections du nord, autrefois Conseil régional. Les sections ont été fondées en 1967 par Pearl Fournier.

Objectif à l'origine : Promotion de la famille, de la culture française et de la foi catholique

Objectifs actuels : Amélioration de la condition des femmes francophones vivant en milieu minoritaire

Publications : Bulletin

Projets : Santé physique et mentale

L'autonomie des femmes

Établir un réseau dans toutes les communautés francophones du nord.

Fondation avec le sud d'une fédération provinciale des fransaskoises en 1989. La Fédération provinciale a le profil suivant :

Nom du groupe : FÉDÉRATION PROVINCIALE DES FRANSASKOISES

Date de fondation : 1989

Qui : Représentantes de groupes du sud et du nord

Objectif à l'origine : Pour assurer l'épanouissement des femmes et leur pleine participation dans le développement de leur communauté, les Fransaskoises doivent s'organiser autour de cinq champs d'action :

Communication des points de vue des Fransaskoises

Promotion de la santé globale de la femme

Changement dans la structure, les rôles et les réalités des familles fransaskoises

Autonomie financière chez les femmes

Prévention de la violence faite aux femmes et aux enfants

Projet : Organiser un colloque pour les femmes des provinces de l'Ouest

Nom du groupe : FFCF SASKATCHEWAN-SUD REGROUPE LES SECTIONS QUI SONT AFFILIÉES À LA FNFCF

Date de fondation : 1975

Qui : Regroupement des sections du sud, autrefois Conseil régional. Les sections ont été fondées en 1967 par Pearl Fournier

Objectif à l'origine : Entraide, bienfaisance, soutien moral et appui financier aux paroisses françaises.

Promotion de la famille et de la culture

Objectifs actuels : Agir en tant qu'organisme de sensibilisation auprès des femmes canadiennes-françaises vivant en milieu minoritaire

Mettre en oeuvre des programmes et des activités qui suscitent des changements édifiant une société plus juste

Publications : Bulletin Inform'elles et calendrier en l'honneur des fransaskoises

Projets : Programme Nouveau-Départ

La place de la femme dans l'Église

Service de garderies

La santé physique et mentale des femmes

La fondation avec les sections du Nord de la Fédération provinciale des fransaskoises décrite précédemment

Les sections affiliées sont les suivantes :

FFCF Willow Bunch
FFCF Régina
FFCF Ferland
FFCF Ponteix
FFCF Gravelbourg

Nom du groupe : FÉMININ EXPRESS
(DE PRINCE ALBERT)

Date de fondation : 1988

Qui : Groupe de femmes de Prince Albert

Objectif à l'origine : Socialiser

Souper mensuel avec thème pour la discussion (ex : littérature française)

Objectifs actuels : Favoriser des implications sur des activités touchant la condition féminine

Donner une plus grande visibilité aux femmes francophones

Projets : Activité le 8 mars (souper avec conférencière)

Nom du groupe : LES FÉMINELLES

Date de fondation : 1989

Qui : Margot Michaud, Paulette Sparrow, Gisèle Beaudry et cie. Groupe de jeunes mères de Gravelbourg

Objectif à l'origine : Rencontres sociales pour jeunes femmes francophones

Objectifs actuels : Favoriser les sujets sur la condition féminine, de mères avec jeunes enfants de l'éducation française.

Projets : Garderie française

ALBERTA

Nom du groupe : FFCF JEAN-PATOINE

Date de fondation : 1972

Qui : Gabrielle Baillargeon

Objectifs à l'origine : Promouvoir la culture française

Conserver la foi catholique

Contribuer à l'épanouissement intégral et intégré de la femme

Stimuler la participation de la femme au bien total de la société

Publications : Album photographique de l'Alberta pour l'Année de la femme en 1975

Nom du groupe : FFCF ST-ISIDORE

Date de fondation : 1976

Qui : Marie Lavoie

Objectifs à l'origine : Promouvoir la culture française

Conserver la foi catholique

Contribuer à l'épanouissement intégral et intégré de la femme

Stimuler la participation de la femme au bien total de la société

Publications :

Projets :

Nom du groupe : FFCF LAC FROID

Date de fondation : 1978

Qui : Thérèse Laplante

Objectifs à l'origine : Promouvoir la culture française

Conserver la foi catholique

Contribuer à l'épanouissement intégral et intégré de la femme

Stimuler la participation de la femme au bien total de la société

Publications :

Projets :

Nom du groupe : MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES

Date de fondation : 1968 (avant c'était les Dames de Ste-Anne)

Qui :

Objectif à l'origine : Travailler par des projets concrets à transformer notre milieu dans la fidélité à notre devise : "Famille, milieu social, communauté de foi"

Affilié à l'Archiconfrérie de Ste-Anne-de-Beaupré

Publications : Livre historique de St-Paul (collaboration)

Projets : Rencontre, soupers/conférences, programme "Odyssée"

Nom du groupe : COMITÉ FEMME DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA, RÉGIONALE D'EDMONTON (AGFA)

Date de fondation : 1985

Qui : Evelyne St-Amand-Hubert et Catherine Berthaud-Picard

Objectif à l'origine : Créer des lieux de rencontre, ou des activités pour les femmes francophones

Susciter des réseaux d'appui pour les femmes violentées et les mono-parentales

Projets : Ciné-femmes

Soupers-conférences mensuels traitant de la condition féminine

Fête du 8 mars

Prochainement mise sur pied d'un regroupement provincial

Nom du groupe : COMITÉ FEMME DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA, RÉGIONALE DE CALGARY (AGFA)

Date de fondation : 1988

Qui :

Objectif à l'origine : Créer des réseaux d'appui pour les femmes violentées et les mono-parentales

Objectifs actuels : Créer des lieux de rencontre pour les femmes francophones professionnelles

Organiser des activités pour les femmes francophones

Sensibiliser les femmes francophones de la région de Calgary afin de susciter leurs intérêts de travailler à une société plus juste et faire participer les femmes francophones dans les activités du comité et ce faisant augmenter notre clientèle.

Projets : Souper-rencontre

Vidéo-femmes

Programme "Odyssée", colloque, souper-conférence

Nom du groupe : ENTRE FEMMES (AUTREFOIS FEMMES D'AUJOURD'HUI, CHANGE DE NOM EN 1986)

Date de fondation : 1983

Qui : Chantai St-Pierre

Objectifs actuels : Service d'entraide pour jeunes mères

Échanger en français

Organiser des services de garde en français

Briser l'isolement des jeunes femmes au foyer ayant de jeunes enfants

S'offrir du support

Partager l'information

S'aider à trouver des solutions

Publications, projets : Être une source importante d'information sur les ressources humaines et naturelles disponibles en français.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Nom du groupe : RÉSEAU-FEMMES COLOMBIE-BRITANNIQUE

Date de fondation : 1981 (autrefois Réseau Femmes de Vancouver), créé par Louise Cantin-Merler, Olga Kempo, Marie Bourgeois et Yseult Friolet suite au colloque organisé dans l'ouest par la FFCF

Objectif à l'origine : Sensibiliser la femme à sa condition de femme

Organiser des rencontres instructives et agir en tant que réseau d'information et d'entraide pour les femmes francophones

Objectifs actuels : objectif général : faire avancer le dossier "femmes" en Colombie-Britannique.

Briser l'isolement des femmes francophones de Colombie-Britannique

Déterminer les besoins des femmes francophones en Colombie-Britannique

Mettre en place les dossiers de référence de Réseau-Femmes administratif et informatif

Promouvoir le Réseau-Femmes

Projets : Établir un réseau de groupes de femmes francophones en Colombie-Britannique

Les étapes préliminaires à l'action communautaire :

En 1972, la Fédération avait demandé une subvention pour financer son projet de tournées et demander un secrétariat permanent. En 1974, la Fédération réitère sa demande. La première coordonnatrice rémunérée sera engagée en 1977. Il s'agit de Ginette Sabourin. De 1977 à 1981 elle travaillera successivement avec Jacqueline Martin et Gisèle Richer. Pour la première fois, la Fédération aura à sa disposition une permanente qui sera aidée d'une secrétaire-comptable, Sylvie Gladu.

En 1976, la Fédération prend l'initiative d'appuyer la seconde phase du projet Judco 76 (projet-pilote sur l'implantation du bilinguisme devant les tribunaux en Ontario).

Dans l'avant-propos, l'équipe de chercheurs de Judco souhaite que les femmes francophones qui vivent tous les jours une double minorité de femme et de francophone, soient de plus en plus en mesure de prendre une part active dans les processus de décisions qui sont à la base de leur propre aliénéation.⁴⁵

On voit que la double problématique des femmes francophones vivant en milieu minoritaire apparaît de plus en plus clairement aux observateurs et aux observatrices de la scène sociale et politique.

C'est en 1975-1976 que les dirigeantes de la Fédération établissent des liens avec l'Association Féminine d'Éducation et d'Animation sociale (AFEAS). Madame Solange Gervais, présidente générale de l'AFEAS anime une série d'ateliers de formation sur la sociologie et l'action

sociale. Grâce aux rencontres provoquées par l'Année internationale de la Femme, des échanges s'organisent entre les groupes de femmes du Canada.⁴⁶

En 1978, Madame Jacqueline Martin anime une série de 13 émissions intitulée Franco-Femme à la télévision communautaire (T.V. Skyline).



Gisèle Richer, Présidente nationale, 1980

En 1977, quelques associations ontariennes vont se réunir pour lancer un projet d'animation auprès des femmes franco-ontariennes. L'Association des fermières de l'Ontario (AFO), la Fédération des femmes canadiennes-françaises (FFCF), l'Union culturelle des franco-ontariennes (UCFO) et l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) décident de mettre sur pied un projet qui encouragera la collaboration entre les associations, la mise sur pied de programmes de formation, suscitera l'échange d'information et de ressources

entre les associations. Le projet Pro-femmes sera l'occasion de renouveler les associations et les aider à "ouvrir leurs portes". La première animatrice sera Marie Brunei, après son départ en mai 1978, elle sera remplacée par Carmen Paquette. En novembre 1980 le comité d'encadrement de Pro-femmes décide de ne pas reconduire le projet qui prendra fin après avril 1981.

L'animation auprès des femmes de langue française de l'Ontario jouera un rôle déterminant auprès des associations féminines notamment de l'UCFO.⁴⁷

Est-ce à Pro-femmes qu'il faut rattacher la création du groupe AEF devenu par la suite RNAEF? En effet dans une lettre à l'en-tête de Pro-Femmes et datée du 31 décembre 1980, Carmen Paquette, animatrice à Pro-femmes, donne le compte-rendu de la rencontre du groupe ad hoc francophone qui s'est tenue à Halifax le 16 décembre 1980 dans le cadre de CCLOW.

Elle rapporte que les femmes présentes à cette rencontre, soit Roberta Clair, Carmen Paquette, Rachel Gaudreau, Francine Wallace, Claire Boutin et Thérèse Melançon, seraient intéressées à donner suite à ce colloque. Le groupe ad hoc formé de Francine Wallace Carmen Paquette (Ont.), Claire Boutin (Que.), Roberta Clair (N.-B.) et Thérèse Melançon (N.-B.) se réunira avec l'appui financier et technique de la Fédération des femmes canadiennes-françaises afin de faire circuler la liste des femmes francophones, communiquer les besoins des femmes francophones à CCLOW, regarder les possibilités de financement et appuyer les groupes régionaux. Dans le même document, on voit la planification des activités pour janvier 1981. Carmen Paquette écrira la lettre qui décrit le cheminement et la position du

groupe à toutes les participantes francophones de CCLOW; Rachel Gaudreau et Francine Wallace rédigeront le questionnaire au sujet des activités et des modalités possibles pour un organisme s'intéressant à l'apprentissage des femmes; Roberta Clair compilera une liste des francophones à CCLOW.

Le document fait également part des positions des deux principales sources de financement quant au financement potentiel du groupe à venir. On cite Adèle Lavoie de la Direction des groupes minoritaires de langues officielles du Secrétariat d'État, Hortense Roy et Nancy Lawand des programmes de la femme du Secrétariat d'État.⁴⁸ C'est ainsi que la Fédération des femmes canadiennes-française a aidé à la mise sur pied d'un premier comité provisoire qui sera à l'origine de la création de RNAEF.

En 1977, c'est sous le thème "Franco-Femme jusqu'au bout" que les membres de la région de Timmins se réunissent pour leur journée de rencontre. Le thème avait été utilisé au préalable pour mobiliser des jeunes de Niagara et d'Edmonton. En effet le groupe Franco-Femme est créé pour permettre aux jeunes de socialiser en français, d'apprendre à se connaître et de réapprendre la langue française.⁴⁹

En 1978, la Fédération lance le projet de recherche-action dont les étapes préliminaires sont la rédaction de biographies et le rapatriement des archives afin de produire un document sur les femmes montrant les réalisations des femmes d'hier et prévoir les perspectives d'avenir pour la Fédération.

Le Congrès d'orientation de 1979 a pour thème "Orient'Action 79-81 "

Le congrès est élaboré sous la présidence de Madame Jacqueline Martin. Il s'élabore à la même époque où le projet Pro-femmes tente d'aider les associations ontariennes à s'organiser, à s'ouvrir aux nouvelles approches, à renouveler leur membership etc. Il suit la série d'ateliers de formation qui ont été offerts aux membres de la Fédération depuis 1977.

Il est intéressant de voir que la revue Femme d'action de décembre 1978, quelques mois avant le congrès, qui allait jouer un rôle si déterminant pour la Fédération, présente en troisième page le mot du conseiller en pastorale : Monsieur Jean Lacoursière. Il souhaite à toutes les femmes de la Fédération de belles réunions de famille et il rappelle l'importance du rôle de la Fédération. On peut y lire un message ambigu, ramenant les femmes à un rôle axé sur la charité, ramenant les membres de la Fédération au rôle traditionnel de la Fédération mais encourageant également les femmes désireuses de faire un changement. Sa lettre de vœux de 1978 peut être interprétée comme une incitation au statu quo par les personnes qui résistent au changement et par une incitation au changement par celles qui désirent redonner aux femmes les moyens d'être représentées différemment à l'approche du congrès de 1979 :

"je crois cependant qu'il faut aussi faire un bilan de groupe, comme Fédération, sans se surprendre si tout n'a pas été pour le mieux. Pour répéter une platitude, "nous vivons des temps de grands changements" et cela demande le courage de s'examiner, de regarder autour de soi, et peut-être,

*de se ré-ajuster. (...) Un vœu plus particulier que je veux formuler est que vous repensiez en profondeur le rôle que vous avez à jouer. Je suis sûr que vous croyez à la Fédération et que vous êtes fières d'y appartenir et avec raison. Vous connaissez les raisons qui ont amené les femmes canadiennes-françaises à la mettre sur pied. Je prie avec vous pour que chacune prenne ses responsabilités, et je sais que vous avez le dynamisme et les talents pour accomplir des merveilles. Je ne peux laisser passer ce temps de célébrations sans vous inviter aussi à penser aux pauvres, tant de chez-nous, que ceux des autres pays, surtout des pays dits en développement. "*⁵⁰



Jacqueline Martin. Présidente nationale. 1972-1978

L'animation des ateliers du congrès de 1979 est assurée par des animatrices et des personnes-ressources qui seront choisies parmi les membres de la Fédération avec la collaboration de ressources extérieures. Le congrès comprend quatre thèmes : l'information, l'animation-formation, la recherche-action et le recrutement. L'atelier sur l'information traite de la place de la FFCF dans les médias, le rôle de la revue *Femme d'action*; l'atelier sur l'animation et la formation traite de l'évaluation des programmes d'animation et de formation mis sur pied à la Fédération en 1978-1979; l'atelier sur la recherche-action discute de la recherche que la FFCF nationale veut entreprendre à l'automne 1979. Cette recherche portera sur la participation de la femme francophone vivant en milieu minoritaire. L'atelier sur la recherche étudie aussi le rapatriement des archives et le projet des biographies. Enfin l'atelier sur le recrutement étudie les différentes méthodes à employer pour avoir un membership renouvelé. Les conclusions des ateliers conduiront à l'élaboration du plan d'action de 1979-1981.

Le rapport de la présidente Madame Jacqueline Martin fait ressortir les éléments marquants de l'année qui a précédé le congrès. C'est la fin de la présidence de Madame Martin. Elle ne se représente pas. Durant son mandat de 1971 à 1979 la Fédération a définitivement pris une nouvelle orientation. Madame Martin s'est dépensée sans compter pour amener les membres des différentes régions à accepter les changements demandés par les femmes qui, dans toutes les régions, souhaitent des services plus appropriés à leurs besoins.

Le plan d'action de la Fédération des femmes canadiennes-françaises : 1979-1981, un préambule au congrès de 1981.

Madame Gisèle Richer succède à Madame Jacqueline Martin. Elle présidera la Fédération de 1979 à 1982. Le plan d'action est élaboré par la coordonnatrice générale Ginette Sabourin, il est adopté par l'exécutif de la Fédération. Il reprend les thèmes des ateliers et voit à la réalisation des recommandations. Le plan prévoit l'engagement d'une contractuelle par le biais des programmes d'échanges du Ministère des affaires intergouvernementales du Québec pour conduire la recherche-action auprès des femmes des milieux minoritaires. Pauline Proulx est engagée pour diriger cette recherche-action de laquelle découleront deux documents majeurs qui seront présentés à l'été de 1981 : *Femmes et francophones : double infériorité*. Premier rapport de recherche sur la vie des femmes francophones de milieux minoritaires au Canada par Pauline Proulx FNFCF 1981. 134 pages

La pan des femmes il faut la dire. Recueil de témoignages sur la réalité quotidienne et l'engagement des femmes francophones de milieux minoritaires. FNFCF. 1981. 152 pages

Pour répondre aux demandes en provenance des différents milieux, on demande à Simone Monet-Chartrand de réviser les Statuts et règlements de 1976. Elle soumettra en août 1979 un document de travail sur la révision des statuts et règlements de la FFCF. La plupart des suggestions faites par Madame Chartrand seront adoptées au congrès de 1981.

Enfin c'est durant cette période que la Fédération commande une étude à la firme CEGIR pour identifier non seulement le profil de ses membres et connaître leurs besoins mais également connaître le profil moyen des femmes francophones vivant en milieu minoritaire et leurs besoins. Cette enquête, dont le rapport est déposé en juillet 1981 à la FFCF, sera révélatrice d'une situation que les personnes des différents milieux connaissaient bien mais qui était "chose cachée"! L'enquête révèle que les femmes de la Fédération appartiennent pour la plupart à une classe aisée, qu'elles ont un niveau de scolarité supérieure à la moyenne des femmes de leurs milieux et que leurs besoins sont fortement reliés à la promotion de la culture française. L'enquête révèle également le vieillissement du membership, la difficulté de recruter de nouvelles membres et le besoin d'un regroupement de femmes francophones susceptible d'offrir de l'information et de la formation aux femmes francophones. Le rapport indique la nécessité pour la Fédération d'élargir ses champs d'intérêts.

Le congrès de 1981 : origine de la restructuration de 1985

Le congrès de 1981 est marqué par le résultat des recherches portant à la fois sur la situation des femmes francophones et leur double infériorité mais il porte également sur la révision des statuts et règlements. L'adoption des nouveaux statuts et règlements crée une situation nouvelle pour les membres des sections de la FFCF. Désormais elles partageront leur association avec des membres individuels et des membres-groupes ayant des chartes autonomes. Toutes disposeront des mêmes droits de vote et toutes pourront

occuper les charges de direction de l'association. Cette nouvelle constitution de 1981, en voulant résoudre le problème de la sous-représentation des femmes des milieux minoritaires et des groupes affiliés est porteuse de problèmes pour les sections de la FFCF.

On sait que historiquement la Fédération s'est développée à partir de deux pôles : l'un central, occupé par le conseil national d'administration et le comité exécutif composés, jusqu'à 1975, par les membres des sections de la région d'Ottawa; l'autre, occupé par les sections qui réunissaient des femmes de différentes paroisses, sections situées à l'extérieur de la région d'Ottawa et qui n'avaient pas voix aux décisions de la partie nationale de la Fédération. Une tentative de remédier à cette situation a été faite en 1975. On avait introduit les conseils régionaux. Mais il semble que l'on ait pas su les exploiter à fond. La réalité des groupes de femmes était désormais modifiée par l'apparition de petits groupes de femmes autonomes, par des comités féminins dans de grandes associations mixtes, etc. L'enquête de CEGIR et la recherche-action de 1979-1981 allaient démontrer la nécessité de créer de nouvelles catégories de membres. Mais les sections de la FFCF de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta n'ont pas à cette époque de structure provinciale avec un conseil d'administration provincial autonome, ce qui aurait mis tous les groupes-membres sur un pied d'égalité. La constitution de 1981 avait le mérite de faire de la Fédération une association fédérative en créant les membres-groupes. Désormais la Fédération des femmes canadiennes-françaises représentait toutes les femmes des milieux minoritaires, elle correspondait aux exigences des programmes de financement. Mais, en retour, les

sections étaient amenées à partager leur conseil d'administration national avec des personnes appartenant à d'autres groupes. Pour les sections, le partage du Conseil national d'administration sera l'occasion de se confronter à des réalités différentes des leurs. Les problèmes soulevés par la trop forte représentation des sections de la FFCF et de leurs intérêts associatifs avec les intérêts nationaux des autres groupes affiliés ou des membres individuels amèneront la Fédération des femmes canadiennes-françaises à se restructurer et en 1985, la Fédération deviendra la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises. Les sections de la FFCF de l'Ontario se regrouperont et se donneront un nouveau nom et une nouvelle charte en 1988 : la Fédération des femmes canadiennes-françaises de l'Ontario.

Le plan d'action de 1981-1983 : l'implication communautaire de la FFCF

Le plan d'action de 1981-1983 est élaboré par Louise Boivin la nouvelle coordonnatrice générale du Secrétariat national. En introduction au plan d'action, elle rappelle les conclusions des recherches précédentes et elle indique la nécessité pour la Fédération d'orienter l'action communautaire de ses membres vers l'amélioration des conditions propres aux femmes francophones. L'orientation de la FFCF est donnée par l'Assemblée générale de juin 1981. Les grandes lignes du plan d'action sont tracées : une démarche d'information et de formation est prise en charge par les régions, par les sections et par les membres individuels afin qu'en 1983 la FFCF soit reconnue comme le principal porte-parole des femmes francophones vivant en milieu

minoritaire. Il s'agit pour la Fédération de sa première implication dans le développement communautaire envisagé sous l'angle de l'amélioration de la condition des femmes.

Dans le cadre du plan d'action 1981-1983, la Fédération procédera à l'embauche de contractuelles qui tenteront d'atteindre les différents objectifs qui devront se réaliser sur le plan national, régional et local.

1. On verra à la mise sur pied d'un réseau d'information opérationnel pour susciter les échanges entre les groupes de femmes de toutes les régions;
2. On élaborera des dossiers spécifiques d'intervention sur la condition des femmes francophones vivant en milieu minoritaire;

Madame Gisèle Richer démissionne à la fin de 1981, elle est remplacée par Madame Jacqueline Collette, représentante de la Fédération des Dames d'Acadie au sein du Conseil d'administration et première vice-présidente nationale. C'est la première fois qu'une femme, membre d'un groupe affilié, préside la Fédération des femmes canadiennes-françaises. Madame Jacqueline Collette sera présidente de 1981 à 1983. Elle travaillera avec Louise Boivin à la réalisation du plan d'action de 1981-1983. Durant cette période, la Fédération procédera à l'engagement d'une contractuelle par le biais des programmes du Ministère des affaires intergouvernementales du Québec. Micheline Desjardins est engagée. Elle amorcera deux recherches-actions sur les conditions des femmes francophones en milieu minoritaire. L'une portera sur

les femmes, cheffes de famille monoparentale en Ontario et l'autre sur les femmes collaboratrices de leur mari dans les Prairies.

On ne compte pas! Dossier socio-économique sur la situation des femmes collaboratrices dans les Prairies par Micheline Desjardins. FNFCF 1984. 80 pages.

Seules en grand nombre : Dossier socio-économique sur la situation des Ontariennes cheffes de famille monoparentale par Micheline Desjardins. FNFCF 1983. 176 pages.

L'évolution de la FNFCF de 1914 à nos jours par Micheline Desjardins FNFCF 1983. 36 pages

Le mandat de Jacqueline Collette est marqué par la réalisation du plan d'action et par la tenue du Colloque "Regards sur l'avenir" qui rassemble plus de trois cents femmes venues de toutes les régions du Canada français pour faire le point sur leur perception des dossiers de femmes et sur la place de la Fédération comme fédération nationale. Pendant le mandat de Jacqueline Collette, Louise Boivin négocie avec le conseil d'administration la première entente collective de travail pour les employées permanentes du Secrétariat national. Les employées sont alors au nombre de 4 : Rachel Gaudreau, Diane Vachon, Line Boily et Sylvie Gladu. Louise Boivin démissionne en juin 1983 et elle est remplacée par Catherine Morisset.

Le congrès de 1983 et le Colloque "Regards sur l'avenir"

Le succès du colloque "Regards sur l'avenir" montre que les différents milieux réagissent bien au virage que la FNFCF a pris.

Une nouvelle présidente de la Fédération est élue au congrès de 1983. Madame Mignonne Bélanger succède à Madame Jacqueline Collette. Elle présidera aux destinées de la Fédération pendant une période particulièrement délicate de son histoire, soit celle de la restructuration de la Fédération avec la nouvelle constitution de 1985. Mignonne Bélanger expliquera aux membres des sections de la FNFCF l'importance de se donner une nouvelle structure nationale. En 1985 on modifiera les lettres patentes et on demandera l'émission de lettres patentes supplémentaires.



Mignonne Bélanger, Présidente nationale. 1983-1986

Madame Mignonne Bélanger sera secondée de 1984 à 1987 par Nycol G. Vinette, directrice générale qui succédera à Catherine Morisset en 1984. De 1983 à 1989, la Fédération va se dépenser sans compter pour multiplier les recherches, publier des études et animer les différents milieux de manière à faire de la Fédération un véritable instrument de regroupement de tous les

groupes de femmes francophones vivant en milieu minoritaire. C'est sous la présidence de Mignonne Bélanger et la direction de Nycol G. Vinette que la FFCF établira un protocole d'entente avec l'AFEAS et l'ADFC pour les dossiers relatifs aux femmes au foyer et aux femmes collaboratrices, que la FFCF fera alliance avec la FFHQ. Mignonne Bélanger et Nycol G. Vinette chercheront à faire appliquer de façon concrète les recommandations des deux recherches- actions sur les femmes cheffes de famille monoparentale et les femmes collaboratrices. La FFCF établira pour la première fois un plan quinquennal de développement et on cherchera à diversifier le financement des opérations.

Madame Mignonne Bélanger ne se représente pas en 1987. C'est Madame Lise Latrémouille qui lui succède en 1987. Sous la présidence de Lise Latrémouille, la FNFCF fait alliance avec les groupes de femmes nationaux. Comme les autres groupes de femmes nationaux la FNFCF présentera un mémoire sur les coupures budgétaires qui touchent le Programme de Promotion de la Femme. Enfin c'est en 1988 que la FNFCF s'affilie au NAC et à la FFHQ. C'est également à ce moment que la FNFCF organise un colloque sur le libre-échange et produit un vidéo sur cette question. La FNFCF essaie de sensibiliser les femmes aux grands enjeux des échanges internationaux. La revue Femmes d'action publiera un numéro sur les femmes d'ici et d'ailleurs, prônant la solidarité internationale des femmes.

De 1984 à 1989 la Fédération diffuse à la suite de diverses recherches une série de trousseaux et de documents de formation et d'information sur les sujets suivants : les services de garde, les adolescentes, les femmes au foyer, les

femmes collaboratrices, l'organisation des groupes, la mobilisation des femmes, le libre-échange, les femmes cheffes de famille.

Une affaire d'argent... Réflexion sur l'autonomie financière des femmes par Micheline Desjardins. FNFCF. 1990. 69 pages et annexes

Où en sommes-nous? Recherche-action sur les services de garde préscolaires en milieu minoritaire par Lucie Brunet. FNFCF. 1989. 14 pages

Se regrouper oui, mais... Guide sur l'organisation d'un groupe à vocation non-lucrative par Micheline Desjardins. FNFCF 1988. 40 pages

Agiront, mais... Réflexion sur la nature de nos motivations appliquée aux vécus individuel et associatif des femmes par Micheline Desjardins. FNFCF 1988. 30 pages

De la majuscule au pointfinal. Guide d'aide à la rédaction journalistique en trois fascicules : soutien technique à la rédaction, particularités de l'écriture et féminisation du langage par Josée Gauthier et Micheline Piché FNFCF 1988 94 pages

Le libre-échange et les femmes : jouer pour gagner. Actes du colloque "Levons le voile sur le libre-échange" et guide d'action par Lucie Brunet. FNFCF. 1988. 40 pages

Légalité pour l'égalité. Étude et analyse des impacts socio-juridiques des lois sur les femmes collaboratrices dans les provinces canadiennes de Common Law par Donald Poirier. FNFCF 253 pages

Chacune est à l'ombre de toutes... Parlons-en, sortons-en! Trousse d'information à l'intention des cheffes de famille monoparentale ontariennes, en deux fascicules : Droit des monoparentales et Prendre soin de soi seule et avec d'autres. En collectif. FNFCF 1986. 24 et 34 pages

En affaires... par alliance Trousse d'information à l'intention des femmes collaboratrices dans l'entreprise familiale, en deux fascicules : Portrait de la situation et Comparaison des formes juridiques d'entreprises. En collectif. FNFCF. 1987. 52 et 36 pages

Deux ailes pour voler... l'égalité pour se réaliser. Trousse d'animation à l'intention des adolescentes et des adolescents par Jacinthe Voyer et Jacinthe Guindon. Collaboration FNFCF et FJCF 1986.

Vidéo - *Libre pour qui, échange de quoi* vidéo d'information sur l'impact du libre-échange sur les femmes. Réalisation collective. FNFCF 1988, Durée 19 min.

De 1984 à 1989, le rôle de la directrice générale s'affirme davantage au niveau administratif : recherche de subventions, initiatives de nouveaux projets de recherche alors que le rôle de la présidente se développe au niveau de la représentation extérieure c'est-à-dire au niveau de la politique gouvernementale et au niveau des groupes affiliés ou des autres organismes présentant des intérêts communs. À partir de 1984-1985 la présidente de la Fédération commence à toucher des honoraires pour assumer à temps partiel la présidence de la Fédération. Le plan quinquennal de développement de 1985 inscrit les volets de la recherche, de l'information et de la formation. À partir de 1987, la Fédération met sur pied un Service aux

membres (SAM) qui fournit à tous les groupes-membres la possibilité d'obtenir les services qu'ils jugent nécessaires à leur croissance. La Fédération ne se substitue pas à d'autres organisations, elle ne fait que fournir collectivement aux groupes les ressources humaines nécessaires à leurs interventions dans le milieu. La dimension nationale s'est définitivement affirmée. Les demandes formulées dans les recherches et les enquêtes de 1981 ont trouvé une réponse : la Fédération est devenue un regroupement national de groupes de femmes de toutes les régions du Canada.



Lise Latrémouille, Présidente nationale. 1987-1988

Sous la présidence de Lise Latrémouille, la FNFCF commence à se pencher sur la possibilité d'informatiser le secrétariat national. En 1989 Lise Latrémouille ne se représente pas, c'est Madame Claire Lanteigne qui lui succède à la présidence de l'organisation. Nycol G. Vinette démissionne la même année, en 1989, et elle est remplacée par Diane Vachon.

Les projets d'informatisation, de diversification de fonds, la bourse Almanda Walker, l'historique de la FNFCF, le sondage sur la revue Femmes d'action, la formation des correspondantes de la revue Femmes d'action ont été amorcés sous la présidence de Lise Latrémouille et la direction de Nycol G. Vinette mais ils se concrétiseront sous la présidence de Claire Lanteigne et la direction de Diane Vachon en 1990 et 1991.



Marc A. Price

Conseil national, Administration 1990-1991

De gauche à droite : 1^{re} rangée : Anne Doris Malenfant, Louise Cantin-Merler, Linda Peterson, Claire Lanteigne, Présidente, Françoise Viau
2^e rangée : Agathe Brunet, Gislène Marion, Thérèse Allard, Ginette Hébert, France Bélanger, Diane Gallant, Madeleine LeFort Absentes : Madeleine Breton-Prud'homme, Betty Dugas-Leblanc, Madeleine Côté-Lepage

En 1991, la Fédération continue de jouer son rôle de soutien aux groupes-membres en fournissant une formation spécialement adaptée aux besoins des permanentes des groupes. De plus la Fédération joue le rôle de porte-parole des femmes francophones vivant en milieu minoritaire mais les objectifs sont plus difficiles à atteindre car la conjoncture politique et la conjoncture économique ont changé. La crise

économique, la récession, la crise constitutionnelle de l'après Meech compliquent les données.

Par ailleurs, il est difficile de parler d'histoire pour la période de 1983 à nos jours. Nous sommes plongées dans l'actualité. Le présent est difficile à évaluer car il manque une perspective pour juger des événements.

Au début de cet ouvrage nous avons posé quelques questions sur le devenir des groupes de femmes en demandant ce qu'étaient devenues les filles des membres de la FFCF et les militantes des premières heures.

En 1991, on constate que les filles des membres de la FFCF ne sont pas pour la majorité devenues des membres des groupes de femmes affiliés à la FNFCF pas plus qu'elles ne sont devenues membres des sections de la FFCF. Le rapport CEGIR avait déjà révélé en 1981 que les sections avaient un problème de recrutement. Pourquoi? Nous n'avons pas fait enquête mais une observation superficielle indique que la plupart des filles des membres des sections n'ont pas fait partie de la Fédération car cette organisation ne correspondait plus à leurs attentes et à leurs besoins. Elles ont trouvé une meilleure réponse dans le travail, les études et une prise en charge plus individuelle que collective. Ce sont d'autres femmes venues de d'autres horizons qui ont formé les groupes de femmes qui se sont affiliés à la FNFCF, des femmes qui ont envisagé des actions plus collectives et selon d'autres intérêts. Voilà qui explique le long cheminement suivi par la Fédération depuis sa création en 1914 jusqu'à maintenant en 1991. La Fédération continue de défendre les intérêts des membres de la communauté canadienne-française. Mais en 1991 elle a

définitivement choisi de s'adresser aux femmes de tous les milieux dans une optique conforme à ses origines à savoir l'amélioration des conditions de vie de ses compatriotes de langue française.

Références

- 1 CRCCF C53/2/1.
- 2 Historique FFCF Album-Souvenir Jubilé D'Or 1914-1964 CRCCF C 53/1/6.
- 3 CRCCF C53/3/1/6.
- 4 CRCCF C53/1/1.
- 5 CRCCF C53/1/1.
- 6 Lettres patentes CRCCF C 53/1/1.
- 7 Historique FFCF 1914-1964, CRCCF C53/2/1.
- 8 Copie dactylographiée et signée d'une lettre de Madame Marchand, présidente générale de la Fédération à Madame Baudry, secrétaire de la section de Winnipeg, Manitoba. CRCCF C53/42/2.
- 9 Historique FFCF 1914-1964, CRCCF C53/2/1.
- 10 Statuts et règlements de 1975, CFCCF C53/1/2.
- 11 Lettre manuscrite et signée de Madame Moissan de Winnipeg à Madame Marchand, présidente de la Fédération. CRCCF C53/42/2.
- 12 Copie dactylographiée et non signée d'une lettre de Madame Pigeon, secrétaire-correspondante de la Fédération à Madame Alphonse Gravel, de Gravelbourg, Swift Current Saskatchewan. CRCCF C53/42/2.
- 13 Lettre manuscrite et signée de Madame Annie K. Chevrier de Winnipeg à Mademoiselle Yvonne Baudry, secrétaire correspondante de la Fédération à Ottawa. CRCCF C53/42/2.
- 14 Lettre manuscrite et signée de Madame Lavoie de Winnipeg à Madame Marchand, présidente de la Fédération. CRCCF C53/42/2.
- 15 Lettre manuscrite et signée de Madame-Apolline H. Prud'homme de Saint-Boniface à la trésorière de la Fédération. CRCCF C53/42/2.
- 16 Copie manuscrite et non signée d'une lettre de Mlle Yvonne Baudry, secrétaire - correspondante de la Fédération à M. Georges Michaud, agronome de Prince Albert, Saskatchewan CRCCF C53/42/2.
- 17 Lettre manuscrite et signée de monsieur Georges Michaud, agronome au département de l'Agriculture du Gouvernement de la Saskatchewan à Mademoiselle Yvonne Baudry, secrétaire-archiviste de la Fédération à Ottawa. CRCCF C53/42/2.
- 18 Lettre dactylographiée et signée de Madame Hénédine LaBerge, présidente de la section de Winnipeg à Madame P.E. Marchand, présidente générale de la F.F.C.F. CRCCF C53/42/2.
- 19 Lettre manuscrite et signée de Madame Hélène Beauchemin de Langford, Colombie britannique à Mademoiselle Baudry, secrétaire correspondante de la Fédération à Ottawa. CRCCF C53/43/5.
- 20 Copie non signée d'une lettre de Mademoiselle Baudry, secrétaire correspondante de la Fédération à Madame Hélène Beauchemin de Langford. V.I. ,B.C. 20. CRCCF C53/43/5.
- 21 Archives publiques du Canada, MG 28 I 231 vol. 1.
- 22 Archives publiques du Canada, MG 28 I 231 vol. 1.
- 23 Cohen, Yolande (1990) "Femmes de parole". L'histoire des cercles de fermières du Québec de 1915-1990. Montréal, Editions Le Jour 315 pages.
- 24 Archives publiques du Canada, MG 28 I 231 vol. 4.
- 25 Archives publiques du Canada, MG 28 1231 vol. 4.
- 26 Archives publiques du Canada, MG 28 1231 vol. 4.
- 27 Archives publiques du Canada, MG 28 I 231 vol. 6.
- 28 Archives publiques du Canada. MG 28 I 231 vol. 3.
- 29 Archives publiques du Canada, MG 28 I 231 vol. 3.
- 30 Archives publiques du Canada. MG 28 I 231 vol. 3.

- 31 Rioux, Marcel et Martin, Yves. "La Société canadienne-française, études choisies et présentées par Marcel Rioux et Yves Martin, 1971, 404 pages.
- 32 L'album Souvenir, op.cit. p. 13.
- 33 Femme d'Action, vol. 2, no 2, juin 1972, p.1.
- 34 Femme d'Action, vol. 2, no 2, juin 1972, p.17.
- 35 CRCCF C53/1/2.
- 36 CRCCF C53/1/2.
- 37 CRCCF C53/1/2.
- 38 CRCCF C53/1/1.
- 39 CRCCF C*53/1/2.
- 40** CRCCF C53/1/2.
- 41 CRCCF C53/51/22.
- 42 CRCCF C53/51/22.
- 43 Desjardins, M. (1983) "L'évolution de la FFCF de 1914 à nos jours", p. 18.
- 44 Silhouettes acadiennes (1981) Femmes de chez nous, Pionnières de Hanmer (1982).
- 45 CRCCF C53/51/2.
- 46** Femmes d'action, 1976 vol. 6 , no 1 mars p. 30.
- 47 Côté, Ethel (1986) "Plus qu'hier moins que-demain" Éditions Prise de Parole, Ottawa, 156 p.p. 76.
- 48** CRCCF C53/54/18.
- 49** Femme d'action, vol 9, no 2 p.9.
- 50** Femme d'action, vol. 8, no 4.

ANNEXES

Lettres patentes et membres
des conseils d'administration de
1918-1990

Recherche documentaire :
Rachel Gaudreau

LETTRES PATENTES

Constituant en corporation
La Fédération des femmes canadiennes-
françaises

datée le 6 février 1918
Enregistrées — 8 février 1918
Livre 260 - Folio 22
Sous Registraire général du Canada
Réf. no 67092.

Canada
L'honorable Martin Burrell, Secrétaire
d'État du Canada

À tous ceux qui les présentes verront ou
qu'icelles pourront concerner,

Salut :

Attendu que, dans et par la première
partie du chapitre 79 des Statuts
Refondus du Canada de 1906, désigné
sous le nom de la "Loi des Compagnies"
et ses amendements il est prescrit entre
autres choses que le Secrétaire d'État
du Canada peut, par Lettres patentes
émises sous le Sceau de son office,
octroyer une charte à toutes personnes,
au nombre d'au moins cinq, qui, après
s'être conformées aux dispositions de
cet acte et ses amendements, demande-
ront une telle charte les constituant,
elles et toutes autres personnes qui
pourraient devenir membres de la cor-
poration créée par elle, en corporation
et corps politique pour aucuns des
objets du ressort du Parlement du
Canada, sauf la construction et l'exploit-
ation de lignes de chemins de fer, de
télégraphe ou de téléphone, ou les
affaires de banque, ou l'émission du
papier-monnaie, ou les opérations
d'assurances ou les opérations de com-
pagnies de prêt et de fiducie, après
qu'elles auront établi à la satisfaction du
Secrétaire d'État qu'elles ont rempli les

termes et conditions imposés par le dit
acte et ses amendements préalablement
à l'octroi de la charte;

Et attendu que Almanda Marchand,
épouse de P.E. Marchand; Alphonsine
Laframboise, épouse de Louis
Laframboise; Mathilda Roberge-Allard,
épouse d'Albert Allard; Alida Bélanger,
épouse d'Aurélien Bélanger; Marie-
Louise Major, épouse de L.H. Major;
Clara Parent, épouse de l'Honorable
Simon Napoléon Parent, Yvonne Coutu,
et Béatrice Belcourt, filles majeures;
Gabrielle Leduc, épouse de Paul Leduc;
toutes de la Cité d'Ottawa, dans la
Province d'Ontario, et Rose Olivier-
Archambault, épouse de Joseph Urgèle
Archambault, de la Cité de Hull, dans
la province de Québec, ont demandé
l'octroi d'une charte sous l'autorité du
dit acte, les constituant, elles et toutes
autres personnes qui pourront devenir
membres de la dite corporation en
corporation et corps politique sous le
nom de "La Fédération des femmes
canadiennes-françaises", pour les fins
mentionnées ci-après, et ont établi
d'une manière satisfaisante qu'elles ont
rempli les conditions et procédures
exigées par le dit acte et établi la vérité
et la suffisance des allégués de leur
requête, et qu'elles ont produit au
Ministère du Secrétaire d'État un dupli-
cata du mémorandum de convention
signé et scellé par les requérantes con-
formément aux dispositions du dit acte
et ses amendements. Sachez mainte-
nant que je, le dit Martin Burrell,
Secrétaire d'État du Canada, agissant
sous l'autorité du dit acte, et de ses
amendements, constitue par les pré-
sentes lettres patentes les dites Almanda
Marchand, Alphonsine Laframboise,
Mathilda Roberge Allard, Alida Bélanger,
Marie-Louise Major, Clara Parent,
Yvonne Coutu, Béatrice Belcourt,

Gabrielle Leduc, et Rose Olivier-Archambault, et toutes autres personnes qui pourraient devenir membres dans la dite corporation, en corporation et corps politique sans capital actions sous le nom de "La Fédération des femmes canadiennes-françaises", avec tous les droits et pouvoirs conférés par le dit acte et ses amendements et pour les fins et dans les conditions suivantes, savoir :

- a. S'occuper d'oeuvres de bien-faisance et patriotiques de toutes espèces, et plus particulièrement de tout ce qui peut en aucune manière améliorer le sort des soldats canadiens-français et de leurs familles tant durant la guerre qu'après la guerre;
- b. Instituer, donner ou faire donner des cours, conférences, leçons d'art ou de sciences ménagères, agricoles et industrielles, de puériculture et d'hygiène;
- c. Fonder des lits dans les hôpitaux déjà établis dans les différentes villes du Canada ou fonder et entretenir des hôpitaux, hospices et orphelinats pour l'usage des membres de la société ou des indigents et en particulier des familles des soldats;
- d. Établir, créer, fonder et entretenir des colonies de vacances, des maisons de repos ou de convalescence pour les membres de la société ou leurs enfants, pour les indigents et en particulier pour les soldats ou leurs familles;
- e. Encourager par l'octroi de prix et de récompenses ou par des donations ou subventions les établissements d'éducation français et anglais établis en vertu des lois

des différentes provinces ou par charte royale;

- f. Établir, fonder et entretenir des dispensaires, "gouttes de lait" et des ouvroirs pour l'accommodation et le traitement des pauvres et plus particulièrement des enfants de soldats tués ou morts au cours de la guerre, ou morts subséquemment à la guerre de blessures reçues ou de maladies contractées pendant leur service;
- g. Occuper à titre onéreux ou gratuit les locaux nécessaires aux fins de la compagnie et payer tant pour le loyer que pour l'administration et l'entretien de ces locaux à même les fonds communs de la compagnie;
- h. Organiser des bazars, concerts, ventes de charité, thés de charités, parties de cartes, concours de toutes sortes, rafles, "tag days" et autres moyens d'obtenir des souscriptions pour les fins de la société en autant que ces concerts, bazars, ventes de charité, parties de cartes, thés de charités, concours et rafles ne contreviennent pas aux lois provinciales ou fédérales ou aux règlements municipaux de l'endroit où ils ont lieu;
- i. Recueillir les fonds nécessaires pour l'accomplissement des fins de la compagnie tant par les moyens mentionnés au paragraphe précédent que par des souscriptions publiques ou privées et par l'imposition aux membres de la compagnie de cotisations dont le montant et le mode de paiement devront être fixés ultérieurement par la dite compagnie;

- j. S'affilier à toute association dont les buts sont les mêmes que ceux que se propose la présente compagnie;
- k. Souscrire et payer toute somme d'argent que la compagnie jugera nécessaire ou convenable au Fonds Patriotiques, aux différentes sociétés de la Croix-Rouge, aux fonds de secours légalement incorporés ou enregistrés suivant les lois du Dominion pour venir en aide aux victimes de la guerre tant dans l'Empire Britannique que dans les pays alliés, et en général à toutes institutions charitables dont le but est l'amélioration des conditions sociales chez les Canadiens-français;
- l. Souscrire, signer, faire ou accepter des chèques, billets, lettres de change et autres effets de commerce en autant que l'exigent les intérêts de la société;
- m. Acquérir par achat, donation, legs, testament, ou autrement, par tout titre légal, et posséder des droits et des biens mobiliers et immobiliers les administrer et en retirer des revenus, les louer, vendre, échanger, céder, aliéner, ou autrement en disposer.

La corporation fera affaires dans tout le Canada et ailleurs.

Le bureau principal de la corporation sera en la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

Il est par les présentes ordonné et déclaré que le bureau de direction peut former des sections dans divers endroits

suivant qu'il le juge à propos. Tout membre de la compagnie devra appartenir à l'une de ces sections;

Que chacune de ces sections devra élire un bureau de direction local pour la régie interne des sections;

Que toute personne désirant être admise à faire partie de la société devra en faire la demande à l'une des sections et le bureau de direction de cette section devra statuer sur cette demande d'admission. Toute élection d'un membre ainsi faite par le bureau de direction d'une section locale sera sujette à révision dans un délai de quinze jours par le bureau de direction de la compagnie.

Les dites Almanda Marchand, Alphonsine Laframboise, Mathilda Roberge-Allard, Marie-Louise Major, Yvonne Coutu, Rose Olivier-Archambault et Alida Bélanger, seront les premières directrices ou directrices provisoires de la corporation.

Pourvu toutefois que rien dans les présentes ne soit interprété comme autorisant la construction et exploitation de lignes de chemin de fer, de télégraphe ou de téléphone, ou les affaires de banque, ou l'émission du papier-monnaie, ou les opérations d'assurances ou les opérations de compagnies de prêt et de fiducie par la dite corporation.

Données sous mon seing et le sceau de mon office, à Ottawa, ce sixième jour de février 1918.

(Sge) M. Burrell, Secrétaire d'État.

Lettres patentes supplémentaires à
la Fédération des Femmes Canadiennes-
françaises

Confirmant une résolution de la dite
corporation, modifiant ses lettres
patentes.

Datées le 27 novembre 1930.
Enregistrées le 18 décembre 1930
Livre 347, Fol. 84

(Sge)
Sous-registraire général du Canada
No d'env. 93601
AD.

Canada

Par l'Honorable Charles Azlitt Cahan,
Secrétaire d'État du Canada.

À tous ceux qui les présentes verront ou
qu'icelles pourront concerner,

Salut :

Attendu que La Fédération des Femmes
Canadiennes-françaises, a été dûment
constituée en corporation suivant les
prescriptions de la première partie du
chapitre 79 des Statuts Refondus du
Canada, 1906, désignée sous le nom
de la "loi des compagnies";

Et attendu que ladite corporation, en
vertu d'une résolution passée à cet effet
par les deux-tiers des suffrages déposés
à une assemblée générale extraordinaire
de ses membres dûment convoquée
pour en délibérer et tenue de la cité
d'Ottawa, le sixième jour d'octobre mil
neuf cent trente, m'a demandé, à moi,
le Secrétaire d'État du Canada, de lui
accorder des lettres patentes supplé-
mentaires, sous l'empire des disposi-
tions de la première partie du chapitre
27 des Statuts Refondus du Canada,
1927, désignée sous le nom de la "loi

des compagnies", modifiant les lettres
patentes constituant en corporation
ladite La Fédération des Femmes
Canadiennes-françaises, en date du
sixième jour de février mil neuf cent
dix-huit, tel que ci-après mentionné,
et a établi d'une manière satisfaisante
que la procédure prescrite par ladite
loi a été fidèlement suivie, ainsi que
l'exactitude des faits que la loi demande
de faire connaître avant la délivrance
des lettres patentes supplémentaires.

Sachez maintenant que Je, Charles
Hazlitt Cahan, Secrétaire d'État du
Canada, en vertu des pouvoirs que
ladite loi me confère ou de tous autres
pouvoirs ou de toute autre autorité dont
je suis investi pour cette fin, ratifié par
les présentes lettres patentes supplémen-
taires ladite résolution de ladite Fédéra-
tion, passée le sixième jour d'octobre,
en l'année de Nôtre-Seigneur mil neuf
cent trente, modifiant lesdites lettres pa-
tentés constituant en corporation ladite
la Fédération des Femmes Canadiennes-
françaises, en date du sixième jour de
février mil neuf cent dix-huit;

1. En ajoutant les mots "religieuse,
éducationnelle et patriotique" après
le mot "charitable", dans le para-
graphe "i" des pouvoirs de ladite
corporation;
2. En abrogeant le paragraphe
suivant :

*"Que toute personne désirant être
admise à faire partie de la société
devra en faire la demande à l'une
des sections et le bureau de direc-
tion de cette section devra statuer
sur cette demande d'admission.
Toute élection d'un membre ainsi
faite par le bureau de direction
d'une section locale sera sujette à*

revision dans un délai de quinze jours par le bureau de direction de la compagnie. "

et en le remplaçant pas le paragraphe suivant: -

"Le bureau de direction de la Corporation et le bureau de direction des sections locales peuvent des à faire partie de la société. Toute élection d'un membre faite par le bureau de direction d'une section locale sera sujette à révision dans un délai de quinze jours par le bureau de direction de la Corporation".

Données sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce vingt-septième jour de novembre 1930.

(Sge) Sous-Secrétaire d'État.

CANADA

Lettres patentes supplémentaires
Émises à
Fédération Nationale des femmes
Canadiennes-Françaises

Le Ministre des Consommateurs et des Sociétés, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur les corporations canadiennes, par les présentes modifie les dispositions des lettres patentes de la corporation tel que prévu dans le RÈGLEMENT NO AGA-89-99 de ladite corporation, dont une copie est annexée aux présentes comme partie intégrante.

Date des Lettres Patentes
Supplémentaires -12 octobre 1990

Octroyées sous le sceau officiel du
Ministre des Consommateurs et des
Sociétés

ENREGISTRÉES le 13 novembre 1990
Film 644 Document 99

RÈGLEMENT NO AGA-89-99

Un règlement pour modifier les dispositions des lettres patentes et pour autoriser la présentation d'une demande pour lettres patentes supplémentaires confirmant le présent règlement.

1. Il est adopté comme règlements nos AGA-89-99 et AGA-90-132 de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises:
 - 1) QUE la clause des lettres patentes émises le 24 septembre 1985 et subséquemment modifiée par lettres patentes supplémentaires portant sur les objets soit annulée et remplacée par cette clause qui se lira comme suit:
 - a. donner au grand public l'Éducation en français sur les droits prévus à la Charte canadienne des droits et libertés dont le droit à l'égalité, sur les préoccupations sociales et la situation économique affectant la gent féminine, plus particulièrement les canadiennes vivant en milieu minoritaire au pays;
 - b. instituer, donner ou faire donner des cours, conférences, ateliers portant sur le statut de la condition féminine; ses bienfaits; ses failles, comment y remédier; sur les sciences sociales, agricoles, industrielles, technologiques, de puériculture et de santé;

- c. faire des recherches pour l'avancement de l'égalité de la condition féminine et du changement social;
 - d. établir, créer, entretenir ou soutenir des colonies de vacances, des maisons de repos ou de convalescence, des services pour les indigent-e-s, les handicapé-e-s, les personnes âgées* et les femmes en difficulté;
 - e. encourager par l'octroi de prix et de récompenses ou par des donations ou subventions les établissements d'éducation établis en vertu des lois des différentes provinces ou par charte royale;
 - f. établir, fonder et entretenir des dispensaires, "gouttes de lait" et des ouvroirs pour l'accommodation et le traitement des pauvres;
 - g. occuper à titre onéreux ou gratuit les locaux nécessaires aux fins de la compagnie et payer l'entretien de ces locaux à même les fonds communs de la compagnie;
 - h. organiser des bazars, concerts, ventes de charité, thés de charité, parties de cartes, concours de toutes sortes, rafles, "tag days" et autres moyens d'obtenir des souscriptions pour les fins de la société en autant que ces concerts, bazars, ventes de charité, parties de cartes, thés de charité, concours et rafles ne contreviennent pas aux lois provinciales ou fédérales ou aux règlements municipaux de l'endroit où ils ont lieu;
- recueillir les fonds nécessaires pour l'accomplissement des fins de la compagnie tant par les moyens mentionnés au paragraphe
- précédent que par des souscriptions publiques privées et par l'imposition aux membres de la compagnie de cotisations dont le montant et le mode de paiement devront être fixes ultérieurement par la dite compagnie;
- j. s'affilier à toute association dont les buts sont les mêmes que ceux que se propose la présente compagnie;
 - k. souscrire et payer toute somme d'argent que la compagnie jugera nécessaire ou convenable aux autres organisations de charité enregistrées auprès de la loi de l'impôt du Canada dont le but est l'amélioration des conditions sociales chez les Canadiens-français et les Canadiennes-françaises;
 - 1. souscrire, signer, faire ou accepter des chèques, billets, lettres de change et autres effets de commerce en autant que l'exigent les intérêts de la société
 - m. acquérir par achat, donation, legs, testament, ou autrement, par tout titre légal, et posséder des droits et des biens mobiliers et immobiliers, les administrer et en retirer des revenus, les louer, vendre, échanger, céder, aliéner, ou autrement en disposer."
- NOTE : *Dans le contexte de la charité, personne âgée signifie 65 ans et plus ou personne en perte d'autonomie.
2. QUE la clause suivante soit ajoutée :
- AUTRE DISPOSITION :
- Les membres de la Fédération n'ont aucune part à la Fédération. Advenant la dissolution de la Fédération, tout reliquat de fonds et de biens restants

après extinction de dettes et de passif sera distribué aux organismes de charité enregistrés avec le Ministère de Revenu Canada Impôt dont les objectifs se rapprochent le plus de ceux de la Fédération, suivant ce que décideront les membres au moment de la dissolution.

2. QUE Claire Lanteigne soit et est par les présentes autorisée à présenter une demande au ministère de la Consommation et des Corporations pour l'obtention desdites lettres patentes supplémentaires confirmant le présent règlement modifiant les dispositions des lettres patentes;
3. QUE les administrateurs et officiers de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises sont par les présentes autorisés à signer, exécuter et faire tous actes, documents et choses nécessaires ou opportuns pour donner effet au présent règlement.

Adopté ce 10 juin 1990
DONT FAIT FOI le sceau de la corporation.

Copie certifiée conforme aux règlements nos AGA-89-99 et AGA-90-132 adoptés par les administrateurs les 10 juin 1989 et 10 juin 1990 et dûment approuvés par le vote d'au moins les deux-tiers (2/3) des membres présents à une assemblée générale annuelle tenue les 9, 10 et 11 juin 1989 et les 8, 9, 10 juin 1990.

Canada
L'honorable MARTIN BURRELL,
Secrétaire d'État du Canada.

À tous ceux qui les présentes verront ou qu'icelles pourront concerner,

SALUT :-

ATTENDU que, dans et par la première partie du chapitre 79 des Statuts Refondus du Canada de 1906, désigné sous le nom de la "Loi des Compagnies et ses amendements" il est prescrit entre autres choses que le Secrétaire d'État du Canada peut, par Lettres patentes émises sous le Sceau de son office, octroyer une charte à toutes personnes, au nombre d'au moins cinq qui, après s'être conformées aux dispositions de cet acte et ses amendements, demanderont une charte les constituant elles et toutes autres personnes qui pourraient devenir membres de la corporation créée par elle, en corporation et corps politique pour aucuns des objets ou ressort du Parlement du Canada, sauf la construction et l'exploitation de ligne de chemins de fer, de télégraphe ou de téléphone, ou les affaires de banque, ou l'émission du papier-monnaie, ou les opérations d'assurance ou les opérations de compagnies de prêt et de fiducie, après qu'elles auront établi à la satisfaction du Secrétaire d'État qu'elles ont rempli les termes et conditions imposés par le dit acte et ses amendements préalablement à l'octroi de la charte;

Et attendu que Almanda Marchand, épouse de P.E. Marchand; Alphonsine Laframboise, épouse de Louis Laframboise; Mathilda Roberge Allard, épouse d'Albert Allard; Alida Bélanger, épouse d'Aurélien Bélanger; Marie Louise Major, épouse de L.H. Major; Clara Parent, épouse de l'Honorable Simon Napoléon Parent, Yvonne Coutu,

et Béatrice Belcourt, filles majeures; Gabrielle Leduc, épouse de Paul Leduc; toutes de la Cité d'Ottawa, dans la Province d'Ontario, et Rose Olivier Archambault, épouse de Joseph Urgèle Archambault, de la Cité de Hull, dans la province de Québec, ont demandé l'octroi d'une charte sous l'autorité du dit acte, les constituant, elles et toutes autres personnes qui pourront devenir membres de la dite corporation en corporation et corps politique sous le nom de "La Fédération *i. nationale des femmes canadiennes-françaises*", pour les fins mentionnées ci-après, et ont établi d'une manière satisfaisante qu'elles ont rempli les conditions et procédures exigées par le dit acte et établi la vérité et la suffisance des allégués de leur requête, et qu'elles ont produit au Ministère du Secrétaire d'État un duplicata du mémorandum de convention signé et scellé par les requérantes conformément aux dispositions du dit acte et ses amendements.

Sachez maintenant, que je, le dit MARTIN BURRELL, Secrétaire d'État du Canada, agissant sous l'autorité du dit acte et de ses amendements, constitue par les présentes lettres patentes. Les dites Almanda Marchand, Alphonsine Laframboise, Mathilda Roberge Allard, Alida Bélanger, Marie-Louise Major, Clara Parent, Yvonne Coutu, Béatrice Belcourt, Gabrielle Leduc, et Rose Olivier Archambault, et toutes autres personnes qui pourraient devenir membres dans la dite corporation, en corporation et corps politique sans capital actions sous le nom de "La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises", avec tous les droits et pouvoirs conférés par le dit acte et ses amendements et pour les fins et dans les conditions suivantes, savoir : -

- a. S'occuper d'oeuvres de bienfaisance et patriotiques de toutes espèces;
- b. Instituer, donner ou faire donner des cours, conférences, leçons d'art ou de sciences ménagères, agricoles et industrielles, de puériculture et d'hygiène;
- c. Fonder des lits dans les hôpitaux déjà établis dans les différentes villes du Canada ou fonder et entretenir des hôpitaux, hospices et orphelinats pour l'usage des membres de la Société ou des indigents;
- d. Établir, créer, fonder et entretenir des colonies de vacances, des maisons de repos ou de convalescence pour les membres de la société ou leurs enfants, pour les indigents;
- e. Encourager par l'octroi de prix et de récompenses ou par des donations ou subventions les établissements d'éducation français et anglais établis en vertu des lois des différentes provinces ou par charte royale;
- f. Établir, fonder et entretenir des dispensaires, "gouttes de lait" et des ouvroirs pour l'accommodation et le traitement des pauvres;
- g. Occuper à titre onéreux ou gratuit les locaux nécessaires aux fins de la compagnie et payer tant pour le loyer que pour l'administration et l'entretien de ces locaux à même les fonds communs de la compagnie;
- h. Organiser des bazars, concerts, ventes de charité, thés de charités, parties de cartes, concours de toutes sortes, rafles, "tag days" et autres moyens d'obtenir des

souscriptions pour les fins de la société en autant que ces concerts, bazars, ventes de charité, parties de cartes, thés de charités, concours et rafles ne conviennent pas aux lois provinciales ou fédérales ou aux règlements municipaux de l'endroit où ils ont lieu;

- i. Recueillir les fonds nécessaires pour l'accomplissement des fins de la compagnie tant par les moyens mentionnés au paragraphe précédent que par des souscriptions publiques ou privées et par l'imposition aux membres de la compagnie de cotisations dont le montant et le mode paiement devront être fixés ultérieurement par la dite compagnie;
- j. S'affilier à toute association dont les buts sont les mêmes que ceux que propose la présente compagnie;
- k. Souscrire et payer toute somme d'argent que la compagnie jugera nécessaire ou convenable au Fonds Patriotique, aux différentes sociétés de *ii.* la Croix Rouge, et en général à toute institution charitable, religieuse, éducationnelle et patriotique dont le but est l'amélioration des conditions sociales chez les Canadiens-français;
- l. Souscrire, signer, faire ou accepter des chèques, billets, lettres de change et autres effets de commerce en autant que l'exigent les intérêts de la société;
- m. Acquérir par achat, donation, legs, testament, ou autrement, par tout titre légal, et posséder des droits et des biens mobiliers et immobiliers les administrer et en retirer des revenus, les louer, vendre, échan-

ger, céder, aliéner, ou autrement en disposer.

La corporation fera affaires dans tout le Canada et ailleurs.

Le bureau principal de la corporation sera en la Cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

iii. Il est par les présentes ordonné et déclaré :

LES DITES Almanda Marchand, Alphonsine Laframboise, Mathilda Roberge Allard, Marie-Louise Major, Yvonne Coutu, Rose Olivier Archambault et Alida Bélanger, seront les premières directrices ou directrices provisoires de la corporation.

POURVU TOUTEFOIS que rien dans les présentes ne soit interprété comme autorisant la construction et exploitation de lignes de chemin de fer, de télégraphe ou de téléphone, ou les affaires de banque, ou l'émission du papier-monnaie, ou les opérations d'assurances ou les opérations de compagnies de prêt et de fiducie par la dite corporation.

Données sous mon seing et le sceau de mon office, à Ottawa, ce sixième jour de février 1918.

Martin Burrell
Secrétaire d'État.

- i. Adoptée à L'Assemblée générale extraordinaire de juin'85
Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises
- ii. Adoptée à l'Assemblée générale extraordinaire de juin'85 Abroger les mots *hommes et soldats*
- iii. Adoptée à l'assemblée générale extraordinaire de juin'85

CONSEILS D'ADMINISTRATION DE LA FFCF

NOTE : La composition du Conseil d'administration de la FFCF a varié d'une année à l'autre. Il est donc difficile de retracer avec exactitude le nom de toutes les personnes qui en fait partie. Nous avons cherché à reproduire avec le plus de précision possible le contenu des procès-verbaux de l'époque.

Référence : Archives publiques du Canada, Division des manuscrits MG 28, 1 231

Volume I : Procès-verbaux des assemblées du bureau de direction, 58p./ 12 février 1918 - 7 avril 1921

Conseil d'administration : composition

1918

Présidente : Mme Marchand

1^{re} vice-présidente :
Mme Archambault

2^e vice-présidente : Mlle Belcourt

Secrétaire-archiviste : Mlle Coutu

Secrétaire-correspondante :
Mme Bélanger

Trésorière : Mme Allard

Directrices : Mme Major, Mme H.A. Fortier, Mme Alex. Bourque, Mme Chs, Diotte, Mme Oscar Garceau, Mme Champagne, Mme Valiquette, Mme St-Jean, Mme C. Lemieux

1919

Présidente : Mme Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme Archambault

2^e vice-présidente : Mlle Belcourt

Trésorière : Mme Allard

Secrétaire-archiviste : Mlle Coutu

Secrétaire-correspondante :
Mme Bélanger

Directrices : Mme Major, Mme H.A. Portier, Mme Champagne, Mme Lemieux, Mme Faribault, Mme Valiquette, Mme Desjardins, Mme Chs Diotte, Mme St-Jean, Mme Alex. Bourque

1920

Présidente : Mme Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme Goyette (Hull)

2^e vice-présidente : Mme Bruchési

Secrétaire : Mlle Gauthier

Trésorière : Mlle Aubry

Directrices : Mme Pinard, Mme Juneau, Mme St-Laurent, Mme Pilon, Mme Woods, Mme Diotte, Mlle Baudry, Mme Groulx

Procès-verbaux des assemblées générales, Vol I, 28 avril 1921 - octobre 1950

1921

Présidente : Mme Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme Goyette
(Hull)

2^e vice-présidente : Mme Bruchési

Secrétaire-correspondante :
Mlle Baudry

Secrétaire-archiviste : Mlle Gauthier

Trésorière : Mlle Aubry

Directrices : Mme Pinard, Mme Pilon,
Mme Philion, Mme Juneau, Mme
Robillard, Mme Dagenais, Mme Savard,
Mlle Groulx,

1922

Présidente : Mme Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme Bruchési

2^e vice-présidente : Mme Pilon

Secrétaire-archiviste :
Mme P.E. Parent

Secrétaire-correspondante :
Mlle Baudry

Trésorière : Mlle Aubry

Directrices : Mme Godin de Toronto,
Mme Rouleau d'Alexandria, Mme
Pinard, Mme Laframboise, Mme
Ouellette, Mme Dagenais, Mme
Lachaine, Mlle Groulx

1923

Présidente : Mme Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme Deville

2^e vice-présidente : Mme Pilon

Secrétaire-correspondante :
Mlle Y. Baudry

Trésorière : Mlle Aubry

Directrices : Mme Pinard,
Mme Dagenais, Mme Parent, Mme
Savard, Mme Jodoin, Mme Rouleau
d'Alexandria, Mme Lacerte, Mlle Groulx

1924

Présidente : Mme Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme Lachaine

2^e vice-présidente : Mme Pilon

Secrétaire-archiviste : Mlle Bélanger

Secrétaire-correspondante :
Mlle Baudry

Trésorière générale : Mlle Aubry

Directrices : Mme Dagenais, Mme
de La Durantaye, Mme Jodoin, Mme
Labrecque, Mme Lacerte, Mme Parent,
Mme Rouleau d'Alexandria, Mme Savard

1925

Présidente : Mme Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme M. Lachaine

2^e vice-présidente : Mme P. E. Parent

Secrétaire-archiviste :
Mlle A. Bélanger

Secrétaire-correspondante :

Mlle Baudry

Trésorière : Mlle Aubry

Membres du conseil: Mme B. de La

Durantaye, Mme J.A. Pinard, Mme A.B. Lacerte, Mme L. Jodoin, Mme Labrecque, Mme A. Dagenais, Mme H. Savard, Mme Rouleau d'Alexandria

1926

Présidente : Mme Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme M. Lachaine

2^e vice-présidente : Mme P. E. Parent

Secrétaire-archiviste :

Mlle A. Bélanger

Secrétaire-correspondante :

Mlle Yvonne Baudry

Trésorière : Mlle A.R. Aubry

Conseillères : Mme B. de la Durantaye, Mme A.C. Hurtubise, Mme A.B. Lacerte, Mme D.V. Bourque, Mme Rouleau d'Alexandria, Mme Savard, Mme C. Labrecque, Mme Jodoin

1927

Présidente : Mme Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme P.E. Parent

2^e vice-présidente : Mme S.M. Genest

Secrétaire-archiviste :

Mlle A. Bélanger

Secrétaire-correspondante :

Mlle Y. Baudry

Trésorière : Mlle A.R. Aubry

Directrices : Mme A. Hurtubise, Mme E. Jodoin, Mme C. Labrecque, Mme A.B. Lacerte, Mme H. Lussier de Cornwall, Mme H.J. Major, Mme A. Migneault, Mme H. Savard,

1928

Présidente : Mme Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme P.E. Parent

2^e vice-présidente : Mme S.M. Genest

Secrétaire-archiviste :

Mlle A. Bélanger

Secrétaire-correspondante :

Mme Y. Baudry

Trésorière : Mlle A.R. Aubry

Directrices : Mme C. Clément, Mme A. Lacerte, Mme L. Jodoin, Mme P. Labrecque, Mme H. Savard, Mme A. Migneault, Mme J.B. Roussel, Mme H.L. Lussier de Cornwall

1929

Présidente : Mme P.E. Marchand

1^{re} vice-présidente :

Mlle Yvonne Baudry

2^e vice-présidente : Mme S.M. Genest

Secrétaire-archiviste :

Mlle Alice Bélanger

Secrétaire-correspondante :

Mlle Agnès Gauthier

Trésorière générale : Mlle A.R. Aubry

Directrices : Mme Claude, Mme E. Clément, Mme Hurtubise, Mme L. Jodoin, Mme H.L. Lussier de Cornwall, Mme A. Migneault, Mme Roussel,

Mme Montpetit, Mme P.E. Parent,
représentante auprès des "Big Sisters",
Mme Jos Dufour à la Commission
Juvénile

1930

Présidente : Mme P.E. Marchand

1^{re} vice-présidente :

Mlle Yvonne Baudry

2^e vice-présidente : Mme S.M. Genest

Secrétaire-archiviste :

Mlle Aline Bélanger

Secrétaire-correspondante :

Mlle Agnès Gauthier

Trésorière : Mlle A.R. Aubry

Directrices : Mme J. Charbonneau,
Mme J.B. Roussel, Mme Rhéaume,
Mme D. Claude, Mme A. Gagnon,
Mme C. Rocque, Mme A. Lacoste,
Mme Cloutier, Mme Page

1931

Présidente : Mme Marchand

1^{re} vice-présidente : Mlle Y. Baudry

2^e vice-présidente : Mme S.M. Genest

Secrétaire-archiviste :

Mlle Wilhelmine DesRosiers

Secrétaire-correspondante :

Mlle Gilberte Julien

Trésorière : Mlle A.R. Aubry

Conseillères : Mme P.E. Parent, Mme
J. Gagnon, Mme M. Guénette de North
Bay, Mme M.E. Rouleau d'Alexandria,
Mme L. Roussel, Mme Claude, Mlle
Fleurette Labelle, Mme Lacoste, Mme
Mitchell

Référence : MG28-1 231 volume 8,
Conseil d'administration, composition,
1932-1963

1932

Présidente : Mme P.E. Marchand

1^{re} vice-présidente :

Mlle Yvonne Baudry

2^e vice-présidente : Mme S.M. Genest

Secrétaire-archiviste :

Mlle Wilhelmine DesRosiers

Secrétaire-correspondante :

Mlle Gilberte Julien

Trésorière : Mlle A.R. Aubry

Conseillères : Mme D.E. Claude,
Mme A. Charbonneau, Mme J. Lacoste,
Mme J. Lamoureux, Mme P.E. Parent,
Mme Arthur Demers, Mme J.L. Roussel,
Mme B. Vanasse, Mlle L. Allard, Mme
CJ. Charlebois

1933

Présidente : Mme P.E. Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme J.L. Roussel

2^e vice-présidente : Mme S.M. Genest

Secrétaire-archiviste :

Mlle W. DesRosiers

Secrétaire-correspondante :

Mlle Gilberte Julien

Trésorière : Mlle A.R. Aubry

Conseillères : Mme D.E. Claude, Mme
Arthur Demers, Mme A. Ménard, Mme
E. Huot, Mme J.F. Simard, Mme A.E.
Aubry, Mme L. Jodoin, Mme J.M. Martel,
Mme Louis Charbonneau, Mme Granger

1934

Présidente : Mme P.E. Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme J.L. Roussel

2^e vice-présidente :
Mme Henri Saint-Jacques

3^e vice-présidente :
Mlle Alice Bélanger

Secrétaire-archiviste :
Madame Léonard Beaulne

Secrétaire-correspondante :
Mlle Gilberte Julien

Trésorière : Mlle W. DesRosiers

Conseillères : Mme D.E. Claude,
Mme A. Deniers, Mme A. Roussel,
Mme A. Ménard, Mme P.E. Parent,
Mme A.E. Aubry, Mme H. Laviolette,
Mme L. Granger, Mme L. Jodoin, Mme
J.M. Poirier, Mme Rouleau d'Alexandria

1935

Présidente : Mme P.E. Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme J.L. Roussel

2^e vice-présidente :
Mme Henri Saint-Jacques

3^e vice-présidente : Mlle Alice
Bélanger

Secrétaire-archiviste :
Mme Léonard Beaulne

Secrétaire-correspondante :
Mlle Gilberte Julien

Trésorière :
Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme D.E. Claude, Mme
A. Deniers, Mme A. Ménard, Mme E.
Huot, Mme P.E. Parent, Mme A.E. Aubry,
Mme H. Laviolette, Mme L. Granger,
Mme L. Jodoin, Mme J.M. Poirier

Référence : Centre de recherche
en civilisation canadienne-française,
Université d'Ottawa: Cote C53/2/3 FFCE

1936

Présidente : Mme P.E. Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme P.E. Parent

2^e vice-présidente :
Mme Henri Saint-Jacques

3^e vice-présidente : Mme Jean Lacoste

Secrétaire-archiviste : Mme L. Beaulne

Secrétaire-correspondante :
Mlle Gilberte Julien

Trésorière : Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères: Mme D.E. Claude, Mme
A. Deniers, Mme A. Ménard, Mme E.
Huot, Mme P.E. Parent, Mme A.E. Aubry,
Mme H. Laviolette, Mme L. Granger,
Mme L. Jodoin, Mme J.M. Poirier

1937

Présidente : Mme P.E. Marchand

1^{re} vice-présidente :
Mme Thibaudeau-Rinfret

2^e vice-présidente : Mme Jean Lacoste

3^e vice-présidente : Mme T.L. Richard

Secrétaire-archiviste :
Mme Charles Michaud

Secrétaire-correspondante :
Mlle Gilberte Julien

Trésorière :
Mlle Wilhelmine DesRosiers

Comité protecteur des guides :
Mme E.R. Angers, présidente

Cheftaine : Mme Lionel Paulet de
Sudbury

Conseillères : Mme D.E. Claude, Mme
A. Deniers, Mme J.L. Roussel, Mme
Roland Dion, Mme Léonard Beaulne,
Mme A.E. Aubry, Mme L. Granger, Mme
Louis Charbonneau, Mme M.A. Sigouin,
Mme Hector St-Jacques

Vice-présidentes de l'extérieur :
Mme H. Langlois, Sudbury, Mme Arthur
Allard, Rouyn (Québec), Mme M.
Gravel, Gravelbourg (Saskatchewan),
Mme J.P. Poitras, Winnipeg (Manitoba)

1938

Présidente : Mme P.E. Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme T.L. Richard

2^e vice-présidente : Mme Jean Lacoste

3^e vice-présidente :
Mme Hector Carbonneau

Secrétaire-archiviste :
Mme Charles Michaud

Secrétaire-correspondante :
Mlle Gilberte Julien

Trésorière :
Mlle Wilhelmine DesRosiers

Comité protecteur des guides :
Mme Hermann Bonneau

Cheftaine : Mme Lionel Paulet de
Sudbury

Conseillères : Mme Georges Tessier,
Mme Roland Dion, Mme Arthur Deniers,
Mme Léo Cantin, Mme A.E. Aubry, Mme
Henry Grignon, Mme A.R. Morisset,
Mme Ludger Granger, Mme Louis
Charbonneau, Mme Hector St-Jacques,
Mme Michael Comerford, Mme J.U.
Bray, Mlle Agnès Gauthier, Mme P.E.
Parent, représentante chez les associa-
tions anglaises

Vice-présidentes de l'extérieur :
Mme Hector Langlois, Sudbury, Mme
Théo Nadon, Rouyn (Québec), Mme
M. Gravel, Gravelbourg (Saskatchewan),
Mme J.P. Poitras, Winnipeg (Manitoba)

1939

Présidente : Mme P.E. Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme T.L. Richard

2^e vice-présidente :
Mme Hector St-Jacques

3^e vice-présidente :
Mme Georges Tessier

Secrétaire-archiviste :
Mme Charles Michaud

Secrétaire-correspondante :
Gilberte Julien

Trésorière : Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme Arthur Deniers,
Mme Léo Cantin, Mme Ovila Poirier,
Mme Roland Dion, Mme A.E. Aubry,
Mme J. LaBrosse, Mme L. Granger,
Mme Louis Charbonneau, Mme J-U.
Bray, Mlle Agnès Gauthier, Mme
Pierre Verdon, Mme Lucien Pitre

Quatre vice-présidentes de

l'extérieur : Mme (Dr.) Maurice Gravel, Gravelbourg (Saskatchewan), Mme Théo Nadon, Rouyn (Québec), Mme Hector Langlois, Sudbury, Mme J.B. Poitras, St-Boniface (Manitoba)

1940

Présidente : Mme P.E. Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme T.L. Richard

2^e vice-présidente :
Mme Georges Tessier

3^e vice-présidente : Mme J.U. Bray

Secrétaire-archiviste :
Mme Hector St-Jacques

Secrétaire-correspondante :
Mlle Gilberte Julien

Trésorière : Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme Arthur Demers, Mme Léo Cantin, Mme Roland Dion, Mlle Lucienne Renaud, Mme A.E. Aubry, Mme L.E. Beaulne, Mme J. LaBrosse, Mme John Boyle, Mme Pierre Dulude, Mme Wilfrid Lecompte, Mme L. Granger, Mme Louis Charbonneau, Mlle Agnès Gauthier, Mme W. Grenier, Mme Pierre Verdon, Mme Lucien Pitre

Représentante au Neighbourhood Service : Mme P.E. Parent

Représentante aux Charités Fédérées et à la Croix-Rouge :
Mme T.L. Richard

Comité des guides : Cheftaine-en-chef : Mme Lionel Paulet de Sudbury

Présidente du comité protecteur :
Mme Herman Bonneau

Comité de la radio : Mme Charles Michaud, Mme Léonard Beaulne, Mme Hector Charbonneau, Mme Louis Charbonneau,

Quatre vice-présidentes de

l'extérieur : Mme Maurice Gravel, Gravelbourg (Saskatchewan), Mme Théo Nadon, Rouyn (Québec), Mme Hector Langlois, Sudbury (Ontario), Mme J-B. Poitras, St-Boniface (Manitoba)

1941

Présidente : Mme P.E. Marchand

1^{re} vice-présidente :
Mme Georges Tessier

2^e vice-présidente :
Mme Louis Charbonneau

3^e vice-présidente :
Mme Arthur Demers

Secrétaire-archiviste :
Mme Hector St-Jacques

Secrétaire-correspondante :
Mlle Gilberte Julien

Trésorière : Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme Léo Cantin, Mme Albert Aubry, Mme Ovila Poirier, Mme A. Labelle, Mme Joseph Huneau, Mme A.-E. Aubry, Mme L. Beaulne, Mme R. Bigras, Mme Wilfrid Lecompte, Mme Eugène Bruyère, Mme L-H. Morisset, Mme J-U. Bray, Mlle Agnès Gauthier, Mme Pierre N. Verdon, Mme Jean Lacoste

Comité des guides : Directrice nationale : Mme Lionel Paulet, de Sudbury

Comité protecteur :
Mme L.R. La Flèche

Comité de la radio : Mme Charles Michaud, Mme Hector Carbonneau, Mlle Agnès Gauthier, Mme Wilfrid Lecompte, Quatre vice-présidentes de l'extérieur: Mme J.E. DeGagné, Winnipeg-St-Boniface (Manitoba), Mme Hector Langlois, Sudbury (Ontario), Mme Théo Nadon, Rouyn (Québec), Mme Maurice Gravel, Gravelbourg (Saskatchewan)

1942

Présidente : Mme P.E. Marchand

1^{re} vice-présidente :
Mme Georges Tessier

2^e vice-présidente :
Mme Louis Charbonneau

3^e vice-présidente : Mme R. Bigras

Secrétaire-archiviste :
Mme Hector St-Jacques

Secrétaire-correspondante :
Mlle Gilberte Julien

Trésorière : Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme Arthur Deniers, Mme Léo Cantin, Mme A. Labelle, Mme J. Huneau, Mme L-E. Beaulne, Mlle M-J. Séguin, Mme Wilfrid Lecompte, Mme Dollard Charette, Mme E-J. Bruyère, Mme L-H. Morisset, Mme J-U. Bray, Mlle Agnès Gauthier, Mme Jean Lacoste, Mme Orner Sigouin.

Comité des guides : Directrice nationale : Mme Lionel Paulet, Sudbury

Comité protecteur :
Mme L.R. La Flèche, Ottawa

Quatre vice-présidentes de l'extérieur: Mme J.E. DeGagné, Winnipeg-St-Boniface (Manitoba), Mme Hector Langlois, Sudbury (Ontario), Mme Théo Nadon, Rouyn (Québec), Mme Maurice Gravel, Gravelbourg (Saskatchewan)

1943

Présidente : Mme P.E. Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme G. Tessier

2^e vice-présidente : Mlle Agnès Gauthier

3^e vice-présidente :
Mme Louis Charbonneau

Secrétaire-archiviste :
Mme Hector St-Jacques

Secrétaire-correspondante :
Mlle Gilberte Julien

Trésorière : Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme Roland Dion, Mme J. Huneau, Mme Charles Michaud, Mme Aimé Poitras, Mme R. Bigras, Mme W. Lecompte, Mme Thomas Beaudry, Mme D. Lauzon, Mme W. Grenier, Mme Ernest Bilodeau, Mme Jean Lacoste, Mme L. Poirier, Mme Arthur Demers, Mme Léo Cantin

Vice-présidentes de l'extérieur :
Mme J.E. DeGagné de Winnipeg-St-Boniface (Manitoba), Mme Hector Langlois, Ontario-Nord, Sudbury, Mme Théo Nadon, Rouyn, Québec, Mme Maurice Gravel, Gravelbourg (Saskatchewan)

Comité des Guides: Directrice nationale : Mme Lionel Paulet de Sudbury

1944

Présidente : Mme P.E. Marchand

1^{re} vice-présidente : Mme G. Tessier

2^e vice-présidente : Mlle Agnès
Gauthier

3^e vice-présidente :
Mme Louis Charbonneau

Secrétaire-archiviste :
Mme Hector St-Jacques

Secrétaire-archiviste adjointe :
Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :
Mlle Gilberte Julien

Trésorière : Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme A. Demers, Mme
Léo Cantin, Mme Eugène Rochon, Mlle
Apolline Séguin, Mme Charles Michaud,
Mme Aimé Poitras, Mme R. Bigras, Mme
D. Charette, Mme Thomas Beaudry,
Mme P. Branchaud, Mme E. Biais, Mme
L. Poirier, Mme W. Grenier, Mme W.
Robillard

Vice-présidentes régionales :
Mme E.-T. Etsell, Winnipeg-St-Boniface
(Manitoba), Mme B. Villeneuve,
Ontario-Nord, Mme A. Seymour,
Ontario-Est, Mme Théo Nadon, Rouyn
(Kirkland Lake, Ansonville et Timmins),
Mme L.-M. Duprat, Gravelbourg
(Saskatchewan)

1945

Présidente : Mme P. E. Marchand

1^{re} vice-présidente :
Mlle Agnes Gauthier

2^e vice-présidente :
Mme Hector St-Jacques

Secrétaire-archiviste :
Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :
Mlle Gilberte Julien

Trésorière : Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme Léo Cantin, Mme
Philippe Barbary, Mme Charles Michaud,
Mme Aimé Poitras, Mme R. Bigras, Mme
D. Charette, Mme L.-H. Morisset, Mme
Louis Charbonneau, Mme L. Poirier, Mlle
Dora Vachon, Mme J.-M. Charlebois, Mme
Joseph Goulet

**Comité des guides : Directrice
nationale** : Mme Lionel Paulet, Sudbury

Comité protecteur :
Mme A.H. Mathieu, Ottawa

Vice-présidentes régionales :

Mme E.-T. Etsell, Manitoba, Mme A.
Seymour, Ontario-Est, Mme Théo Nadon,
Ontario (nord-est) et Québec, Mme B.
Villeneuve, Ontario (nord-ouest), Mme
L.M. Duprat, Gravelbourg (Saskatchewan)

1946

Présidente : Mlle Agnès Gauthier

1^{re} vice-présidente :
Mme Ludger Granger

2^e vice-présidente :
Mme Hector St-Jacques

3^e vice-présidente : Mme R. Bigras

Secrétaire-archiviste :
Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :

Mlle Gilberte Julien

Trésorière : Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme Léo Cantin, Mme Philippe Barbary, Mme Charles Michaud, Mme Aimé Poitras, Mme D. Charette, Mme Emile St-Georges, Mme L-H. Morisset, Mme Louis Charbonneau, Mme Lucien Poirier, Mlle Dora Vachon, Mme Jean-Marc Charlebois, Mme Joseph Goulet, Mme Délorne, Mme Latreille

Vice-présidentes régionales :

Mme E-T. Etsell, Winnipeg-St-Boniface (Manitoba), Mme B. Villeneuve, Ontario-Nord, Mme Alfred Seymour, Ontario-Est, Mme Théo Nadon, Québec et Ontario Nord-est

1947

Présidente : Mlle Agnès Gauthier

1^{re} vice-présidente :

Mme Hector St-Jacques

2^e vice-présidente :

Mme Ludger Granger

3^e vice-présidente : Mme Léo Cantin

Secrétaire-archiviste :

Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :

Mlle Gilberte Julien

Trésorière : Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme A. Ladouceur, Mme T. Liard, Mme T-L. Richard, Mme W. Boudreau, Mme R. Bigras, Mme A. Larocque, Mme E-J. Bruyère, Mme Branchaud, Mme Lucien Poirier, Mlle

Dora Vachon, Mme R. Délorne, Mme J. Latreille, Mme Marius Gay, Mme Maurice Archambault,

Vice-présidentes régionales :

Mme E-T. Etsell, Winnipeg-St-Boniface (Manitoba), Mme Hector Langlois, Ontario-Nord, Mme Alfred Seymour, Ontario-Est, Mme L. Martin, Ontario Nord-Est et Québec

1948

Présidente : Mlle Agnès Gauthier

1^{re} vice-présidente :

Mme Hector St-Jacques

2^e vice-présidente :

Mme Ludger Granger

3^e vice-présidente : Mme Léo Cantin

Secrétaire-archiviste :

Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :

Mlle Gilberte Julien

Trésorière : Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme T. Liard, Mme Lionel Martin, Mme T-L. Richard, Mme S. Despault, Mme R. Bigras, Mme A. Larocque, Mme P. Branchaud, Mme Lucien Dubé, Mme Lucien Poirier, Mlle Dora Vachon, Mme Rose Boutin, Mme Raymond Bériault, Mme Marius Gay, Mme M. Archambault, Mme Alphonse Parisien, Mme Roger Neveu

Vice-présidentes régionales: Mme E-

T. Etsell, Winnipeg-St-Boniface (Manitoba) Mme Hector Langlois, Ontario-Nord Mme Alfred Seymour, Ontario-Est, Mme L. Martin, Ontario Nord-Est et Québec

1949

Présidente : Mlle Agnès Gauthier

1^{re} vice-présidente :
Mme Hector St-Jacques

2^e vice-présidente :
Mme Horace Racine

3^e vice-présidente :
Mme Palma Branchaud

Secrétaire-archiviste :
Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :
Mlle Gilberte Julien

Trésorière :
Mme Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme Léo Cantin, Mme Lionel Martin, Mme Alphonse Parisien, Mme T-L. Richard, Mme R-E. Nault, Mme C-A. Quevillon, Mme A. Larocque, Mme Lucien Dubé, Mme Adrien Provost, Mme Lucien Poirier, Mlle Dora Vachon, Mme Albert Gosselin, Mme E-G. Mortby

Vice-présidentes régionales :
Mme E-T. Etsell, Winnipeg-St-Boniface (Manitoba), Mme Hector Langlois, Ontario-Nord, Mme Alfred Seymour, Ontario-Est, Mme L. Martin, Ontario-nord-est et Québec

1950

Présidente : Mme Hector St-Jacques

1^{re} vice-présidente :
Mme Horace Racine

2^e vice-présidente :
Mme Albert Gosselin

3^e vice-présidente : Mme Léo Cantin

Secrétaire-archiviste :
Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :
Mme Ronald E. Nault

Trésorière :
Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme Lionel Labelle, Mme Edouard Lajoie, Mme Hector Malouin, Mme Lionel Martin, Mme T.L. Richard, Mme J.Arthur Roy, Mme C.A. Quevillon, Mme E. Lapointe, Mme Lucien Dubé, Mme Paul-E. Antoine, Mme Lucien Poirier, Mlle Dora Vachon, Mme Thomas Lauzon, Mme E.G. Mortby

Vice-présidentes régionales :
Mme E-T. Etsell, Winnipeg-St-Boniface (Manitoba), Mme Hector Langlois, Ontario-Nord, Mme Alfred Seymour, Ontario-Est, Mme Léo Martin, Ontario-Nord-est et Québec

1951

Présidente : Mme Hector St-Jacques

1^{re} vice-présidente :
Mme Horace Racine

2^e vice-présidente : Mme Léo Cantin

3^e vice-présidente :
Mme Thomas Lauzon

Secrétaire-archiviste :
Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :
Mme Ronald E. Nault

Trésorière : Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme Lionel Labelle, Mme Edouard Lajoie, Mme Hector Malouin,

Mme Eugène Brunette, Mme Thomas L. Richard, Mme J. Arthur Roy, Mme A. Beaudet, Mme Eugène Lapointe, Mme Charles Bruyère, Mlle Alexina Hébert, Mme Lucien Poirier, Mme J.P. Nadon, Mme Edward Mortby, Mme Albert Landreville, Mme John F. Boulton, Mlle Anita Guttadauria

Vice-présidentes régionales :

Mme J.E. Cossette, région de Winnipeg (Manitoba), Mme Aimé Côté, région de Sudbury, Mme W. Eniond, région de Pembroke, Mme Jacques Desjardins, région de Timmins et Québec, Mme Fred Seymour, région de Cornwall, Mme H. St-Jacques, région d'Ottawa, Mme Ernest Dumont, région de Campbellton (Nouveau-Brunswick)

1952

Présidente : Mme Hector St-Jacques

1^{re} vice-présidente :

Mme Horace Racine

2^e vice-présidente : Mme Léo Cantin

3^e vice-présidente :

Mme Thomas Lauzon

Secrétaire-archiviste :

Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :

Mme Ronald E. Nault

Trésorière :

Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme Lionel Labelle, Mme Edouard Lajoie, Mme Hector Malouin, Mme Eugène Brunette, Mme Thomas L. Richard, Mme J. Arthur Roy, Mme A. Beaudet, Mme Eugène Lapointe, Mme Charles Bruyère, Mlle Alexina Hébert, Mme Lucien Poirier, Mme J.P. Nadon,

Mme Edward Mortby, Mme Albert Landreville, Mme John F. Boulton, Mlle Anita Guttadauria

Vice-présidentes régionales :

Mme J.E. Cossette, région de Winnipeg (Manitoba), Mme Aimé Côté, région de Sudbury, Mme W. Emond, région de Pembroke, Mme Jacques Desjardins, région de Timmins, Mme Fred Seymour, région de Cornwall, Mme H. St-Jacques, région d'Ottawa, Mme Ernest Dumont, région de Campbellton (Nouveau-Brunswick)

1953

Présidente : Mme Hector St-Jacques

1^{re} vice-présidente :

Mme Horace Racine

2^e vice-présidente :

Mme Charles Bruyère

3^e vice-présidente :

Mme Lionel Labelle

Secrétaire-archiviste :

Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :

Mme Ronald E. Nault

Trésorière :

Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme Edouard Lajoie, Mme Emile Trépanier, Mme Thomas Liard, Mme J.L. Pelletier, Mme John F. Boulton, Mme H.C. Brodeur, Mme Orner Sigouin, Mme Aurèle Allard, Mme Hector Malouin, Mme Alcide Beaudoin, Mme Thomas Richard, Mme L.P. Routhier, Mme Alph. Beaudet, Mme Eug. Lapointe, Mme H. Gravelle, Mlle Alexina Hébert, Mme Lucien Poirier,

Mme J.F. Nadon, Mme R.H. Boucher,
Mme Thomas Lauzon, Mme Lucien
Guertin

1954

Présidente : Mme Charles Bruyère

1^{re} vice-présidente :
Mme Horace Racine

2^e vice-présidente :
Mme Lionel Labelle

Secrétaire-archiviste :
Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :
Mme Ronald E. Nault

Trésorière : Mlle W. DesRosiers

Conseillères : Mme Edouard Lajoie,
Mme J. Emile Trépanier, Mme Thomas
Liard, Mme J.L. Pelletier, Mme Hector
Malouin, Mme Alcide Beaudoin, Mme
John F. Boulton, Mme Henri Rhéaume,
Mme Orner Sigouin, Mme Aurèle
Allard, Mme Thomas Richard, Mme L.P.
Routhier, Mme Alph. Beaudet, Mme
Eug. Lapointe, Mme A.E. Castagne, Mme
Lucien Harper, Mme F.H. Boucher, Mme
Lucien Poirier, Mme Thomas Lauzon,
Mme Lucien Guertin

1955

Présidente : Mme Charles Bruyère

1^{re} vice-présidente :
Mme Horace Racine

2^e vice-présidente :
Mme Wilfrid Lecompte

3^e vice-présidente : Mme John F. Boulton

Secrétaire-archiviste :
Mme Lucien Guertin

Secrétaire-correspondante :
Mme Ronald E. Nault

Secrétaire-correspondante adjointe :
Mme Jean M. Poirier

Trésorière : Mlle W. DesRosiers

Conseillères : Mme Lionel Labelle, Mme
G. Meunier, Mme Ronald Bédard, Mme
J.L. Pelletier, Mme Paul E. Pariseau, Mme
Alcide Beaudoin, Mme Henri Rhéaume,
Mme Orner Sigouin, Mme Thomas Page,
Mme Aurèle Allard, Mme Pierre
Marchand, Mme L.P. Routhier, Mme
Alph. Beaudet, Mme Eugène Lapointe,
Mme A.E. Castagne, Mme Lucien Harper,
Mme H. Boucher, Mme Lucien Poirier,
Mme Thomas Lauzon, Mme Anatole
Stang

Référence : Archives publiques du
Canada, Division des manuscrits MG
28,1 231 Vol. 7 : Album : coupures de
journaux sur les activités de la FFCF et
programmes de congrès annuels 1948-
1959, 1964-1974

1956

Présidente : Mme John F. Boulton

1^{re} vice-présidente :
Mme Wilfrid Lecompte

2^e vice-présidente :
Mme Orner Sigouin

3^e vice-présidente :
Mme Adrienne Laroche

Secrétaire-archiviste :
Mme J.M. Poirier

Secrétaire-correspondante :

Mme Ronald E. Nault

Secrétaire-correspondante adjointe:

Mme Darquise Parent

Trésorière :

Mlle Wilhelmine DesRosiers

1957

Présidente : Mme R.A. Boulton

1^{re} vice-présidente :

Mme Wilfrid Lecompte

2^e vice-présidente :

Mme Orner Sigouin

3^e vice-présidente :

Mme Adrienne Laroche

Secrétaire-archiviste :

Mme J.M. Poirier

Secrétaire-correspondante :

Mme Ronald E. Nault

Secrétaire-correspondante adjointe :

Mlle Darquise Parent

Trésorière :

Mlle Wilhelmine DesRosiers

Référence : Archives publiques du
Canada, Division des manuscrits MG 28
1 231 vol 1

1958

Présidente: Mme John F. Boulton

1^{re} vice-présidente : Mme Wilfrid
Lecompte

2^e vice-présidente :

Mme Orner Sigouin

3^e vice-présidente :

Mme Adrienne Laroche

Secrétaire-archiviste :

Mme J.M. Poirier

Secrétaire-correspondante :

Mme Ronald E. Nault

Secrétaire-correspondante adjointe;

Mlle Darquise Parent

Trésorière :

Mlle Wilhelmine DesRosiers

Agent de liaison :

Mme Charles Bruyère

Conseillères : Mme Rolland Carrier,
Mme Alfred Martin, Mme Fernand
Gosselin, Mme J.L. Pelletier, Mme
Thomas Liard, Mme Hector Malouin,
Mme Gordon Lavergne, Mme Gérard
Gagné, Mme Cécile Leduc, Mme
François Groux, Mlle Julienne St-Jean,
Mme Henri Rhéaume, Mme Eloi
Bélanger, Mme Thomas Page, Mlle
Madeleine Pellerin, Mme J. Arthur Roy,
Mme Roch Labelle, Mme Wilfrid Cole,
Mme Emile Charette, Mme Honoré
Gravel, Mme J.L. Allard, Mme F.H.
Boucher, Mme J. Lucien Poirier, Mme
Thomas Lauzon, Mme Georges
Tremblay, Mme Roméo Châteauevert,
Mme Bernard Leduc

Vice-présidentes régionales :

Mme Calixte Doucet, Campbellton
(Nouveau-Brunswick), Mme James Tyo,
région de Cornwall, Mme Edmond
Meilleur, région de Pembroke, Mme
Aimé Côté, région de Sudbury, Mme
Jacques Desjardins, région de Timmins
et Québec, Mme Benjamin Michaud,
région de Toronto

1959

Présidente : Mme John F. Boulton

1^{re} vice-présidente :
Mme Wilfrid Lecompte

2^e vice-présidente :
Mme Orner Sigouin

3^e vice-présidente :
Mme Adrienne Laroche

Secrétaire-archiviste :
Mme J.M. Poirier

Secrétaire-correspondante :
Mme Ronald E. Nault

Secrétaire-correspondante adjointe :
Mlle Darquise Parent

Trésorière :
Mlle Wilhelmine DesRosiers

Conseillères : Mme Léo Gagné, Mme Ubald Desrosiers, Mme Rolland Carrier, Mme Alfred Martin, Mme Fernand Gosselin, Mme J.L. Pelletie, Mme Thomas Liard, Mme Conrad Houle, Mme L.A. Trépanier, Mme Gordon Lavergne, Mme Gérard Gagné, Mme Gaston Patenaude, Mme François Groulx, Mlle Elizabeth Carrières, Mme E.S.J. Major, Mme Aurèle Lavergne, Mme Henri Rhéaume, Mme Jos Métivier, Mme Thomas Page, Mme J. Arthur Roy, Mme Augustin Potvin, Mme Wilfrid Cole, Mme Emile Charette, Mme Gabriel Beaudry, Mme Jean Lavallée, Mme Charles Bruyère, Mme Jacques Patenaude, Mme F.H. Boucher, Mme J. Lucien Poirier, Mme L. Thomas Lauzon, Mme Elie Lanouette, Mme Jacques Pelletier, Mme Robert Smith, Mme Roméo Châteauvert, Mlle Cécile Valin

Vice-présidentes régionales :

Mme Calixte Doucet, Campbellton (Nouveau-Brunswick), Mme James Tyo, région de Cornwall, Mme Edmond Meilleur, région de Pembroke, Mme Osias Mainville, région de Sudbury, Mme Jacques Desjardins, région de Timmins et Québec, Mme Benjamin Michaud, région de Toronto, Mme Louis Bézaire, région de Windsor

1960

Présidente : Mme John F. Boulton

1^{re} vice-présidente :
Mme Wilfrid Lecompte

2^e vice-présidente :
Mme Orner Sigouin

3^e vice-présidente : Mme A. Larocque,
Mme Louis Bézaire, région de Windsor

Secrétaire-archiviste :
Mme J.M. Poirier

Secrétaire-correspondante :
Mme Ronald E. Nault

Secrétaire-correspondante adjointe :
Mlle Darquise Parent

Trésorière : Mlle Wilhelmine
DesRosiers

Organisatrice : Mme Hector Malouin

Conseillères : Mme Livain Duguay, Mlle Valéda Beaudry, Mme Léo Gagné, Mme Ubald Desrosiers, Mme Rolland Carrier, Mme Alfred Martin, Mme Fernand Gosselin, Mme J.L. Pelletier, Mme Thomas Liard, Mme Conrad Houle, Mme L.A. Trépanier, Mme Gordon Lavergne, Mme Gérard Gagné, Mme Jean-Paul Lafortune, Mme Roland Théorêt, Mme Mathieu Charron, Mme René L. Ménard,

Mme François Groulx, Mme E.S.J. Major,
Mme Aurèle Lavergne, Mme Roméo
Vachon, Mme Laurier Carrière, Mme
Henri Rhéaume, Mme Joseph Métivier,
Mme Thomas Page, Mme Albert Laurin,
Mme J. Arthur Roy, Mme Augustin
Potvin, Mme Wilfrid Cole, Mme Emile
Charette, Mme Gabriel Beaudry, Mme
Jean Lavallée, Mme Charles Bruyère,
Mme Jacques Patenaude, Mme J.F.
Nadon, Mme Roméo Malboeuf, Mme L.
Thomas Lauzon, Mme Elie Lanouette,
Mme Jacques Pelletier, Mme Robert
Smith, Mme Roméo Châteauvert, Mlle
Cécile Valin

Vice-présidentes régionales :

Mme François Richard, Campbellton
(Nouveau-Brunswick), Mme René Baril,
région de Cornwall, Mme Edmond
Meilleur, région de Pembroke, Mme
Osias Mainville, région de Sudbury,
Mme Jacques Desjardins, région de
Timmins et Québec, Mme Benjamin
Michaud, région de Toronto

Référence : Archives, Centre de recher-
che en civilisation canadienne-française,
cote C53/2/7 FFCF

1961

Présidente : Mme R.A. Sauvé-Boult

1^{re} vice-présidente :

Mme Wilfrid Lecompte

2^e vice-présidente :

Mme Orner Sigouin

3^e vice-présidente :

Mme Thomas Liard

Secrétaire-archiviste :

Mme Jean-Louis Pelletier

Secrétaire-correspondante :

Mme Joseph Métivier

Secrétaire-adjointe :

Mme Martin Timmerman

Trésorière :

Mlle Wilhelmine DesRosiers

Organisatrice générale :

Mme Hector Malouin

Conseillères : Mme Livain Duguay,

Mlle Valéda Beaudry, Mme Martial
Bourbonnais, Mme Ubald DesRosiers,
Mme G.-Emile Laflèche, Mme Rolland
Carrier, Mme Alfred Martin, Mme Jean-
Louis Pelletier, Mme Rhéo Scantland,
Mlle Germaine Laporte, Mme Thomas
Liard, Mme Conrad Houle, Mme
Rodolphe Langlois, Mme L. Lépine,
Mme Sylva Legault, Mme Jean-Paul
Blouin, Mme Etienne Houle, Mme
Gérard Gagné, Mme Gaston Patenaude,
Mme Jean-Paul Lafortune, Mme Roland
Théorêt, Mme Mathieu Charron, Mme
François Groulx, Mme René Ménard,
Mme Jules Painchaud, Mme Aurèle
Lavergne, Mme Arthur Dumais, Mme
Laurier Carrier, Mme Henri Rhéaume,
Mme Rolland Bourgie, Mme Ovilla
Demers, Mme Marcel Bélanger, Mme
Lorenzo Joannis, Mme Bernard Laurin,
Mlle Lucette Dignard, Mme Arthur Roy,
Mme Augustin Potvin, Mme Wilfrid Col,
Mme Emile Charette, Mme Charles
Bruyère, Mme Jacques Patenaude, Mme
J.F. Nadon, Mme Roméo Malboeuf, Mme
Elie Lanouette, Mme Aurèle Emard,
Mme Gabriel Beaudry, Mme Jean
Lavallée, Mme Roméo Quesnel, Mme
Léo Dupont, Mme Valmore Laviolette,
Mme Henri Leroux, Mme Wm. Mason,
Mme Roméo Châteauvert, Mlle Cécile
Valin

Présidentes régionales : Mme
François Richard, Campbellton, Mme
René Baril, Cornwall, Mme Edmond
Meilleur, Pembroke, Mme Edmond
Allard, Sudbury, Mme Jacques
Desjardins, Timmins, Mme Benjamin
Michaud, Toronto, Mme Louis Bézaire,
Windsor, Mme Alfred Martin, Cyrville,
Mme Gilles Denis, La Résurrection

1962

Présidente: Mme R.-A. Sauvé-Boult

1^{re} vice-présidente :
Mme Wilfrid Lecompte

2^e vice-présidente :
Mme Hector Malouin

3^e vice-présidente : Mme Thomas Liard

Secrétaire-archiviste :
Mme Jean-Louis Pelletier

Secrétaire-correspondante :
Mme Joseph Métivier

Secrétaire -adjointe :
Mme Martin Timmerman

Trésorière : Mme Fernand Gosselin

Organisatrice : Mme Emile Charette

Conseillères : Mme Livain Duguay,
Mlle Valéda Beaudry, Mme J.L. Pelletier,
Mme Rhéo Scantland, Mme Thomas
Liard, Mme Conrad Houle, Mme Adrien
Lavoie, Mme Jacques Biais, Mme
Sylva Legault, Mme Roland Leduc,
Mme Roland Théorêt, Mme Mathieu
Charron, Mme René Ménard, Mme
François Groulx, Mme Arthur Dumais,
Mlle Antoinette Bérubé, Mme Guy
Garneau, Mme Serge Tardif, Mme Henri
Rhéaume, Mme Charles Paquette, Mme
Lorenzo Joannis, Mme Léo Séguin,

Mme Bernard Laurin, Mlle Lucette
Dignard, Mme Arthur Roy, Mme
Augustin Potvin, Mme Wilfrid Cole, Mme
Emile Charette, Mme Charles St-Arnaud,
Mme Jacques Patenaude, Mme J.F.
Nadon, Mme Roméo Malboeuf, Mme
Elie Lanouette, Mme Aurèle Émard,
Mme Jean Lavallée, Mme Roméo
Quesnel, Mme Léo Dupont , Mme
Valmore Laviolette, Mme Damase
Belzile, Mme Wm. Mason, Mme Roméo
Châteauevert, Mlle Cécile Valin, Mme
Hermile Chénier, Mlle Renée Proulx,

Vice-présidentes régionales :

Mme Arthur Vermette, Campbellton
(Nouveau-Brunswick), Mme J. Leblanc,
région de Cornwall, Mme Alfred Martin,
région Ontario-Est, Mme Edmond
Meilleur, région de Pembroke, Mme
Edmond Allard, région de Sudbury, Mme
Jacques Desjardins, région de Timmins
et Québec, Mme Benjamin Michaud,
région de Toronto, Mme Louis Bézaire,
région de Windsor

1963

Présidente : Mme R.-A. Sauvé-Boult

1^{re} vice-présidente :
Mme Wilfrid Lecompte

2^e vice-présidente :
Mme Hector Malouin

3^e vice-présidente : Mme Thomas Liard

Secrétaire-archiviste :
Mme Jean-Louis Pelletier

Secrétaire-correspondante :
Mme Joseph Métivier

Secrétaire adjointe :
Mme Martin Timmerman

Trésorière : Mme Fernand Gosselin

Organisatrice : Mme Emile Charette

Présidentes (de sections) :

Mme Livain Duguay, Mme Jean-Louis Pelletier, Mme Thomas Liard, Mme Adrien Lavoie, Mme Sylva Legault, Mme Roland Théorêt, Mme Lucien Latrémouille, Mme François Groulx, Mme Hector Tremblay, Mme E.G. Mortby, Mme Ferdinand Brisson, Mme Henri Rhéaume, Mme Lorenzo Joannis, Mme Bernard Laurin, Mme Arthur Roy, Mme Wilfrid Cole, Mme Charles St-Arnaud, Mme J.F. Nadon, Mme Elie Lanouette, Mme Jean Lavallée, Mme Léo Dupont, Mme Wm. Mason, Mme Roméo Châteauvert, Mme Hermile Chénier

Vice-présidentes régionales :

Mme Arthur Vermette, Campbellton (Nouveau-Brunswick), Mme John Leblanc, région de Cornwall, Mme Alfred Martin, région Ontario-Est, Mme Edmond Meilleur, région de Pembroke, Mme Edmond Allard, région de Sudbury, Mme Jacques Desjardins, région de Timmins et Québec, Mme Benjamin Michaud, région de Toronto, Mme Louis Bézaire, région de Windsor

Référence : Archives Centre de recherche en civilisation canadienne-française, cote C53/3/1 FFCF

1964

Présidente : Mme R. A. Sauvé-Boult

1^{re} vice-présidente :

Mme Wilfrid Lecompte

2^e vice-présidente :

Mme Bernard Laurin

3^e vice-présidente :

Mme Thomas Liard

Secrétaire-archiviste :

Mme Jean Louis Pelletier

Secrétaire-correspondante :

Mme Joseph Métivier

Secrétaire-adjointe :

Mme Martin Timmerman

Trésorière : Mme Fernand Gosselin

Publicitaire : Mme Martin Timmerman

Présidentes (de sections) :

Mme Roger Cayer, Mme Jean-Louis Pelletier, Mme Thomas Liard, Mme Adien Lavoie, Mme Marcel Casault, Mme Roland Théorêt, Mme Latrémouille, Mme J.A. Rocheleau, Mme Jean-Jacques Galarneau, Mme Hector Tremblay, Mme Ben Dupont, Mme E.G. Mortby, Mme Henri Rhéaume, Mme Lorenzo Joannis, Mme Bernard Laurin, Mme Arthur Roy, Mme Wilfrid Cole, Mme Cécile O'Regan, Mme J.F. Nadon, Mme Ferdinand Brisson, Mme Henri Grenier, Mme Jean Lavallée, Mme Wm Mason, Mme Roméo Châteauvert, Mme Léo Dupont, Mme Hermile Chénier

Présidentes régionales : Mme Arthur Vermette, Campbellton (Nouveau-Brunswick), Mme John Leblanc, Cornwall, Mme Alfred Martin, Cyrville, Mme Edmond Meilleur, Pembroke, Mme Edmond Allard, Sudbury, Mme Jacques Desjardins, Timmins, Mme Benjamin Michaud, Toronto, Mme Louis Bézaire, Windsor

Référence : Archives Centre de recherche en civilisation canadienne-française, cote C53/3/1 FFCF

1965

Présidente générale :

Mme R.A. Sauvé- Boulton

Vice-présidentes : Mme A. Martin, Mme T. Liard, Mme W. Lecompte, Mme B. Laurin, Mme R. Châteauvert, Mme Emile Lauzon, Trésorière: Mme F. Gosselin

Secrétaire-correspondante :

Mme Thérèse Potvin

Secrétaire-archiviste :

Mme A. De Coeli

Présidentes (de sections) :

Mme J.Urban, Mme R. Larose, Mme René Sabourin, Mme Marcel Casault, Mme Roland Théorêt, Mme L. Latrémouille, Mme J.A. Rocheleau, Mme A. Oneson, Mme Hector Tremblay, Mme Ben Dupont, Mme E.G.Mortby, Mme Henri Rhéaume, Mme J.D. Me Donald, Mme Arthur Roy, Mme E. Charette, Mme Cécile O'Regan, Mme B.Laurin, Mme J.F. Nadon, Mme André Crépeau, Mme Henri Grenier, Mme Jean Lavallée, Mme F. Lavergne, Mme R.E.de Champlain, Mme Roméo Châteauvert, Mme A.de Coeli, Mme T. Liard

Présidentes régionales : Mme Arthur Vermette (Campbellton, N.B.), Mme Hermile Charlebois (Cornwall), Mme Alfred Martin (Cyrville), Mme Edmond Meilleur (Pembroke), Mme Edmond Allard (Sudbury), Mme Jacques Desjardins (Timmins), Mme Benjamin Michaud (Toronto), Mme Louis Bézaire (Windsor)

1966

Présidente nationale :

Mme R.A. Sauvé-Boulton

Vice-présidentes : Mme Alfred Martin, Mme Thomas Liard, Mme Wilfrid Lecompte, Mme Bernard Laurin, Mme Roméo Châteauvert, Mme Emile Lauzon

Secrétaire-archiviste :

Mme Alfred Martin (intérimaire)

Secrétaire-correspondante :

Mme Lionel Vaillancourt

Trésorière : Mme Fernand Gosselin

Présidentes (de sections) :

Mme N.Urban, Mme Ronald Larose, Mme T. Liard, Mme René Sabourin, Mme Marcel Casault, Mme Roland Théorêt, Mme L.Latrémouille, Mme J.A. Rocheleau, Mme A. Oneson, Mme Hector Tremblay, Mme Ben Dupont, Mme E.G.Mortby, Mme Henri Rhéaume, Mme J.D. Me Donald, Mme Gérard St-Denis, Mme Arthur Roy, Mme E.Charette, Mme Cécile O'Regan, Mme J.F.Nadon, Mme André Crépeau, Mme Henri Grenier, Mme Jean Lavallée, Mme F.Lavergne, Mme R.E. de Champlain, Mme Roméo Châteauvert, Mme A. de Coeli

Présidentes régionales : Mme Arthur Vermette, Campbellton (Nouveau-Brunswick), Mme Hermile Charlebois, Cornwall, Mme Alfred Martin, Cyrville, Mme Edmond Meilleur, Pembroke, Mme Ernestine Allard, Sudbury, Mme Jacques Desjardins, Sudbury, Mme Benjamin Michaud, Toronto, Mme Louis Bézaire, Windsor

Référence : Archives Centre de recherche en civilisation canadienne-française, cote C53/3/1 FFCF

1967

Présidente générale :

Mme R.-A. Sauvé-Boult

Vice-présidentes : Mme Alfred Martin, Mme Thomas Liard, Mme Wilfrid Lecompte, Mme Bernard Laurin, Mme Roméo Châteauvert, Mme Emile Lauzon

Secrétaire-archiviste :

Mme Jacques de Coeli

Secrétaire-correspondante :

Mme Thérèse Potvin

Trésorière : Mme E.G. Mortby

Présidentes régionales: Mme Emile Charlebois, Cornwall, Mme Alfred Martin, Cyrville, Mme Edmond Meilleur, Pembroke, Mme Fernand Charette, Sudbury, Mme Jacques Desjardins, Sudbury, Mme Benjamin Michaud, Toronto, Mme Louis Bézaire, Windsor

Référence : Archives Centre de recherche en civilisation canadienne-française, cote C53/3/1 FFCF

1968

Présidente générale :

Mme R.-A. Sauvé-Boult

Vice-présidentes : Mme Roméo Châteauvert, Mme Bernard Laurin, Mme Emile Lauzon, Mme Wilfrid Lecompte, Mme Thomas Liard, Mme Alfred Martin

Présidentes régionales : Mme Emile Charlebois, Cornwall, Mme Alfred Martin, Cyrville, Mme Edmond Meilleur, Pembroke, Mme Fernand Charette, Sudbury, Mme Jacques Desjardins, Sudbury, Mme Benjamin Michaud, Toronto, Mme Louis Bézaire, Windsor,

Secrétaire-archiviste :

Secrétaire-correspondante :

Mlle Thérèse Potvin

Trésorière : Mme E.G. Mortby

Présidentes (de sections) : Mme N. Urban, Mme T.Liard, Mme R. Larose, Mme R. Sabourin, Mme R. Leclerc, Mme Guy Legault, Mme A. Lemire, Mme J.E. Côté, Mme H. Tremblay, Mme B. Dupont, Mme E.G.Mortby, Mme Henri Rhéaume, Mme J.D. McDonald, Mme Léo Dubuc, Mme Arthur Roy, Mme E. Charette, Mme Cécile O'Regan, Mme J.F. Nadon, Mme J. Del V. Simond, Mme Henri Grenier, Mme Jean Lavallée, Mme Noël Cholette, Mme Léo Dupont, Mme A. Lacombe, Mme Roméo Châteauvert

Référence : Archives Centre de recherche en civilisation canadienne-française, cote C53/9/3 FFCF

1969

Présidente générale :

Mme R.A. Sauvé-Boult

Vice-présidentes : Mme Roméo Châteauvert, Mme Bernard Laurin, Mme J. Emile Lauzon, Mme Wilfrid Lecompte, Mme Thomas Liard, Mme Alfred Martin

Secrétaire-archiviste :

Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :

Mlle Thérèse Potvin

Trésorière : Mme E.G. Mortby

Présidentes (de sections) : Mme J.R. Burrows, Mme A. Lemire, Mme J.E. Côté, Mme M. Fournier, Mme B. Dupont, Mme E.G.Mortby, Mme H. Rhéaume, Mme F. Lapointe

Mme L. Dubuc, Mme R. Lapointe, Mme E. Charette, Mme J. Corbeil, Mme J.F. Nadon, Mme A. Emard, Mme H. Grenier, Mme A. Carrière, Mme N. Cholette, Mme L. Dupont, Mme A. Lacombe, Mme R. Châteauvert, Mme R. Larose, Mme T. Liard, Mme R. Sabourin, Mme R. Leclerc,

Présidentes régionales : Mme Emile Charlebois, Cornwall, Mme A. Martin, Cyrville, Mme J.A. Filiatrault, North Bay, Mme J.A. Fournier, région de l'ouest (Saskatchewan), Mme Edmond Meilleur, Pembroke, Mme F. Charette, Sudbury, Mme Jacques Desjardins, Timmins, Mme B. Michaud, Toronto, Mme L. Bézaire, Windsor

Référence : Archives Centre de recherche en civilisation canadienne-française, cote C53/3/3 FFCF

1970

Présidente nationale :
Mme R.-A. Sauvé-Boult

Vice-présidentes : Mme Roméo Châteauvert, Mme Bernard Laurin, Mme Thomas Liard, Mme Alfred Martin, Mme Hector Tremblay, Mme Henri Grenier

Secrétaire-archiviste :
Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :
Mlle Thérèse Potvin

Trésorière : Mme E.G. Mortby

Présidentes (de sections) : Mme Guy Coderre, Mme J.-P. Savard, Mme M. Fournier, Mme R. Bertrand, Mme E.G. Mortby, Mme Horace Desjardins, Mme F. Lapointe, Mme R. Lapointe, Mme E. Charette, Mme J. Corbeil, Mme Henri Séguin, Mme A. Emard, Mme A. Carrière, Mme L.

Paquette, Mme L. Dupont, Mme A. Lacombe, Mme R. Châteauvert, Mme R. Larose, Mme T. Liard, Mme R. Sabourin, Mme R. Leclerc

Présidentes régionales : Mme Emile Charlebois, Cornwall, Mme G. Richer, Cyrville, Mme J.A. Filiatrault, North Bay, Mme J.A. Fournier, région de l'ouest (Saskatchewan), Mme Edmond Meilleur, Pembroke, Mme F. Charette, Sudbury, Mme Jacques Desjardins, Timmins, Mme Lucien Chamberland, Toronto, Mme F. Laçasse, Windsor

Référence : Archives Centre de recherche en civilisation canadienne-française, cote C53/3/4 FFCF

1971

Présidente nationale :
Mme R.-A. Sauvé-Boult

Vice-présidentes : Mme Roméo Châteauvert, Mme Bernard Laurin, Mme Thomas Liard, Mme Alfred Martin, Mme Hector Tremblay, Mme Henri Grenier

Secrétaire-archiviste :
Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :
Mlle Thérèse Potvin

Trésorière : Mme E.G. Mortby

Présidentes (de sections) : Mme Guy Coderre, Mme J.-P. Savard, Mme M. Fournier, Mme R. Bertrand, Mlle Thérèse Potvin, Mme Horace Desjardins, Mme Raymond Boisvert, Mme J.A. Chenail, Mme R. Lapointe, Mme E. Charette, Mme J. Corbeil, Mme Henri Séguin, Mme A. Emard, Mme A. Carrière, Mme L. Paquette, Mme L. Dupont, Mme A. Lacombe, Mme R. Châteauvert, Mme T. Liard, Mme R. Sabourin, Mme R. Leclerc

Présidentes régionales : Mme Emile Charlebois, Cornwall, Mme G. Richer, Cyrville, Mme J.A. Filiatrault, North Bay, Mme J.A. Fournier, région de l'ouest (Saskatchewan), Mme Edmond Meilleur, Pembroke, Mme F. Charette, Sudbury, Mme Jacques Desjardins, Timmins, Mme Lucien Chamberland, Toronto, Mme F. Laçasse, Windsor

Référence : Archives Centre de recherche en civilisation canadienne-française, cote C53/4/1 FFCF

1972

Présidente nationale :

Mme Alfred Martin

Vice-présidentes : Mme Roméo Châteauvert, Mme Bernard Laurin, Mme Thomas Liard, Mme Henri Grenier, Mme E.G. Mortby, Mme Gerald Richer

Secrétaire-archiviste :

Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :

Mlle Thérèse Potvin

Trésorière : Mme Hector Tremblay

Présidentes (de sections) : Mme

Guy Coderre, Mme Roger Dion, Mme M. Fournier, Mme R. Rossignol, Mlle Thérèse Potvin, Mme Horace Desjardins, Mme J.A. Chenail, Mme Raymond Boivert, Mme R. Lapointe, Mme E. Charette, Mme Roméo Pigeon, Mme Henri Séguin, Mme W.H. Cole, Mme Henri Grenier, Mme A. Carrière, Mme L. Paquette, Mme O.H. Charbonneau, Mme A. Lacombe, Mme R. Châteauvert, Mme T. Liard, Mme R. Sabourin, Mme Marcel Grandmaître

Présidentes régionales : Mme Emile Charlebois, Cornwall, Mme G. Richer, Cyrville, Mme Cécile Murphy, North Bay, Mme J.A. Fournier, région de l'ouest (Saskatchewan), Mme Alfred Chabot, adjointe, région de l'ouest (Saskatchewan), Mme Léo Bélanger, Pembroke, Mme Fernand Charette, Sudbury, Mme Jacques Desjardins, Timmins, Mme Lucien Chamberland, Toronto, Mme R. Hamel, Windsor

Référence : Archives Centre de recherche en civilisation canadienne-française, cote C53/9/3 FFCF

1973

Présidente générale :

Mme Alfred Martin

Vice-présidentes locales : Mme

Bernard Laurin, Mme Hector Tremblay, Mme Henri Grenier, Mme Rosaire Rossignol, Mme J.A.E. Lemieux, Mme Ernest Bouchard

Secrétaire-archiviste :

Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :

Mlle Thérèse Potvin

Trésorière : Mme Sylvie Alie

Vice-présidentes de l'extérieur : Mme

Fernand Charette, Sudbury, Mme Gérald Richer, Cyrville, Mme Alfred Chabot, Saskatchewan

Présidentes régionales :

Mme Dora Bélanger, Cornwall, Mme G. Richer, Cyrville, Mme Cécile Murphy, North Bay, Mme Léo (Cécile) Bélanger, Pembroke, Mme Fernand (Gilberte) Charette, Sudbury, Mme R. Brousseau, Timmins, Mme Lucien Chamberland, Toronto, Mme Raymond (Thérèse)

Hamel, Windsor, Mme Gabrielle Baillargeon, région de l'ouest (Alberta), Mme Alfred (Irène) Chabot, région de l'ouest (Saskatchewan)

Présidentes de section : Mme Guy Coderre, Mme Roger Dion, Mme M. Fournier, Mme R. Rossignol, Mlle Thérèse Potvin, Mme Horace Desjardins, Mme J.A. Chenail, Mme Brian Marshall, Mme Yvette Tréau de Coeli, Mme E. Charette, Mme Roméo Pigeon, Mme Henri Séguin, Mme W.H. Cole, Mme Jos. (Rita) Licari, Mme A. Carrière, Mme Rémi Millette, Mme O.H. Charbonneau, Mme Gérard Proulx, Mme R. Châteauvert, Mme T. Liard, Mme R. Sabourin, Mme Marcel Grandmaître

Référence : Archives Centre de recherche en civilisation canadienne-française, cote C53/9/3 FFCF

1974

Présidente générale :
Mme Alfred Martin

Vice-présidentes locales : Mme Bernard Laurin, Mme Henri Grenier, Mme Rosaire Rossignol, Mme J.A.E. Lernieux, Mme Ernest Bouchard

Secrétaire-archiviste :
Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :
Mlle Thérèse Potvin

Trésorière : Mme François Alie

Trésorière-adjointe :
Mme Hector Tremblay

Vice-présidentes de l'extérieur : Mme Fernand Charette, Sudbury, Mme Gérald Richer, Rockland, Mme Alfred Chabot, Saskatchewan, Mme Raymond Hamel, Windsor

Présidentes régionales :

Mme Gisèle (Gérald) Richer, Rockland, Mme Dora Ranger, Cornwall, Mme Cécile R. Murphy, North Bay, Mme Léo (Cécile) Bélanger, Pembroke, Mme Mme Fernand (Gilberte) Charette, Sudbury, Mme R. Brousseau, Timmins, Mme Lucien Chamberland, Toronto, Mme Raymond Hamel, Windsor, Mme Alfred Chabot, région de l'ouest, Mme Raymond Chabot, région de l'ouest (Saskatchewan), Mme Gabrielle Baillargeon, région de l'ouest (Alberta)

Présidentes (de section) : Mme

Guy Coderre, Mme Gaston Michon, Mme Moïse Fournier, Mme Rosaire Rossignol, Mlle Thérèse Potvin, Mme L.P. Lemieux, Mme Horace Desjardins, Mme J.A. Chenail, Mme Brian Marshall, Mme Yvette Tréau de Coeli, Mme E. Charette, Mme F. J. Haman, Mme Henri Séguin, Mme W.H. Cole, Mme Joseph (Rita) Licari, Mme A. Carrière, Mme KG. Millette, Mme O.H. (Laurenza) Charbonneau, Mme Gérard Proulx, Mme R. Châteauvert, Mme T. Liard, Mme Eveline Lavoie, Mme Marcel Grandmaître

Référence : Archives Centre de recherche en civilisation canadienne-française,

1975

Présidente générale :
Mme Alfred Martin

Vice-présidentes locales : Mme Bernard Laurin, Mme Henri Grenier, Mme Rosaire Rossignol, Mme J.A.E. Lemieux, Mme Ernest Bouchard

Secrétaire-archiviste :
Mme Wilfrid Lecompte

Secrétaire-correspondante :
Mlle Thérèse Potvin

Trésorière : Mme François Alie

Trésorière-adjointe :

Mme Hector Tremblay

Vice-présidentes de l'extérieur : Mme

Fernand Charette, Sudbury, Mme Gérard Richer, Rockland, Mme Alfred Chabot, Saskatchewan, Mme Raymond Hamel, Windsor

Présidentes régionales : Mme Gisèle

(Gérald) Richer, Rockland, Mme Jacques (Cécile) Beaudet, adjointe, Rockland, Mme Dora Ranger, Cornwall, Mme Raoul Fournier, adjointe, Cornwall, Mme Cécile R. Murphy, North Bay, Mme Irène Filion, adjointe, North Bay, Mme Léo (Cécile) Bélanger, Pembroke, Mme Mme Fernand (Gilberte) Charette, Sudbury, Mme Lucille Joyce, adjointe, Sudbury, Mme R. Brousseau, Timmins, Mme Angèle Perrault, adjointe, Timmins, Mme Lucien Chamberland, Toronto, Mme Gaétane Lauzon, adjointe, Toronto, Mme Raymond Hamel, Windsor, Mme Aline Bézaire, adjointe, Windsor, Mme Alfred Chabot, région de l'ouest, Mme Paul Moquin, vice-présidente, région de l'ouest, Mme Raymond Chabot, région de l'ouest (Saskatchewan), Mme Thérèse Tannas, région de l'ouest (Alberta), Mme Jeanne Leblanc, région du nord (Saskatchewan)

Référence ; Archives Centre de recherche en civilisation canadienne-française, cote C53/9/3 FFCF

1976

Présidente générale :

Mme Jacqueline (Alfred) Martin

Vice-présidentes nationales :

Mme Pauline (Real) Auclair, Mme Cécile (Charles) Giguère, Mme Reine (Bernard)

Laurin, Mme Eva (Ernest) Bouchard, Mme Marie-Aimée (Gérald) Proulx, Mme Augustine Séguin

Vice-présidentes de l'extérieur :

Mme Gilberte (Fernand) Charette, Hammer, Mme Gisèle (Gérald) Richer, Rockland, Mme Irène (Alfred) Chabot, Saskatchewan, Mme Thérèse (Raymond) Hamel, Windsor. Secrétaire-générale: Mlle Thérèse Potvin

Secrétaire-correspondante :

Mlle Thérèse Potvin

Trésorière : Mme François Alie

Trésorière-adjointe :

Mme R. Tremblay

Historienne : Mme Wilfrid Lecompte

Présidentes régionales : Mme

Gérard (Gisèle) Richer, Rockland, Mme Jacques(Cécile) Beaudet, adjointe Rockland, Mme Raoul(Pauline) Fournier, Cornwall, Mme Roger (Anne) Boyer,adjointe Cornwall, Mme Françoise Queneville, Niagara Falls, Mme Jeanne Girard, adjointe Niagara Falls, Mme Walter (Annette) Soroka, North Bay, Mme Ivan (Jeanne) Lalonde, adjointe North Bay, Mme Léo (Cécile) Bélanger, Pembroke, Mme Denis (Carmen) Lalonde, adjointe Pembroke, Mme Fernand (Gilberte) Charette, Sudbury, Mme Hector (Lucille) Joyce, adjointe de Sudbury, Mme Angèle Perreault, Timmins, Mme G.Gilbert,Toronto, Mme Gaétane Lauzon , adjointe Toronto, Mme Raymond (Thérèse) Hamel, Windsor, Mme Leboeuf ou Mme Bézaire, adjointe de Windsor, Mme Alfred (Irène) Chabot, présidente des provinces de l'Ouest, Mme Thérèse Tannas, présidente régionale de l'Alberta, Mme Marguerite Campagne, présidente de la région de Gravelbourg

(Saskatchewan), Mme Jeanne Leblanc,
présidente du Nord de la Saskatchewan

Référence : Archives Centre de
recherche en civilisation canadienne-
française, cote C53/42/6 FFCF

1977 (incomplet)

Présidente générale :
Mme Jacqueline Martin

Vice-présidentes nationales : Mme
Reine Laurin, Mme Eva Bouchard, Mme
Marie-Aimée Proulx

Vice-présidentes nationales : Mlle
Thérèse Potvin, Mme Claire Latour,
Mme Yvette Gaudreau, Mme Gisèle
Richer, Rockland, Mme Gilberte
Charette, Hanmer, Mme Irène Chabot,
Saskatchewan, Mme Thérèse Hamel,
Windsor

Secrétaire-archiviste :

Secrétaire-correspondante :

Trésorière :

Historienne :

Référence : Archives Centre de
recherche en civilisation canadienne-
française, cote C53/5/3 FFCF

1978

Présidente générale :
Jacqueline Martin

Vice-présidentes nationales : Eva
Bouchard, Claire Latour, Reine Laurin,
Thérèse Potvin, Marie-Aimée Proulx,

Vice-présidentes de l'extérieur :

Gilberte Charette, Gisèle Richer,
Rockland, Irène Chabot, Saskatchewan,
Thérèse Hamel, Windsor

Secrétaire-correspondante :

Thérèse Potvin

Trésorière : Sylvie Alie

Trésorière- adjointe :

Fernande Brisson

Conseils régionaux : Thérèse Laplante,
Alberta, Pauline Fournier et Gisèle Dion,
Cornwall, Aline Grenier, Ottawa, Délia
Rossignol, Ouest du Québec, Françoise
Racine, Rockland, Solange Chevrier ,
Saskatchewan Sud, Angèle Perreault,
Timmins, Mignonne Bélanger, Timmins,
Gilberte Gilbert et Laura Cardinal,
Toronto, Françoise Rivest et Marielle
D'Aoust, Windsor

Référence : Archives Centre de
recherche en civilisation canadienne-
française, cote C53/5/5 FFCF

1979

Présidente générale : Gisèle Richer

Vice-présidentes nationales :

Mignonne Bélanger, Timmins, Gilberte
Gilbert, Oshawa, Laura Sabourin,
Cornwall, Carmen Taillefer, Hull, Anita
Emond, Ottawa, Marie-Aimée Proulx,
Ottawa, Claire Latour, Ottawa, Madeleine
Riordan, Ottawa, Jacqueline Collette,
Nouveau-Brunswick, Thérèse Laplante,
Alberta

Trésorière nationale :

Eva Bouchard, Ottawa

Secrétaire nationale :

Huguette Larose, Ottawa

Présidente sortante :

Jacqueline Martin

Présidentes régionales :

Adrienne Mackell, Alberta, Lucille Léger, Cornwall, Thérèse Sénécal, North Bay, Yvette Gaudreau, Ouest du Québec, Yolande Surprenant, Ottawa, Yvonne Carisse, Ottawa, Jeanne Tellier, Pembroke, Françoise Racine, adjointe, Rockland, Hélène Marchildon, Saskatchewan nord, Solange Chevrier, Saskatchewan sud, Jacqueline Presseau, Sudbury, Angèle Perreault, Timmins, Gilberte Gilbert, Toronto, Thérèse Hamel, Windsor

Référence : Femmes d'action - printemps 80-81

1980

Présidente nationale : Gisèle Richer

1^{re} vice-présidente :

Jacqueline Collette

2^e vice-présidente :

Mignonne Bélanger

Trésorière nationale : Eva Bouchard

Secrétaire nationale : Huguette Larose

Présidente sortante :

Jacqueline Martin

Vice-présidentes nationales :

Mignonne Bélanger, Ontario Nord, Gilberte Gilbert, Ontario Sud, Laura Sabourin, Ontario Est, Carmen Taillefer, Hull, Anita Emond, Ottawa, Marie-Aimée Proulx, Ottawa, Claire Latour, Ottawa, Jacqueline Collette, Maritimes, Thérèse Laplante, Ouest, Madeleine Riordan, Ottawa,

1981 Archives Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa, cote C53/9/6 FFCF

Présidente nationale : Gisèle Richer

1^{re} vice-présidente nationale :

Jacqueline Collette

2^e vice-présidente :

Mignonne Bélanger

Directrices : Jeannine Aucoin, Adrienne Mackell

Trésorière nationale : Aline Grenier

Secrétaire nationale : Huguette Larose

Représentantes : Rachelle

Archambault, Ontario Nord, Céline Beaudette, Manitoba, Lucille Cenerini, Manitoba, Lorraine Gervais, Ottawa, Solange Chevrier, Saskatchewan Sud, Lucille Léger, Ontario Est, Hélène Marchildon, Saskatchewan Nord, Jeannette Marcoux, Nouveau-Brunswick, Jeannette Pelletier, Nouveau-Brunswick, Angèle Perreault, Ontario Nord-est, Jacqueline Presseau, Ontario Nord, Françoise Racine, Ontario Est, Thérèse Hamel, Ontario Sud-ouest, Violette Saulnier, Région de l'Atlantique, Louise Myner, représentante des membres-groupes, Danielle Jeffrey, représentante des membres individuels, Yvette Gaudreault, Hull, Gilberte Gilbert, Ontario-Sud

Référence : Archives Centre de recherche en civilisation canadienne-française, cote C53/7/6 FFCF

1982 Conseil d'administration

Présidente nationale :

Jacqueline Collette

1^{re} vice-présidente :

Mignonne Bélanger

2^e vice-présidente : Adrienne Mackell

Directrice : Jeannine Aucoin

Trésorière nationale : Aline Grenier

Représentantes régionales : Rachel Archambault, Ontario- Nord, Céline Beaudette, Manitoba, Lucille Cénérini, Manitoba, Yolande Cousineau, Ontario-Sud, Louisa Laçasse, Saskatchewan-Sud, Thérèse Lalante, Alberta, Lucille Léger, Ontario-Est, Hélène Marchildon, Saskatchewan-Nord, Jeannette Marcoux, Nouveau-Brunswick, Jeannette Pelletier, Nouveau-Brunswick, Angèle Perreault, Ontario-Nord-est, Jacqueline Presseau, Ontario-Nord, Françoise Racine, Ontario-Est, Diane Serré, Ontario-Sud-ouest

1983

Présidente nationale :

Mignonne Bélanger

1^{re} vice-présidente nationale :

Madeleine Riordan

2^e vice-présidente nationale :

Yolande Cousineau

Directrices : Hélène Marchildon, Jeannette Marcoux

Trésorière nationale : Aline Grenier

Présidente sortante de charge:

Jacqueline Collette

Représentantes régionales :

Liette Dupuis, Alberta, Lydia Gaudet, Saskatchewan nord, Louisa Laçasse, Saskatchewan sud, Angèle Perreault, Ontario Nord-est, Florence Tessier, Ontario Nord, Annette Bisson-Soroka, Ontario Nord-Est, Claudette Bouffard, Ontario-Est, Aline Grenier, Ottawa, Rita St-Jean, Hull, Carolle Parent-Dooley, Ontario-Sud, Patricia Leclair, Ontario-Sud, Lucille Léger, Ontario-Est

Représentante des régions de l'Ontario : Thérèse Hamel

Représentantes des membres-

groupes : Léontine Kenny, Manitoba, Brigitte Belhumeur, Labrador et Terre-Neuve, Jeannette Pelletier, Nouveau-Brunswick, Alphonsine Saulnier, Nouvelle-Ecosse

Représentantes des membres

individuelles : Lucille Cenerini, Manitoba, Françoise Ségur, Alberta, Francine Sylvestre-Wallace (Nouvelle-Ecosse)

1984

Présidente nationale :

Mignonne Bélanger

1^{re} vice-présidente nationale :

Madeleine Riordan

2^e vice-présidente nationale :

Yolande Cousineau

Directrices : Hélène Marchildon, Saskatchewan, Alphonsine Saulnier, Nouvelle-Ecosse, Trésorière nationale: Jeannette Marcoux, Nouveau-Brunswick,

Présidente sortant de charge :

Jacqueline Collette

Représentante des régions de

l'Ontario : Thérèse Hamel, Windsor

**Représentante des membres-
groupes :** Léontine Kenny, Manitoba

**Représentante des membres-
groupes :** Brigitte Belhumeur, Terre-
Neuve

Représentante des membres-groupe:
Jeannette Pelletier, Nouveau-Brunswick

**Représentantes des membres
individuels :** Lucille Cenerini,
Manitoba, Françoise Sigur, Alberta,
Francine Sylvestre-Wallace, Nouvelle-
Ecosse,

**Représentantes des membres-
groupes :** Liette Dupuis, Alberta, Lydia
Gaudet, Saskatchewan nord, Louisa
Laçasse, Saskatchewan sud, Angèle
Perreault, Ontario Nord-est, Florence
Tessier, Ontario Nord, Annette Bisson-
Soroka, Ontario Nord-Est, Claudette
Bouffard, Ontario-Est, Aline Grenier,
Ontario, Rita St-Jean, Hull, Carole
Parent-Dooley, Ontario-Sud, Patricia
Leclair, Ontario Sud, Lucille Léger,
Ontario Est

1985

Présidente nationale :
Mignonne Bélanger, Centre

1^{re} vice-présidente nationale :
Madeleine Riordan, Ontario

2^e vice-présidente nationale :
Claudette Toupin, Ouest

Trésorière nationale :
Jeannette Marcoux, Est

Présidente sortante :
Jacqueline Collette

Représentantes provinciales : Cécile
Beaulieu, Labrador - Terre-Neuve,
Marilyn Doucet, Nouvelle-Ecosse,
Elise Gallant, Ile-du-Prince-Édouard,

Hedwidge Landry, Nouveau-Brunswick,
Thérèse Martin, Nouveau-Brunswick,
Suzanne Beaubien, Ontario Nord,
Annette Bisson-Soroka, Ontario Nord-
Est, Lise Latrémouille, Ontario Est,
Laurette Durand, Manitoba, Hélène
Marchildon, Saskatchewan, Françoise
Sigur, Alberta

1986

Présidente nationale :
Mignonne Bélanger, Centre

1^{re} vice-présidente nationale :
Madeleine Riordan, Centre

2^e vice-présidente nationale :
Lise Latrémouille, Centre

Trésorière nationale :
Ethel Côté, Centre

Présidente sortante :
Jacqueline Collette

Représentantes provinciales : Cécile
Beaulieu, Labrador - Terre-Neuve,
Madeleine Lefort, Nouvelle-Ecosse,
Elise Gallant, Ile-du-Prince-Édouard,
Claudette Thériault, Nouveau-
Brunswick, Thérèse Martin, Nouveau-
Brunswick, Suzanne Beaubien, Ontario
Sud, Florence Tessier, Ontario Nord,
Françoise Viau-Brunet, Ontario Est,
Cécile Bahuaud, Manitoba, Thérèse
Laplante, Alberta, Hélène Marchildon,
Saskatchewan

1987

Présidente nationale :
Lise Latrémouille

1^{re} vice-présidente nationale :
Suzanne Beaubien, Centre

2^e vice-présidente nationale :

Claire Lanteigne-Frigault, Est

Trésorière : Ethel Côté

Présidente sortante :

Mignonne Bélanger

Représentantes provinciales :

Angèle Breton, Labrador - Terre-Neuve, Eunice Gallant, Ile-du-Prince-Édouard, Jacqueline Leblanc, Nouveau-Brunswick, Claudette Thériault, Nouveau-Brunswick, Bibiane Matte, Ontario Nord, Fleurette Léger, Ontario Nord-est, Françoise Viau-Brunet, Ontario Est, Cécile Bahuaud, Manitoba, Agathe Gaulin, Alberta, Irène Chabot, Saskatchewan

1988

Présidente nationale : Lise

Latrémouille

1^{re} vice-présidente nationale :

2^e vice-présidente nationale :

Claire Lanteigne, Est

Trésorière : Agathe Gaulin, Ouest

Présidente sortante :

Mignonne Bélanger

Représentantes provinciales :

Angèle Breton, Labrador - Terre-Neuve, Madeleine LeFort, Nouvelle-Ecosse, Jacqueline Leblanc, Nouveau-Brunswick, Délie Gallien Chiasson, Nouveau-Brunswick, Fleurette Léger, Ontario Nord-Est, Agathe Brunet, Ontario, France Lemay, Manitoba, Christiane Godbout, Alberta, Irène Chabot, Saskatchewan

1989

Présidente nationale :

Claire Lanteigne

Vice-présidentes : Michelle Cenerini, Ouest, Madeleine LeFort, Est, Françoise Viau, Centre

Trésorière : Agathe Gaulin

Présidente sortante : Lise Latrémouille

Représentantes provinciales :

Idelta Cyr, Labrador - Terre-Neuve, Darlene Arsenault, île-du-Prince-Édouard, Diane Belliveau, Nouvelle-Ecosse, Madeleine Breton Prud'homme, Nouveau-Brunswick, Agathe Brunet, Ontario Est, Aline Danis, Manitoba, Madeleine Côté Lepage, Saskatchewan, Christiane Godbout, Alberta, Louise Cantin Merler, Colombie-Britannique, Linda Petterson, Territoires du Nord-Ouest

1990

Présidente nationale : Claire Lanteigne

Vice-présidentes : Madeleine LeFort, Est, Françoise Viau, Centre, Louise Cantin Merler, Ouest

Trésorière : Agathe Brunet, Centre

Représentantes provinciales :

France Bélanger, Labrador - Terre-Neuve, Diane Gallant, île-du-Prince-Édouard, Betty Dugas LeBlanc, Nouvelle-Ecosse, Madeleine Breton Prud'homme, Nouveau-Brunswick, Ginette Hébert, Ontario, Gisèle Marion, Manitoba, Madeleine Côté-Lepage, Saskatchewan, Thérèse Allard, Alberta, Anne Doris Malenfant, Colombie-Britannique, Linda Pettersen, Territoires du Nord-Ouest

LISTE DES EMPLOYÉES DE LA FNFCF DEPUIS 1975

Directrices générales

Ginette Sabourin
1977-1981

Louise Boivin
1981-1983

Catherine Morisset
1983

Nycol G. Vinette
1984-1989

Diane Vachon
1989-

Permanentes

Sylvie Gladu, Lise Huot, Rachel
Gaudreau, Martine Albert, Line Boily,
Diane Vachon, Nycol G. Vinette,
Chantale Cholette, Johanne Bisson,
Nicole O'Connor, Henriette Lapointe,
Jacinthe Voyer, Jo-Anne Vinette, Lise
Soulière, Micheline Piché, Eliane
Desrosiers, Claire Ouellette, Denise
Meunier, Lyne Galarneau.